



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Sorbonne Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 17/12/2024



Au nom du comité d'experts :

Kevin Sutton, Président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de Sorbonne Université pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visio-conférence, comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Musicologie*
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*

Domaine Santé :

- Certificat de capacité d'*Orthoptiste*
- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Information-communication*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence *Chimie*
- Licence *Électronique, énergie électrique, automatique*
- Licence *Informatique*

- Licence *Mathématiques*
- Licence *Mécanique*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux*
- Licence professionnelle *Chimie : formulation*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécanique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de Sorbonne Université a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Kevin Sutton, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Erwan Hallot, professeur des universités en géosciences à l'université de Rennes.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Jean Philippe Bedel, directeur exécutif chez Sanofi, Paris ;

Mme Patrizia Bertrand, professeure des universités en études romanes à l'université Grenoble Alpes ;

Mme Christel Causserand-Alexandrovitch, professeure des universités en génie chimique à l'université Toulouse III – Paul Sabatier ;

M. Régis Decressain, maître de conférences en physique à l'université de Lille ;

M. Édouard Laroche, professeur des universités en sciences de l'ingénieur à l'université de Strasbourg ;

M. Jean-Marie Lion, professeur des universités en mathématiques et applications à l'université de Rennes ;

Mme Véronique Masotti, maîtresse de conférences en biologie/écologie à Aix-Marseille Université ;

M. Christophe Miqueu, professeur des universités en philosophie à l'université de Bordeaux ;

M. Nassime Mountasir, doctorant en informatique à l'université de Strasbourg ;

M. Manuel Royo, professeur des universités en histoire de l'art antique à l'université de Tours ;

Mme Maria Susana Seguin, maîtresse de conférences en langue et littérature françaises à l'université Paul-Valéry Montpellier 3 ;

M. Éric Tanguy, maître de conférences en physique à Nantes Université ;

Mme Corinne Tardieu, professeure des universités – praticienne hospitalière en odontologie à Aix-Marseille Université.

M. Jean-Claude Plénet, conseiller scientifique, Mme Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique, et M. Bastien Torres, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de Sorbonne Université (SU) est pluridisciplinaire. Elle regroupe 31 formations qui accueillent environ 22 000 étudiants dans les domaines Arts, lettres, langues (ALL), Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences, technologies, santé (STS) et se compose de 18 mentions de licence dont 12 permettent d'accéder aux études de santé (12 licences accès santé – L.AS), de 10 licences professionnelles (LP), ainsi que de trois formations en santé. La mise en œuvre de cette offre donne lieu à 56 possibilités de doubles licences et licences bi-disciplinaires.

Les formations sont portées par les unités de formation et de recherche (UFR), les écoles et les instituts de formation qui sont répartis entre les trois facultés composant SU : la faculté des Lettres (10 licences – quatre en ALL, six en SHS –, deux LP – une en ALL, une en SHS) ; la faculté des Sciences et ingénierie (huit licences et huit LP en STS) ; la faculté de Santé (deux diplômes de formation générale en *Sciences médicales* et en *Sciences maïeutiques*, un certificat de capacité d'*Orthoptie*). Dans le périmètre du premier cycle de l'université figurent aussi un DU et un DEUST non évalués ; les formations de Sorbonne Université à Abu Dhabi (SUAD) ne sont pas incluses dans l'évaluation, pour des raisons de calendrier, et pourront faire l'objet d'une évaluation ultérieure. L'Initiative d'excellence (IDEX) Sorbonne Université à Paris pour l'éducation et la recherche (SUPER), le projet Nouvelles licences à Sorbonne Université (NLSU) obtenu dans le cadre de l'appel Nouveau cursus à l'université (NCU), ou encore l'Alliance européenne 4EU+, participent à l'environnement des formations de premier cycle.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle met en œuvre la majorité des axes structurant de la stratégie de l'établissement. La déclinaison du principe de spécialisation progressive en différentes possibilités et modalités d'associations de disciplines (majeure-mineure ; bi-disciplinarité ; double diplomation ; portail) répond au souhait de l'établissement de promouvoir la pluridisciplinarité au sein de ses formations. Cette modularisation très poussée de la formation concrétise des réalisations conduites dans le cadre de l'IDEX SUPER, puis du projet de NCU, NLSU. Les disciplines dites « rares » continuent de bénéficier d'une offre de formation exceptionnelle dans le paysage national. Tout cela valorise la densité de la couverture thématique des domaines disciplinaires présents au sein de l'établissement. Pour ce faire, les formations du premier cycle bénéficient d'un adossement de qualité à la recherche. Cette caractéristique apparaît toutefois moins nettement en ce qui concerne les licences professionnelles dont la majorité est proposée hors les murs parisiens de SU, que ce soit dans des lycées ou dans des Centres de formation d'apprentis (CFA) partenaires. Les licences professionnelles contribuent cependant au projet d'ensemble de SU à travers l'effort effectif pour structurer l'ouverture à l'alternance du premier cycle. Une différenciation nette apparaît entre les licences professionnelles et les licences générales. Les premières affichent comme finalité l'insertion professionnelle des diplômés quand les secondes s'inscrivent dans le projet de continuum licence-master revendiqué par Sorbonne Université.

La modularisation des formations, qui constitue le principal levier d'individualisation des parcours, est incontestablement un point fort. La complexité de la mise en œuvre des formations associée à la démultiplication des possibilités de combinaisons disciplinaires génère cependant de fortes contraintes d'emplois du temps qui impactent parfois négativement les étudiants, voire limitent leurs possibilités de choix effectifs. Cette modularisation ne s'est que peu accompagnée de mise en place de dispositifs pédagogiques permettant de mobiliser le numérique en appui à la pédagogie présentielle. Aussi les dispositifs d'accompagnement individuels peinent-ils à trouver leur place dans les formations du premier cycle de SU, au-delà du traditionnel tutorat assuré par les pairs. Le dispositif d'enseignant-référent, interne aux portails de la faculté des Sciences et ingénierie, est également un point fort en matière d'aide à la réussite. Toutefois les dispositifs d'accompagnement à la réussite, la reconnaissance des besoins spécifiques et l'adaptation des parcours de formation aux situations individuelles sont très rarement présentés dans les dossiers d'autoévaluation (DAE) : seule la licence *Lettres* évoque explicitement la mise en place d'un dispositif de remédiation. Cette faiblesse est amplifiée par l'insuffisance des dispositifs de suivi quantitatif et qualitatif des trajectoires individuelles, que ce soit de la réussite des étudiants ou du devenir des diplômés, dans la majorité des formations. La faculté des Sciences et ingénierie se démarque avec son observatoire qui lui permet de fournir des données pertinentes aux équipes pédagogiques qui ne les exploitent cependant pas toujours.

Les formations du premier cycle de SU participent à la concrétisation de l'ambition internationale de l'établissement. En effet, le nombre de partenariats existants est particulièrement important et varié. Il en va de même concernant l'offre d'enseignement des langues vivantes. Cependant, le nombre de mobilités recensées est faible au regard du potentiel de l'établissement, même en tenant compte du coup d'arrêt induit par la pandémie. De même, au regard des contraintes de mise en œuvre des emplois du temps, l'enseignement des langues vivantes se concentre finalement majoritairement sur l'anglais, en dehors de l'offre proposée dans les licences LEA et LLCER. Les dispositifs de préparation à la mobilité sont essentiellement centrés sur la recherche de financements, moins sur la dimension pédagogique du projet de l'étudiant.

Les formations ne font que très peu référence aux projets structurants portés par l'établissement, et les effets de ces derniers ne sont pas perceptibles de manière homogène. L'un d'entre eux, le NCU NLSU, connaît des manifestations claires, notamment à travers la mise en place de nouvelles majeures-mineures, mais sans que l'apport (financier et logistique) de ce projet soit connu ou énoncé par les formations ; d'autres connaissent des manifestations plus confidentielles (IDEX SUPER), quand d'autres sont très largement ignorés (Alliance européenne 4EU+). Cette situation révèle en partie le manque de lien, reconnu par l'établissement, entre le niveau inter-facultaire de conception d'ensemble de la politique de formation, et le niveau de mise en œuvre et d'opérationnalisation des formations qui demeure celui des UFR.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de SU est cohérente et permet de couvrir très finement les différents champs disciplinaires de l'établissement. Les mentions de licence générale s'inscrivent toutes dans un continuum disciplinaire de spécialité licence-master avec, le cas échéant, des possibilités d'orientation vers une licence professionnelle (LP) en lien avec la discipline (par exemple, licence *Chimie* vers les LP *Chimie et physique des matériaux* et *Chimie : formulation* ; licence *Mécanique* vers la LP *Métiers de l'industrie : mécanique*). Une particularité de l'offre du premier cycle de SU est de proposer des formations peu répandues à l'échelle nationale, notamment en langues considérées comme rares (par exemple, licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – LLCER –*, parcours *Études slaves*, spécialité *Bosniaque, croate, monténégrin, serbe*, dispensée en ligne) ou en raison du caractère innovant des combinaisons disciplinaires (par exemple, doubles licences *Musicologie-mécanique* ; *Musicologie-italien*).

Les UFR, écoles et instituts de formation, niveau premier de cohérence de la structuration de l'offre de formation, portent une offre de formation pluridisciplinaire du premier et du deuxième cycle répondant aux ambitions de SU. Le niveau facultaire coordonne la mise en œuvre des combinaisons multidisciplinaires (majeure-mineure ; double-licence). Certaines combinaisons originales donnent lieu à des licences bi-disciplinaires qui associent des disciplines relevant des domaines STS et SHS ou STS et ALL. Elles sont alors transversales aux différentes facultés et reposent sur des accords entre des UFR (par exemple, doubles licences : *Musicologie-mécanique* ; *Chimie-allemand* ; *Chimie-histoire* ; *Chimie-philosophie*). La mise en œuvre de ces formations rencontre parfois des problèmes logistiques. Les étudiants sont alors amenés à se déplacer entre différents sites parisiens, ce qui accroît les difficultés de construction des emplois du temps et de constitution des groupes (par exemple, combinaisons impliquant la licence *Musicologie* ou encore la licence *Mécanique*). Cette architecture permet néanmoins de concrétiser, dans le 1^{er} cycle, deux des ambitions de SU dans le champ de la formation : maintenir une carte de formation dense et maillée dans l'ensemble des domaines disciplinaires couverts par l'établissement et promouvoir la pluridisciplinarité. Elle permet également de créer les conditions de concrétisation d'une troisième ambition : offrir la possibilité à chaque étudiant du 1^{er} cycle d'être sensibilisé aux enjeux du développement durable. Certaines formations en font même un objet central de leur projet lorsque cela entre dans le champ de spécialité du diplôme concerné (licences *Sciences de la Terre* ; *Science de la vie* ; *Géographie et aménagement*). Aucun module transversal de formation aux transitions n'est toutefois proposé. Pour autant, des enseignements de sensibilisation sont offerts au sein de certaines formations (par exemple *DFGSM*, licences *Mathématiques*, *Langues étrangères appliquées – LEA*).

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Si l'attractivité des formations du premier cycle de SU ne fait aucun doute, l'analyse qualitative des trajectoires des étudiants et des diplômés est en revanche lacunaire. Il n'est pas possible d'apprécier les effets des dispositifs d'information-orientation et de la procédure d'admission post-bac. Les DAE sont lacunaires et, en ce qui concerne le domaine de la faculté des Sciences et ingénierie, aucune information relative aux portails de première année n'est fournie dans les mentions concernées. L'attractivité post-bac n'est pas une question en soi pour la grande majorité des licences de SU au regard de leurs effectifs qui remplissent les capacités d'accueil. Néanmoins, les DAE sont lacunaires concernant les critères de priorisation concernant l'acceptation des candidatures à l'entrée en première année. Les effectifs demeurent importants et l'enjeu n'est pas tant l'admission que la gestion quotidienne de la diversité des parcours d'études possibles au sein de chacune des mentions. Seule la licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*, qui n'a pas systématiquement recruté durant la période d'observation 2019-2022, souffre d'un défaut d'attractivité.

L'organisation des études du premier cycle offre de très nombreuses possibilités de combinaisons disciplinaires (portail ; majeure/mineure ; licence bi-disciplinaire ; double licence) grâce auxquelles le principe de spécialisation progressive, levier de réussite pour les étudiants, est mis en œuvre ; pour autant, l'écart entre les possibles et le réalisable révèle plus largement que la personnalisation des parcours n'est qu'imparfaitement

investie par les formations. Ainsi, la modularisation très poussée des parcours de formation a parfois comme conséquence de générer des problèmes organisationnels dont les effets peuvent contrarier les objectifs souhaités. À titre d'exemple, l'emploi du temps du parcours *Géographie-histoire* de la licence *Géographie et aménagement* est très concentré sur certaines journées, ce dont se plaignent les étudiants dans l'évaluation de la formation. La mise en œuvre opérationnelle de la modularisation a aussi des conséquences sur l'effectivité de la diversité de l'offre en langues vivantes proposées. Certains choix, qui reposent sur une offre dispensée par des partenaires (Institut national des langues et civilisations orientales – Inalco – par exemple), ne sont en réalité pas toujours accessibles aux étudiants en raison d'incompatibilités d'emplois du temps. Cet écart entre les possibles et le réalisable révèle plus largement que la personnalisation des parcours n'est qu'imparfaitement investie par les formations du premier cycle de SU, hormis dans la licence *Musicologie* qui a totalement intégré cet enjeu en lien avec son partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP). Très peu de formations proposent des parcours adaptés pour les publics internationaux ou en formation tout au long de la vie (FTLV). Ainsi, seules les licences *LLCER*, *Musicologie* et *Physique* proposent des parcours structurés en enseignement à distance (EAD), ce qui permet de toucher des publics diversifiés, notamment empêchés (éloignement, emploi).

Les passerelles permettant l'accès aux formations en cours de cycle sont particulièrement actives, mais certaines souffrent d'un défaut d'efficacité. C'est notamment le cas autour des études en santé, avec des passerelles actives, dans les deux sens, entre les diplômes de formation générale en santé via le parcours d'accès spécifique santé (PASS) et les licences accès santé (L.AS). Toutefois, presque en totalité, les étudiants de L.AS n'accèdent aux études de santé qu'à l'issue de la deuxième année et, le plus souvent, ceux-ci avaient antérieurement validé le PASS. C'est un constat qui questionne l'effectivité de la diversification des profils des étudiants recrutés en santé à SU, alors qu'il s'agit de l'un des objectifs de la réforme de l'accès aux études de santé. Dans certaines mentions de licence, un profond renouvellement des effectifs est à l'œuvre en troisième année à l'occasion de l'arrivée des étudiants issus de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). La licence *Géographie et aménagement* l'expose très clairement, en licence *Mathématiques* 30 % des inscrits de troisième année viennent de CPGE. D'autres formations n'explicitent pas directement ce fait, mais l'analyse des effectifs inscrits révèle fréquemment des mouvements qui manifestent cette tendance comme partagée à l'échelle des formations de la faculté des Lettres. L'admission en troisième année constitue ainsi un enjeu fort de l'animation des formations du premier cycle de SU comme en attestent également les recrutements des licences professionnelles et de la licence *Information-communication*. Celle-ci ne recrute qu'en troisième année, mais s'inscrit dans des parcours d'études identifiés dès la première année de plusieurs licences de SU, en premier lieu de la licence *Lettres*. Les étudiants issus des deuxièmes années des formations de SU bénéficient d'une voie d'accès aménagée, avec une dispense des épreuves écrites du concours d'entrée dans la formation. À l'exception notable des licences professionnelles *Chimie : formulation et Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, les licences professionnelles de SU recrutent essentiellement des étudiants diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus d'une deuxième année au sein d'un Institut universitaire de technologie (IUT). Ici encore, ces formations ont trouvé leur public, avec toutefois une exception notoire pour la licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies* proposée à Roscoff, qui n'a pas pu ouvrir en 2021-2022, ou encore la licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux* qui voit baisser ses effectifs et ne remplit plus ses capacités d'accueil. Il conviendra d'être vigilant aux effets générés à l'avenir par la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT) en matière de vivier étudiants pour les licences professionnelles concernées.

L'accompagnement à la réussite des étudiants représente un sujet majeur pour les formations de SU dont les taux de réussite demeurent bas dans les deux premières années du cursus, sujet dont l'établissement devrait s'emparer plus globalement, notamment au niveau inter-facultaire. Les ambitions de SU en matière de réussite ne font en effet pas apparaître de dispositifs d'aide à la réussite proposés aux étudiants, hormis dans la licence *Musicologie*, ce qui laisse perplexe sur la prise en compte de cet enjeu majeur au sein des formations. L'absence de données relatives aux portails de première année de la faculté des Sciences et ingénierie dans les DAE explique peut-être ce manque. D'ailleurs, les auditions menées avec des panels de responsables de formation ont permis de comprendre le fonctionnement d'un dispositif d'enseignant-référent proposé à tous les étudiants des portails de première année de la faculté des Sciences et ingénierie. Lorsqu'elles sont fournies, les données des DAE mettent en évidence un taux d'échec important dans les deux premières années. Ainsi, en première année de la licence *Philosophie* jusqu'à 27 % des étudiants de première année peuvent ne valider aucun crédit ECTS ; en moyenne seuls 62 % des étudiants en licence *Informatique* valident la deuxième année ; en dépit du dispositif d'aide à la réussite mis en place en licence *Musicologie*, l'une des rares formations à proposer des éléments d'analyse, seuls 27 % des entrants en première année parviennent à être diplômés. La quasi-absence d'analyse dans la très grande majorité des documents des DAE, voire l'absence de données chiffrées (licence *Géographie et aménagement*), interroge sur la prise en compte de ce sujet par les équipes pédagogiques en particulier, et par l'établissement en général. Le rapport d'autoévaluation de ce dernier ne donne pas à voir la façon dont SU s'est emparée de la notion de réussite en licence, notamment dans le cadre de la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) de 2018. Le rôle structurant des passerelles mises en place pour permettre aux élèves de CPGE d'accéder en troisième année de licence ne doit pas reléguer à un rang secondaire la question de la réussite dans les deux premières années.

Peu de projets pédagogiques sont portés et mis en œuvre par les équipes pédagogiques, qui plus est en lien avec les projets structurants portés par l'établissement. Hormis le domaine santé qui mobilise fortement les projets structurants pour conduire les réformes du premier cycle, seules les licences *Histoire, Musicologie, Sciences de la Terre, LLCER, Chimie* et la licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologie* font référence à la mobilisation de projets financés dans le cadre des Programmes d'investissements d'avenir (PIA). Rares sont les formations à faire par exemple explicitement référence au projet NCU NLSU (notamment les licences *Chimie, LLCER*). Les équipes pédagogiques n'indiquent recourir que très marginalement à l'offre de formation proposée aux personnels, ainsi qu'aux dispositifs d'accompagnement proposés par l'établissement et ses facultés. Pour autant, un dynamisme transparait de la diversité des situations d'enseignement proposées aux étudiants. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre, si elles demeurent classiques dans leur très grande majorité, sont tout de même diversifiées avec le recours à des mises en situation des étudiants sous la forme d'ateliers (par exemple licence *Électronique, énergie électrique, automatique*), parfois proposés sur le terrain (licences *Sciences de la vie, Sciences de la Terre*), ou de projets tutorés qui sont proposés dans toutes les licences professionnelles. Les licences du domaine STS font une large place aux travaux pratiques. Par exemple, la licence *Sciences de la Terre* les renouvelle régulièrement grâce à l'acquisition de nouveaux équipements. Plusieurs formations ont également recours à de la pédagogie numérique en appui de l'offre présente ou pour proposer des enseignements hybrides (licences *Histoire ; Mathématiques* ou encore *Lettres*). Les locaux accueillant les enseignements ne sont toutefois pas toujours adaptés aux besoins spécifiques de certaines formations. Les enseignements informatiques de spécialité de la licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* ont ainsi dû être relocalisés dans les locaux du lycée-CFA partenaire, compte tenu de l'inadéquation des salles à disposition à l'Institut de géographie. La politique de partenariats développés autour de formations très spécifiques permet de pallier en partie ce problème bâtiminaire. La conséquence en est l'accroissement de l'éclatement des lieux d'enseignement et une complexification de la mise en œuvre des formations.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement à la recherche des formations du premier cycle est de grande qualité. La diversité des thématiques couvertes en recherche dans les laboratoires de SU permet d'assurer une couverture très large des entrées disciplinaires, dès les premières années de formation. L'initiation à la recherche est présente dans la quasi-totalité des formations. Elle prend communément la forme d'enseignements de méthodologie, mais aussi d'ateliers-recherche ou de stage recherche obligatoires qui permettent de préparer à la poursuite d'études en master (par exemple licences *Électronique, énergie électrique, automatique ; Sciences de la Terre*). Les laboratoires accueillent également des étudiants en stage de découverte, hors maquette (par exemple, licence *Science de la Terre*). Il aurait été intéressant d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accueil des étudiants du premier cycle en laboratoire, notamment sur les dispositifs mis en place au sein de SU pour encourager cette pratique. La formation à l'intégrité scientifique est inégalement développée et dépend plus largement des finalités données aux enseignements de recherche documentaire. Ces derniers bénéficient d'un maillage fin de bibliothèques déconcentrées qui complètent utilement les bibliothèques centrales. Il n'est toutefois pas possible d'apprécier le caractère systématique de l'implication des équipes des services documentaires dans les formations, par manque d'informations dans les DAE.

Les enseignants chercheurs (EC) constituent le cœur des équipes pédagogiques de la plupart des licences générales de SU (en moyenne plus de 50 % des intervenants). Les licences professionnelles voient également dans leur majorité plusieurs EC intervenir et prendre part à l'animation de la formation (par exemple jusqu'à 13 EC dans la licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*). La licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* constitue en cela une singularité qui interroge puisqu'elle ne voit aucun EC intervenir dans les enseignements proposés, ce qui met en cause le caractère universitaire de la formation dispensée. Il en est de même, en santé, pour le certificat de capacité d'*Orthoptiste*, où un seul EC intervient pour un volume modeste (21 heures). Un unique EC intervient également dans la licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web*, ce qui en fait aussi une formation peu adossée à la recherche, mais, en complément, celle-ci implique deux enseignants permanents de SU permettant de lever la remise en cause du caractère universitaire de la formation (à eux trois, ils assurent plus de 50 % des enseignements).

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

La professionnalisation est inégalement prise en compte dans les formations du premier cycle de SU, mais l'effort entrepris pour ouvrir les formations à l'alternance est remarquable. Les licences professionnelles sont résolument pensées et organisées pour répondre à cette finalité, et la politique de l'établissement en faveur de l'alternance trouve en elles un champ d'application efficace puisque chacun des diplômes concernés est ouvert aux contrats d'apprentissage en s'appuyant sur un ensemble varié de CFA, selon la thématique de la formation et son lieu d'implantation. L'alternance est également pratiquée dans certaines licences générales, en troisième année (licences *Informatique* ; *Mécanique* ; *Sciences de la vie* ; *Information-communication*). Il s'agit là d'une concrétisation sensible d'un objectif politique de l'établissement dans le champ de la formation, mais également d'un investissement fort des équipes pédagogiques : ainsi, l'ouverture à l'alternance de la licence *Mécanique* est liée à une évolution interne des priorités de la formation. Il n'est en revanche pas toujours possible d'apprécier la façon dont sont pris en compte le travail salarié hors alternance et l'engagement étudiant, faute d'informations dans les DAE. Pourtant, comme mentionné dans le DAE de la licence *Science de la Terre*, l'établissement propose une unité d'enseignement « Initiatives et engagement étudiant » qui permet de valoriser les compétences acquises hors programme de la formation à travers une échelle à deux niveaux (investi ou expert), délivrant, respectivement, 3 ou 6 crédits ECTS. On peut regretter qu'elle ne soit le plus souvent proposée aux étudiants qu'en surnuméraire, hors maquette. Seule la licence *Information-communication* indique en effet l'inclure dans les 60 crédits ECTS. Les licences générales proposent majoritairement des stages facultatifs sans que, là encore, la plupart des DAE ne permette d'apprécier la façon dont ils sont éventuellement pris en compte dans le processus de validation du diplôme. La licence *Information-communication* se distingue toutefois, avec un stage obligatoire en troisième année délivrant sept crédits ECTS.

Les équipes pédagogiques sont inégalement ouvertes à des acteurs du monde socio-économique et culturel. L'ensemble des licences professionnelles et quelques licences générales associent bien ces derniers dans leurs activités. C'est le cas notamment de la mention *Histoire de l'art et archéologie* (qui bénéficie en outre des interventions d'un enseignant-chercheur associé – PAST) ou encore *Musicologie* et *Géographie et aménagement*. Ces intervenants assurent des enseignements variés, tournés vers la professionnalisation, mais également vers l'acquisition de fondamentaux disciplinaires. Certaines formations n'ont en revanche qu'un nombre limité d'intervenants du monde socio-économiques et le justifient par la finalité de poursuite d'études (par exemple licence *Sciences de la vie*). Pour autant, les objectifs de professionnalisation et de poursuite d'études ne s'opposent pas en matière de formation. En effet, ils participent tous deux à l'orientation et à la construction du parcours de formation des étudiants. D'un point de vue général, les activités en faveur de la préparation à l'insertion professionnelle demeurent peu renseignées, tout comme d'ailleurs celles en faveur de l'orientation en master.

Il est difficile d'apprécier de manière qualitative le devenir des diplômés tant les données et les analyses proposées sont majoritairement lacunaires. C'est tout particulièrement le cas pour les licences générales, et ce manque rejoint l'insuffisance constatée en matière de suivi de la réussite des étudiants. La tendance d'ensemble montre toutefois une conformité des débouchés aux finalités de formation. Les diplômés de licence générale poursuivent en moyenne à 90 % en master, mais les informations manquent pour apprécier le taux de poursuite d'études au sein de SU. Ainsi, l'analyse proposée tant par la licence *Mathématiques* que par la licence *Sciences de la Terre* met en évidence des taux relativement faibles de diplômés poursuivant en deuxième cycle dans l'établissement (respectivement 47 et 52 %). Cette analyse aurait été utile pour l'ensemble des mentions afin d'apprécier l'effectivité de la cohérence du continuum licence-master tel qu'il est pensé au sein de l'établissement. En effet, l'offre de deuxième cycle repose sur des mentions disciplinaires et non sur les bivalences disciplinaires encouragées en premier cycle. Il conviendrait de s'assurer que cette discontinuité ne nuit pas à la trajectoire d'études des étudiants au sein de l'établissement. Les diplômés de licence professionnelle s'insèrent quant à eux majoritairement dans la vie active (50 à 90 % des diplômés sont généralement en emplois quelques mois après la diplomation). Toutefois, certaines LP connaissent des taux de poursuite d'études en deuxième cycle qui croissent (par exemple la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*), et dépassent parfois 50 % des diplômés (LP *Chimie et physique des matériaux* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*). Même si la poursuite se fait majoritairement dans des masters en alternance, cela doit appeler les équipes pédagogiques à une vigilance accrue afin de ne pas dénaturer la finalité première du diplôme de licence professionnelle, d'autant que les programmes de ces formations sont bien adaptés pour permettre une insertion professionnelle immédiate, beaucoup moins pour préparer à une poursuite d'études, à l'inverse des licences générales. La LP *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique* est la seule à n'avoir fourni aucune information concernant le devenir de ses diplômés.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie est un point faible de l'offre de formation en premier cycle de SU. Si un effort particulier est remarqué en matière d'ouverture à l'alternance, l'ouverture des formations à la formation continue est particulièrement faible. Le nombre de stagiaires de la formation continue est très faible dans les formations lorsqu'il n'est pas nul. L'absence quasi généralisée de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) manifeste que ce champ n'est pas exploré ni valorisé par les formations.

Le déploiement de l'approche par compétences (APC) demeure très balbutiant. Seules certaines licences professionnelles proposent des exemples aboutis de structuration de la formation en compétences, avec des programmes organisés en blocs de connaissances et de compétences (licences professionnelles *Chimie et physique des matériaux ; Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement ; Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Métiers de l'industrie : mécanique*). La licence *Musicologie* se distingue là encore des autres licences générales par le déploiement d'une APC structurante, une caractéristique qui singularise également la licence *Histoire de l'art et archéologie*. D'autres licences professionnelles ont amorcé un processus non encore abouti (licences professionnelles *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement ; Métiers de l'informatique : application web*). Les autres formations du premier cycle n'ont pas réellement amorcé la réflexion, ce qui est particulièrement problématique pour la licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique*. Une démarche de partage d'expérience valorisant la trajectoire des licences professionnelles plus avancées dans le déploiement de l'APC est à l'œuvre au sein de la faculté des Sciences et ingénierie. Il conviendrait que cette démarche soit diffusée à l'échelle inter-facultaire. Plus largement, la démarche de certification des compétences numériques ou linguistiques demeure marginale. La licence *Lettres* est l'un des rares exemples à proposer une certification des compétences numériques (PIX).

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'ouverture internationale des formations du premier cycle de SU est en deçà des ambitions et du potentiel de l'établissement. Certaines formations font de l'international un enjeu affirmé, notamment les licences *Histoire* et *Musicologie*. Cette dernière, dans le cadre de son parcours *Musicologie-mécanique* qui est également accessible depuis la licence *Mécanique*, prévoit un semestre obligatoire à l'étranger en troisième année. Certains parcours de la licence *Lettres* reposent également sur au moins un semestre à l'étranger. Toutefois, aucune politique ou stratégie d'ensemble ne se dégage de l'analyse de l'ouverture internationale des formations. Il y a peu de référence à l'Alliance européenne 4EU+ dans les DAE des formations du premier cycle. Seule la licence *Lettres* fait état d'une co-diplomation internationale, en l'occurrence avec l'université de Bonn (Allemagne). La licence *Informatique* propose également un parcours international dans le cadre d'un partenariat avec Montréal (Canada). Certaines formations proposent, en outre, des parcours sur le site SU d'Abu Dhabi (11 licences). Les licences développent fréquemment des accords spécifiques, en lien avec leurs domaines disciplinaires, et participent ainsi aux 1 000 accords Erasmus+ affichés par l'établissement dans son rapport d'autoévaluation (RAE). Les licences professionnelles ne proposent pas la possibilité d'effectuer des mobilités en le justifiant par le rythme de formation en alternance et l'objectif de préparer à une insertion professionnelle dans un contexte uniquement national. Pour autant, même dans ces formations, l'internationalisation est partiellement intégrée sous la forme d'enseignements d'une langue vivante. Les trois années considérées dans l'évaluation sont marquées par la pandémie de la Covid-19, ce qui impacte nécessairement les flux d'étudiants, y compris dans le cadre des échanges encadrés, organisés par des accords (notamment le programme *European Action Scheme for the Mobility of University Students – Erasmus*). Pour autant, le nombre de mobilités entrantes et sortantes est faible, avant comme après la crise sanitaire. Il en est de même des flux de mobilités enseignantes, sauf dans le domaine des sciences médicales. Si des référents internationaux sont désignés dans certaines formations, les DAE n'explicitent pas les dispositifs de préparation à la mobilité, à l'exception de la licence *Lettres*. La majorité des formations accueille des étudiants internationaux, avec des flux globalement soutenus pouvant représenter jusqu'à 54 % des étudiants inscrits dans les deux dernières années de la Licence *Électronique, énergie électrique, automatique*, qui soulignent la renommée de l'établissement et de ses formations, mais la faiblesse de l'individualisation des parcours se manifeste également par l'absence d'offre spécifique pour les publics internationaux.

L'enseignement des langues vivantes (LV) est un point fort de l'offre de formation du premier cycle, notamment dans le périmètre de la faculté des Lettres. Un module de LV est prévu chaque année, voire chaque semestre dans la majorité des formations, y compris en licence professionnelle. La plupart des formations propose avant toute chose une pratique de l'anglais, mais une diversité de langues est proposée aux étudiants. Cette diversité ne peut toutefois pas toujours être effectivement choisie par les étudiants en raison des complexités d'emplois du temps qui obèrent parfois la compatibilité entre l'offre et la demande. L'enseignement de l'anglais est parfois thématique en lien avec le champ de spécialité de la formation (par exemple licences professionnelles *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*), ce qui est très positif du fait d'inclure la pratique de la langue dans le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant. Plusieurs formations proposent des cours disciplinaires en anglais (licence *Chimie ; LP Métiers du commerce international*), participant ainsi d'une interculturelité par l'entrée disciplinaire. En revanche, les formations ne mettent pas en place une politique systématique de certification obligatoire en langue étrangère. Certains contre-exemples existent, notamment en LP *Chimie : formulation* qui propose le passage du *Test of English for International Communication (TOEIC)* pour les apprentis. La majorité des

formations offre, sur la base du volontariat, la possibilité de passer le certificat de compétences en langue de l'enseignement supérieur (CLES).

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations du premier cycle présente plusieurs imperfections. Les DAE confirment la difficulté exposée par l'équipe de pilotage politique dans le RAE de l'établissement : l'éloignement entre le niveau de définition de la politique de l'établissement (autrement dit le niveau inter-facultaire) et le niveau de mise en œuvre des formations au quotidien, soit les UFR. La rareté des références faites aux projets structurants de l'établissement est éloquent, alors même que le projet le plus emblématique impliquant le premier cycle, le projet NCU-NLSU, connaît une véritable concrétisation à travers la modularisation de l'offre de formation, dans le prolongement des réalisations conduites lors de la phase probatoire de l'IDEX SUPER. La valeur ajoutée du niveau facultaire n'apparaît pas clairement dans la conception et le fonctionnement des formations du premier cycle en ce qu'aucune politique ou aucun axe directeur définis à ce niveau ne transparait dans les DAE. Les auditions ont permis d'apporter des informations complémentaires qui révèlent l'hétérogénéité des fonctions et des compétences exercées par chacune des trois facultés dans le 1^{er} cycle. Ce manque d'homogénéité ne serait pas un problème en soi si toutes les formations pouvaient bénéficier du même appui en matière de suivi et de pilotage, notamment de données fiables. Or, les trois années d'observation (2019-2022) font apparaître de nettes différences, par exemple, entre la faculté des Sciences et ingénierie qui possède un observatoire qui produit des données à son niveau et la faculté des Lettres qui n'est pas dotée d'une telle structure.

Le suivi des étudiants et des résultats des formations est globalement insuffisant, avec des données peu analysées lorsqu'elles sont fournies. Les UFR demeurent l'échelle élémentaire de fonctionnement des équipes pédagogiques et, en lien avec les facultés, d'appréciation de la soutenabilité de l'offre de formation. Les conseils d'UFR continuent d'avoir un rôle fondamental pour la validation des programmes, ce qui permet de garantir une proximité dans le niveau de décision, mais pas de diffuser une culture unifiée à l'échelle de l'établissement en matière de suivi des étudiants et des résultats des formations. Plusieurs formations présentent un suivi insuffisant de la réussite des étudiants et du devenir de leurs diplômés, notamment la licence *Histoire* et la licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique*.

Rares sont les conseils de perfectionnement, ou instances en tenant lieu, à fonctionner correctement, y compris en licence professionnelle, soit parce qu'ils ne sont pas réunis régulièrement, soit parce que leur composition ne permet pas de représenter toutes les parties prenantes de la formation. Ce problème, déjà été identifié lors de la précédente évaluation réalisée par le Hcéres, n'a pas été corrigé. La composition n'est d'ailleurs pas toujours précisée. La place des étudiants dans ces instances est insuffisante quand elle n'est pas inexistante (par exemple, LP *Chimie : formulation* et *Bio-industries et biotechnologies* ; licence *Informatique*). Nombre de ces instances n'accueillent pas de représentants du milieu socio-économique et culturel (par exemple, licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie*, *Philosophie*, *Sciences de la Terre*, *Sciences de la vie* ; LP *Bio-industries et biotechnologies*). Certaines formations ne se sont pas dotées de conseil de perfectionnement au sens strict, laissant le soin au conseil d'UFR ou de département, au sein de l'UFR, de tenir lieu de cette instance : ainsi, le conseil de l'UFR *Géographie et aménagement* joue le rôle de conseil de perfectionnement à la fois pour la licence *Géographie et aménagement* et pour la mention de master *Géographie, aménagement, environnement, développement*. Cette situation, annoncée comme temporaire, apparaît surtout comme une réponse d'urgence devant l'absence de mise en place de conseil de perfectionnement dans ces deux diplômes durant la période 2017-2022, avec une première réunion provoquée en avril 2023. Pour d'autres formations, des conseils de département ou des études, au sein des UFR, se substituent aux conseils de perfectionnement des formations. Certaines enfin n'ont toujours pas mis en place d'instances assurant les fonctions attendues d'un conseil de perfectionnement (licence *Sociologie* ; certificat de capacité d'*Orthoptiste* ; LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* ; LP *Métiers de l'informatique : applications web*). Plusieurs conseils de perfectionnement fonctionnent néanmoins conformément aux dispositions du code de l'éducation, que ce soit en licence professionnelle (*Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*) ou en licence (*Musicologie*). De plus, des démarches d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants sont en place, dans des licences professionnelles (par exemple, *Bio-industries et biotechnologies* ; *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*), ou même dans des licences pour lesquelles les conseils de perfectionnement ne fonctionnent qu'imparfaitement (licences *Géographie et aménagement*, *Sciences de la Terre*). Cette démarche n'est toutefois pas systématisée (par exemple, licence *Sociologie* ; LP *Chimie et physique des matériaux* ; LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* ; LP *Chimie : formulation*), et surtout elle n'est pas valorisée dans les DAE qui demeurent souvent lacunaires en la matière. Les informations permettant d'apprécier le fonctionnement des formations se trouvent le plus souvent dans les annexes du DAE, or celles-ci ne sont pas toujours fournies, ce qui témoigne d'une appropriation incomplète de

la démarche d'autoévaluation par les équipes pédagogiques. C'est tout particulièrement le cas de la licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique*.

Conclusion

Points forts

- Une offre diversifiée, permettant de se former à des disciplines rares au niveau national ;
- Des formations fortement adossées à la recherche ;
- Des parcours modulaires, pluridisciplinaires permettant une spécialisation progressive ;
- Des formations à l'attractivité confirmée, avec des passerelles effectives ;
- Une offre de licence professionnelle pensée et structurée en lien avec les besoins socio-économiques.

Points faibles

- Un dispositif lacunaire de suivi des cohortes et du devenir des diplômés du 1^{er} cycle ;
- Une démarche d'amélioration continue très inégalement intégrée dans le 1^{er} cycle, selon les équipes pédagogiques et les formations ;
- Des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants du 1^{er} cycle inégalement formalisés, notamment dans les deux premières années du cycle ;
- Une approche par compétences (APC) balbutiante dans le 1^{er} cycle et non cadrée à l'échelle de l'établissement ;
- Des partenariats internationaux qui ne se concrétisent pas suffisamment, en matière de mobilités étudiantes et enseignantes dans le 1^{er} cycle comme en matière d'aménagement pour les publics internationaux ;
- Un manque de visibilité des effets des projets structurants de l'établissement, tel que le NCU NLSU, dans le fonctionnement des formations ;
- Une faible ouverture à la formation tout au long de la vie et aux validations d'acquis (VAE/VAP).

Recommandations

- Mettre en place un dispositif de collecte, de traitement et de circulation des données relatives aux parcours des étudiants du 1^{er} cycle, qui soit homogène et partagé à l'échelle de l'établissement, quel que soit le périmètre facultaire concerné.
- Développer une culture de l'amélioration continue intégrée dans le pilotage des formations du 1^{er} cycle, avec cadrages des évaluations des enseignements et des conseils de perfectionnement.
- Formaliser les dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants du 1^{er} cycle en faisant apparaître leur appropriation par les équipes, dans le but de remédier à l'important taux d'échec dans les deux premières années.
- Accélérer la réflexion autour du déploiement de l'APC en partageant les expériences acquises, notamment dans les licences professionnelles, à une échelle inter-facultaire.
- Mettre en place, à l'échelle des formations, des dispositifs d'accompagnement à la mobilité internationale qui intègre pleinement un volet pédagogique au-delà de la recherche de financements.

- Rendre visible le soutien apporté aux formations par les projets structurants et favoriser leurs appropriations par les équipes.
- Penser les formations en fonction de l'ouverture à la formation tout au long de la vie, notamment à travers une promotion volontariste des dispositifs de validation des acquis VAE/VAP.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Musicologie* (des taux de réussite trop bas).

Domaine Santé :

- Certificat de capacité d'*Orthoptiste* (part trop faible d'enseignants-chercheurs dans la formation ; absence de conseil de perfectionnement ou d'instance en tenant lieu).

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Histoire* (absence de suivi des étudiants) ;
- Licence *Sociologie* (absence de conseil de perfectionnement ou d'instance en tenant lieu ; absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants) ;
- Licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* (faible adossement à la recherche de la formation ; taux de poursuite d'études en deuxième cycle en très forte croissance).

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies* (faible attractivité ; absence de conseil de perfectionnement effectif) ;
- Licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux* (absence totale d'informations sur le conseil de perfectionnement de la formation ; absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ; taux de poursuite d'études trop élevé en deuxième cycle) ;
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* (absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants) ;
- Licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique* (absence de suivi du devenir des diplômés ; absence de conseil de perfectionnement opérationnel ; une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue très imparfaite) ;
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web* (part trop faible d'enseignants-chercheurs dans la formation ; absence de conseil de perfectionnement) ;
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, environnement* (taux de poursuite d'études en deuxième cycle trop élevé).

Rapports des formations

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues étrangères appliquées, au sein de la faculté des Lettres de SU (FLSU). Elle se déroule sur plusieurs sites : le campus de Malesherbes, le centre Clignancourt, la Sorbonne, l'Institut des études ibériques et le campus Pierre & Marie Curie de Jussieu. Elle comptait, en 2021-2022, 720 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LEA de SU est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement qui mise sur une offre linguistique large et un spectre disciplinaire étendu. La spécificité de la formation consiste à offrir aux étudiants une compétence linguistique approfondie (l'étude sur trois ans de deux, voire trois langues) en relation étroite avec d'autres disciplines non linguistiques, en l'occurrence au premier chef économie, gestion et droit, ce qui en fait une formation transdisciplinaire, prenant en compte de nombreux enjeux socio-économiques et environnementaux.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par SU. L'importance accordée à la dimension internationale se traduit par plus de 40 partenariats Erasmus+ : Europe, Amérique du Nord et du Sud (Programme MICEFA-Mission Interuniversitaire de Coordination des Échanges Franco-Américains), Asie - en particulier la Chine (Renmin University, avec double diplomation). La mobilité internationale est au cœur du projet de formation. Le nombre d'étudiants inscrits dans l'offre spécifique à l'international est en légère progression (de 131 en 2019-2020 à 134 en 2021-2022) ; de même pour la mobilité sortante (de 61 à 68) et pour la mobilité entrante (de 25 à 33) en dépit d'un léger fléchissement en 2020-2021, conséquence des restrictions liées à la situation sanitaire. Cette donnée, proposée dans le dossier d'autoévaluation (DAE), prend en compte les étudiants effectuant un semestre à Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD) et les étudiants de la convention avec l'université du peuple de Chine (Renmin University of China).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche modeste, quoique réel. L'équipe pédagogique se compose de 57 enseignants-chercheurs (EC), relevant des sections de linguistique du Conseil national des universités (CNU, soit les sections 11, 12, 13, 14, 15) ; elle fait également intervenir des EC de sections proches (1, 2, 5, 6, 7 et 9). Pour autant, la formation affiche en tout premier lieu une volonté de professionnalisation, et son adossement à la recherche se borne à l'intervention des EC dans les enseignements afin d'initier les étudiants à la recherche documentaire.

La formation entretient de fortes relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Elle tient compte des besoins économiques, sociaux, culturels et écologiques du territoire pour définir ses débouchés. Elle collabore avec des partenaires locaux ou nationaux (l'Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO, l'École de hautes études en sciences de l'information et la communication de SU - CELSA, l'université de Montpellier dans le cadre de l'Institut franco-chinois de RenMin à Pékin, diverses écoles de commerce). Le contact avec ces différents acteurs est garanti par un réseau d'*alumni*, la présence sur les réseaux sociaux et l'obligation d'un stage long au semestre 2 (S2) et de 8 semaines en 3^e année (L3). Les partenaires socio-économiques sont représentés au conseil de l'UFR, et participent à la formation à travers l'encadrement de stages et des enseignements. Tout cela contribue à une forte proximité entre la formation et le monde professionnel. L'équipe pédagogique compte 23 intervenants professionnels dont 2 professeurs associés temporaires (PAST) et 21 chargés de cours qui assurent 417 heures de formation à vocation professionnelle. La licence n'ayant pas comme débouché immédiat le monde du travail, l'insertion professionnelle de la plupart des diplômés de licence s'effectue cependant plutôt à l'issue des masters spécifiques proposés par SU.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence LEA met en œuvre les méthodes pédagogiques et de suivi adaptées aux compétences visées. Pour consolider les compétences linguistiques et culturelles d'une licence basée sur la connaissance de la langue et de la civilisation d'au moins deux langues étrangères (voire trois), la formation mise d'abord sur un important volume d'heures d'enseignement : 14 heures hebdomadaires de langues vivantes afin d'obtenir un très bon niveau de langue (968 heures de langue étrangère, 608 heures de disciplines enseignées en langue étrangère). La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques dans le sens d'un apprentissage par compétences.

La formation développe des méthodes de pédagogie appliquée. Celles-ci sont notamment axées sur la participation active des apprenants (apprentissage par problème, alternance travail individuel et échanges en petits groupes, classe inversée, usage d'outils numériques et de l'intelligence artificielle en traduction, cours en présentiel). L'UFR LEA, tout en privilégiant la modalité des cours en présentiel, a prévu des facilitations pour permettre aux étudiants éloignés ou empêchés de suivre certains cours à distance : modalité hybride, cours synchrones ou a-synchrones, exercices sur plateforme, mise à la disposition des étudiants de diverses typologies d'espaces physiques et virtuels.

La formation met en œuvre plusieurs dispositifs pour développer son ouverture à l'international. La pédagogie est couplée avec une préparation à la mobilité afin d'encourager et faciliter les départs à l'étranger : préparation des candidatures, initiation à l'interculturalité et à l'immersion linguistique et culturelle dans le(s) pays de la langue choisie, suivi attentif des étudiants par des enseignants responsables. Il en va de même concernant les échanges d'enseignants. Le DAE ne précise toutefois pas la part horaire consacrée à ces dispositifs ni leur caractère obligatoire. Il en va de même concernant les échanges d'enseignants. Le DAE n'indique pas le nombre de membres de l'équipe pédagogique bénéficiant de période de mobilités ou d'invitations pour enseigner à l'étranger ni, en retour, le nombre d'enseignants étrangers intervenant dans la formation dans le cadre d'une invitation. On comprend seulement que ces échanges sont très limités. Cette notion d'échange d'enseignants gagnerait à être explicitée.

La licence LEA ne répond pas aux besoins des publics à besoins spécifiques, notamment relevant de la formation continue. Le caractère généraliste et pluridisciplinaire de la licence LEA étant privilégié, il n'existe pas d'adaptation permettant de répondre aux besoins d'un public en recherche d'une formation continue plus spécialisée (3 stagiaires en 2020, seulement 1 en 2022).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions témoigne de l'attractivité constante de la formation auprès de ses différents publics. La demande, massive, est croissante au cours des trois années considérées (2 716 candidatures en 2019-2020 ; 3 621 en 2021-2022). Les flux entrants sont maîtrisés, avec un nombre d'inscriptions en première année (L1) stabilisé (273 inscrits en première année en 2019-2020 ; 280 en 2021-2022 - très majoritairement titulaires d'un baccalauréat de la voie générale). Les capacités d'accueil (300 places en L1) sont ainsi quasiment atteintes. La maîtrise des flux est une caractéristique qui se retrouve à l'échelle des trois années du cycle (738 étudiants en 2019-2020 ; 720 en 2021-2022). Les informations sur ce qu'offre la formation sont très claires et immédiatement accessibles sur le site de Sorbonne Université.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite par année sont très élevés : 75,8 % au passage de la L1 en deuxième année (L2) et 91,1 % au passage de la L2 en troisième année (L3) en 2021-22. Ce taux de réussite s'explique très largement par l'adéquation du recrutement au regard du projet de formation et par l'encadrement de proximité proposé aux étudiants. Ce chiffre contraste toutefois avec la baisse des étudiants ayant validé tous les crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS) des enseignements auxquels ils sont inscrits en L1 (174 en 2019-20, 214 en 2020-21, 149 en 2021-22), en L2 (222, 171, 170) et en L3 (207, 210, 143) : le caractère contradictoire de ces données n'est malheureusement pas analysé. Le taux de réussite élevé valide la pertinence des dispositifs de réussite proposés aux étudiants, notamment dans les domaines de l'expression française, de la gestion et de l'économie.

La formation ne vise pas l'insertion professionnelle, mais la poursuite d'études de ses diplômés. Les enquêtes menées montrent que la quasi-totalité des diplômés de licence poursuit des études en master, la licence LEA n'ayant pas pour finalité l'insertion dans le monde professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La licence LEA propose un programme d'enseignement conforme aux attentes nationales (1 500 heures étudiants sur trois ans) et dispose d'un nombre conséquent d'enseignants (152 enseignants). L'équipe pédagogique permanente (69 enseignants et enseignants-chercheurs) est répartie de manière équilibrée entre les différentes spécialités. Le DAE permet toutefois de constater que le taux d'encadrement des EC titulaires a légèrement diminué entre 2020-2021 et 2021-2022, passant de 50,9 étudiants pour 1 équivalent temps plein (ETP) à 54,8 étudiants.

La démarche d'amélioration continue est en cours de déploiement et reste à préciser. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation sont assurés par deux dispositifs en cours de définition et d'activation. L'équipe pédagogique reconnaît n'être qu'au début de la conception et de la mise en place de l'évaluation de la formation. Un questionnaire d'évaluation a été soumis aux étudiants de L3 en 2021-2022 et de L1 en 2022-2023, dont les résultats ont fait l'objet d'un traitement. Les membres de l'équipe pédagogique expriment l'intention de tenir compte des remarques des étudiants afin d'améliorer la formation, tout en reconnaissant qu'ils sont encore au stade initial des efforts à faire pour automatiser la procédure d'évaluation par les étudiants. Un conseil de perfectionnement propre à la formation a été récemment mis en place (janvier 2023) et fonctionne tout à fait correctement. La périodicité des réunions est bisannuelle. La composition de ce conseil n'est cependant pas précisée, pas plus que n'est joint le compte rendu de réunion. Le DAE indique que les premières discussions ont porté sur l'hypothèse d'organiser une session d'information sur les « *best practices* » en matière d'entretiens d'embauche, animée par une directrice des ressources humaines (DRH) de l'une des entreprises participant à l'instance. À ce titre, on peut supposer que sa composition contient bien au moins un représentant du monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Une riche approche pluridisciplinaire ;
- Une dimension internationale affirmée, et qui se donne les moyens de fonctionner ;
- Des dispositifs d'aide à la réussite étudiante qui se concrétisent dans des taux de réussite élevés.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue qui reste à consolider ;
- Une analyse insuffisante du suivi des étudiants ;
- La non-adaptation de la formation aux publics de la formation continue.

Recommandations

- Consolider le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et développer un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Mettre en place un processus d'analyse des données fournies par l'établissement et issues des dispositifs mis en place en interne à la formation.
- Mettre en place des dispositifs permettant d'accueillir plus de stagiaires de la formation continue afin de valoriser les relations développées avec les partenaires du monde socio-économique et culturel.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant six parcours : *Études italiennes, Études germaniques et nordiques, Études arabes et hébraïques, Études anglaises et nord américaines, Études slaves et Études ibériques et latino-américaines*. La formation est portée par six unités de formation et de recherche (UFR) de la faculté des Lettres : Études anglophones, Études arabes et hébraïques, Études germaniques et nordiques, Études hispaniques et latino-américaines, Études slaves et Études italiennes. Elle se déroule sur les campus Champollion, Clignancourt, Sorbonne, Malesherbes, à l'institut d'études hispaniques et au centre d'études catalanes. Elle comptait, en 2021-2022, 3 055 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence LLCER s'inscrit dans le projet de l'établissement. Profondément pluridisciplinaire, elle contribue à la très forte diversité des langues enseignées à SU. Il en résulte que les parcours sont très nombreux (47 combinaisons possibles), avec notamment 14 mono-licences, 22 doubles licences, un parcours pluridisciplinaire en anglais, 4 licences avec option accès santé (LAS), 3 licences en majeure-mineure et 1 parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE). Certaines options ainsi que les nombreuses doubles licences – notamment *Allemand-Sciences ; Langue et histoire ; Langue et philosophie ; Langue et lettres modernes ; Langue et lettres, édition, médias, audiovisuel* (LEMA) – assurent une transversalité et une transdisciplinarité vivement encouragées par l'établissement. La formation a bénéficié du soutien du Programme d'investissements d'avenir (PIA) Nouvelles licences à Sorbonne Université (NLSU), notamment pour le financement de la mise en place d'un parcours à distance en allemand ou encore d'enseignements de remédiation.

L'ouverture de la formation à l'international est une priorité en licence LLCER. Elle correspond à la fois aux objectifs de l'établissement depuis sa création en 2018 et au potentiel résultant de la situation culturelle, géographique, extrêmement favorable de Paris. La ville attire de nombreux étudiants venus de l'étranger (en 2021-2022, 10,5 % des étudiants inscrits sont étrangers) et elle permet d'établir des coopérations avec de nombreuses institutions culturelles étrangères qui y sont présentes. Deux accords de double diplomation ont été établis avec les Universités de Bologne et Bonn, si bien que 42 étudiants bénéficiaient en 2021-2022 d'une offre de formation spécifique à l'international. La formation investit l'alliance européenne 4EU+ et participe donc à ce projet structurant pour l'établissement. Les échanges notamment dans le cadre des programmes *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus, Erasmus+) sont valorisés, et génèrent 430 partenariats. Ces accords se traduisent par des flux croissants de mobilités entrantes et sortantes effectives, sur les trois années considérées (123 mobilités sortantes et 48 mobilités entrantes en 2021-2022), relativement modestes eu égard aux effectifs de la licence, mais relativement corrects en valeur absolue, en raison du suivi administratif et pédagogique que cela représente. Une politique active est menée pour encourager les étudiants de l'UFR des Études arabes et hébraïques à postuler au Programme de bourses arabisants qui facilite des séjours en Tunisie, au Liban, en Jordanie et en Égypte. La mobilité entrante des professeurs étrangers invités n'est pas chiffrée.

L'adossé à la recherche, de grande qualité, intègre la formation à l'intégrité scientifique. Cet adossé repose non seulement sur les enseignements de méthodologie universitaire généraliste, mais également sur les interventions parfois très spécialisées proposées dès la deuxième année (L2) dans des domaines de recherche des enseignants. Les étudiants de licence sont parfois invités à participer aux séminaires de recherche quand ceux-ci recoupent les thèmes de leurs programmes de cours. La sensibilisation aux enjeux de l'intégrité scientifique est assurée, en investissant des questions d'actualité en lien avec l'intelligence artificielle.

Les relations avec le monde social et économique profitent du dynamisme culturel parisien, mais la professionnalisation demeure secondaire dans le projet de formation. Aux cours qui abordent les principales questions sociétales (environnement, égalité, genre, caractérisation idéologique des productions culturelles...)

s'ajoutent les initiatives culturelles organisées par les UFR (semaine des UFR des Études germaniques et slaves, festival du documentaire engagé dans les Amériques, ateliers de théâtre, etc.). Cette sensibilisation des étudiants a pour pendant la construction d'un projet professionnel obligatoire. Cependant, la réalisation d'un stage demeure facultative même si les stages sont encadrés et crédités (3 crédits du système européen, *European credit transfer and accumulation system*, ECTS). La conséquence en est un faible nombre d'étudiants réalisant un stage (10 par parcours). Les étudiants peuvent également participer à l'organisation d'initiatives culturelles qui les mettent en contact avec le monde professionnel non académique (intellectuels, artistes, institutions de la culture).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le déploiement de l'approche par compétences reste limité. Des réflexions développées par les équipes pédagogiques sont concrétisées à travers la structuration de certains parcours en blocs de compétences. L'intégration transversale des compétences propres à l'apprentissage des langues est insuffisamment explicitée dans le dossier d'auto-évaluation (DAE). La culture numérique est encouragée, avec un accès donné par certaines UFR à la certification en informatique PIX pour leurs étudiants (650 étudiants sur les 3055 inscrits dans la mention ont obtenu une certification PIX en 2021-22), mais l'élargissement de la démarche se heurte à la capacité d'encadrement des étudiants par l'équipe pédagogique. Une réflexion a été engagée par les anglicistes pour remédier à cette lacune en créant une formation à PIX en langue anglaise. Aucun étudiant ne dispose d'un compte de e-portfolio au niveau de la licence.

La formation profite des dispositifs de l'université pour développer et diversifier ses méthodes pédagogiques. Un inventaire en est dressé : pédagogie par projets, pédagogie différenciée pour prendre en compte l'hétérogénéité des publics, autonomie des étudiants, pédagogie inversée, spécialité *Bosniaque, croate, monténégrin, serbe* (BCMS) du parcours *Études slaves* entièrement en ligne de même qu'une option en hongrois. La moitié des étudiants (1 578) a accès à tout ou partie des enseignements sur le mode hybride, conséquence du soutien obtenu dans le cadre des projets PIA. La formation bénéficie de l'excellence des équipements des Centres Malesherbes et Clignancourt avec ses salles en présentiel.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont profondément orientés vers l'international, en cohérence avec le projet de la mention. Cela vaut autant pour la préparation à la mobilité sortante – très encouragée par les UFR – que pour les débouchés professionnels immédiats ou pour la poursuite d'études. La formation propose une large palette de langues vivantes, dont certaines sont proposées par le service d'innovation pour l'apprentissage des langues (SIAL) de SU ou dans d'autres UFR que ceux de langues, littératures et civilisations étrangères (ainsi pour les langues asiatiques comme le japonais, le coréen et le persan). Une offre d'enseignement en Français langues étrangères (FLE) a été mise en place par certaines UFR (Études slaves et arabes) pour renforcer la maîtrise de la langue française des étudiants internationaux et en mobilité entrante. Le nombre d'heures étudiants de langues étrangères sont d'environ 1 500 heures pour chaque parcours. Il est projeté d'ajouter des cours de disciplines non linguistiques en langue étrangère (sociologie et économie), ce qui pose la question d'une mutualisation avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont adaptés ni à la formation continue ni à l'alternance. La formation voit le nombre de stagiaires de la formation continue baisser (de 45 stagiaires en 2019-2020 à 26 stagiaires en 2021-2022). Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) et une autre validation des acquis professionnels (VAP) ont été délivrées entre 2019 et 2022. Les parcours en langues slaves (russe ; polonais ; bosniaque, croate, monténégrin, serbe) et langue arabe sont, en outre, déclinés en diplômes d'université (DU) qui accueillent 15 inscrits en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité incontestable. Le recrutement prend en compte trois catégories d'étudiants : les francophones ayant pratiqué la langue vivante 1 au lycée ou en famille, les natifs, les grands débutants. Il est d'échelle nationale et cible particulièrement les lycéens issus des baccalauréats internationaux, comme Abibac (allemand) ou Bachibac (espagnol). Des ambassadeurs étudiants et des journées portes ouvertes sont mis sur pied. Le nombre des candidatures en première année (L1) est en forte augmentation, passant de 8 662 en 2019-20 à plus de 10 417 candidatures en 2021-22. Aucun étudiant primo-inscrit ne rentre dans le cadre du dispositif Oui-si puisque la faculté des Lettres ne met pas en place ce dispositif. Le nombre d'inscrits administratifs en première année est en nette augmentation au cours des trois années considérées (1 201 en 2019-20, 1 550 en 2021-22 après un pic à 1 767 en 2020-21). Cette augmentation se retrouve dans la suite du cycle, en 2^e année (658 inscrits en 2019-2020, 799 en 2021-2022) et 3^e année (620 inscrits en 2020-2021, 698 en 2019-2020).

On constate notamment une constante progression des flux dans les parcours, *Études anglaises et nord américaines*, *Études ibériques et latino-américaines*, *Études slaves*.

La réussite des étudiants fait l'objet d'un suivi efficace. À la suite des évaluations de fin de semestre lors des jurys, les équipes mettent en place certains tutorats et des dispositifs de remédiation. Ceux-ci ne sont cependant pas explicités. La précision des statistiques fournies pour les données de caractérisation permet d'observer que plus de la moitié des anglicistes inscrits en L1 sont diplômés à la fin de la L3 (188 L3 en 2021-22 sur 350 inscrits en L1 en 2019-20). En revanche, seul un quart des étudiants entamant la formation en première année dans les parcours *Études slaves*, *Études italiennes* et *Études ibériques et latino-américaines* sont diplômés à l'issue de la L3. Le taux d'échec est encore plus important dans les parcours *Études germaniques et nordiques* et *Études arabes et hébraïques*. Le taux d'échec à l'échelle de la mention demeure de ce fait trop important, avec de grandes disparités entre les parcours, et demeure analysé de manière trop sommaire. Les difficultés des étudiants, notamment les grands débutants, dans certaines langues rares, peuvent donner lieu à des réorientations examinées avec soin par les équipes pédagogiques.

L'insertion professionnelle ne fait pas l'objet de suivi ou d'analyse, à l'inverse de la poursuite d'études des diplômés. La finalité première de la formation est la préparation à la poursuite d'études, ce qui se concrétise dans les trajectoires étudiantes, même si le taux de poursuite d'études est en baisse. L'équipe pédagogique explique cela par une auto-censure des étudiants sans plus de précisions. Une liste générique des métiers post-licence est fournie, sans que soit esquissée la moindre approche statistique ou analytique des débouchés ni les étapes nécessaires après la licence pour parvenir aux professions mentionnées. Pourtant, en L3, cette finalité est également considérée avec un module de construction du projet professionnel qui permet un bilan de parcours, un travail sur les compétences et une analyse de projet.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Pour atteindre ses objectifs, la formation dispose d'importants moyens en encadrement. Sur les 293 enseignants qu'elle emploie, 173 sont des permanents qui garantissent une formation de qualité et 120 des non permanents dont le nombre d'heures d'enseignement varie de 1 à 15. Chacune des 6 UFR accueille chaque année des professeurs invités parallèlement à la sortie d'enseignants qui vont à l'étranger. La formation en tire évidemment profit, mais malheureusement aucun chiffrage n'accompagne cette déclaration. Un congé pour projet pédagogique (CPP) a été accordé en 2022 pour développer une formation aux outils numériques en langue anglaise. La mise en place d'un atelier de théâtre en espagnol figure également en preuve du soutien de l'établissement aux projets pédagogiques. Le coût de l'offre de formation est ajusté tous les ans en fonction des moyens alloués. La gestion des groupes de travaux dirigés (TD) se fait dans le respect de la politique de l'établissement.

Le processus d'amélioration continue demeure peu structuré. Il n'y pas d'enquête réalisée auprès des étudiants. Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement qui réunisse les six parcours. Certaines UFR ont mis en place des instances, très hétérogènes, jouant ce rôle pour le parcours sont elles ont la charge (UFR Études anglophones, par exemple). L'intention de mettre en place une instance à l'échelle de la mention est exprimée, mais n'est pas concrétisée. Les conclusions des instances mises en place à l'échelle des parcours concernés sont présentées et synthétisées dans le DAE. À quelques rares exceptions près, la participation de professionnels extérieurs au monde académique y est encore peu valorisée.

Conclusion

Points forts

- La richesse de l'offre qui participe à la stratégie de l'établissement dans le champ de la formation ;
- Une attractivité avérée concrétisée par un recrutement au niveau national ;
- Un adossement à la recherche de qualité et structurant.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue lacunaire ;
- Une APC balbutiante ;
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Recommandations

- Mettre en place une instance de suivi de la formation, à l'échelle de la mention et l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Définir et concrétiser une ambition en matière de déploiement de l'APC.
- Développer un dispositif de suivi du devenir professionnel des diplômés.

LICENCE LETTRES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant trois parcours : *Lettres classiques* ; *Langue française* ; *Littérature française*. La formation est portée par les unités de formation et de recherche (UFR) Littérature française, Langue française, Latin et Grec, composantes de la faculté des Lettres de SU. Elle se déroule sur les sites Malherbes, Clignacourt et Sorbonne. Elle comptait, en 2021-2022, 3 161 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Formation historique de Sorbonne Université, la licence *Lettres* est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle est construite de manière cohérente et complémentaire aux autres formations de premier cycle, avec lesquelles elle collabore, et en articulation avec les autres cycles, auxquels elle prépare. Il en résulte que les trois parcours permettent de suivre 18 orientations/options différentes (parcours pédagogiques distincts des parcours diplômants), ce qui doit permettre l'individualisation du parcours étudiant, mais s'avère concrètement complexe et dans un premier temps difficilement lisible. La formation repose sur le bon fonctionnement de nombreux partenariats (locaux, régionaux et internationaux) et propose des orientations dont l'interdisciplinarité est réelle : bi-licences Lettres / anglais, espagnol ou allemand ; option *Lettres, édition, médias, audiovisuel* (LEMA), en collaboration avec l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA) de SU, également proposé à Sorbonne Université à Abu Dhabi (SUAD) ; doubles cursus Lettres / informatique ; Lettres / sciences sociales, en collaboration avec l'Institut d'études politiques de Paris (Science Po).

La formation est ouverte à l'international et repose sur d'importants partenariats internationaux. Une co-diplomation avec l'université allemande de Bonn est proposée pour la bi-licence *Lettres/allemand*, qui suppose une forte mobilité étudiante (les étudiants allemands séjournent en France en deuxième année - L2), les étudiants français suivent les enseignements à Bonn en troisième année (L3). Les étudiants optant pour la licence *Lettres et sciences sociales* suivent obligatoirement leur L3 à l'étranger ; les étudiants suivant la licence *Lettres et informatique* doivent valider le dernier semestre de la licence (S6) à l'étranger. Le nombre d'étudiants concernés n'est pas clairement spécifié : le dossier indique entre 9 et 6 étudiants concernés par la formation spécifique à l'international, mais ne propose que des données incomplètes. La mobilité internationale est également proposée aux étudiants des parcours monodisciplinaires, qui bénéficient d'un encadrement et d'une offre de bourses du programme European action scheme for the mobility of university students (Erasmus). La mobilité sortante est réelle, avec entre 53 et 67 étudiants sortants (entre 2020 et 2022) et une mobilité entrante en augmentation depuis la pandémie, passant de 19 étudiants en 2020 à 51 en 2022. Si le nombre absolu semble important, le ratio au nombre d'inscrits total de la licence (3 161 en 2022) reste toutefois plutôt faible (2 % des étudiants en mobilité sortante). Le dossier d'autoévaluation (DAE) explique ce fait par un sous-dimensionnement du service des relations internationales de l'université.

La licence *Lettres* propose une formation à la recherche relativement adaptée à sa finalité. 153 enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs sections du Conseil national des universités (CNU, sections 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 27 et 71) assurent la plupart des enseignements, même si les composantes participant à la formation font de plus en plus appel à des vacataires pour des enseignements fondamentaux. Les différents parcours et options proposent des modules d'initiation à la recherche documentaire (en collaboration avec les personnels des bibliothèques) et aux humanités numériques. Selon les options, la troisième année est l'occasion d'une présentation de la recherche et de la réalisation d'un mini-mémoire (licence *Lettres-allemand* notamment). Les étudiants ne sont pas systématiquement associés aux activités des unités de recherche de rattachement, mais les enseignements disciplinaires proposent une présentation des grandes orientations de la recherche ainsi que la présentation des règles déontologiques et d'un rappel systématique concernant le plagiat.

La licence *Lettres* est une formation généraliste, qui prend en compte les besoins socio-professionnels et intègre de manière efficace des éléments de pré-professionnalisation autour desquels s'organisent les options proposées aux étudiants, en accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La participation de professionnels des secteurs visés varie selon les options, elle est très importante dans

le cas de la licence LEMA (150 heures sur l'ensemble de la formation), beaucoup moins marquée pour les parcours *Lettres modernes* ou *Lettres classiques* (20 heures). Les stages ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandés aux étudiants qui souhaitent une poursuite d'études en master professionnel. Une centaine d'étudiants en a bénéficié en 2022. La formation est ouverte à la formation continue, sans aménagement spécifique, mais l'alternance ne correspond pas aux attendus d'une licence *Lettres*. Des ateliers professionnels sont proposés aux étudiants en L2 afin de préparer leur projet professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique veille à mettre en place des méthodes pédagogiques et des évaluations adaptées aux contenus et aux compétences visées par chacun des parcours et favorisant l'alignement pédagogique. Elle travaille également à la mise en place d'une approche par compétences, à partir du référentiel national et d'un référentiel complémentaire. La formation favorise la validation de compétences complémentaires, dont l'engagement étudiant et la culture numérique (certification PIX obtenue par 244 étudiants en 2022). Elle propose également des modules de remédiation en langue, prise de notes et vie étudiante (conditions d'accès à ces dispositifs et volumes des enseignements non spécifiés par le DAE).

La formation intègre des méthodes d'enseignement variées et adaptées aux finalités d'une licence *Lettres*. L'UFR de Langue française bénéficie de l'aide d'un référent pour l'innovation pédagogique (hors projets des programmes d'investissements d'avenir, PIA). Certains enseignements (le DAE n'explique pas lesquels, ni sous quelles conditions) peuvent être suivis partiellement ou totalement à distance (hybride, co-modal, à distance synchrone et asynchrone). Toutes les salles sont équipées en moyens de projection visuelle.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont compatibles avec l'ouverture à l'international. Un enseignement de langue vivante est obligatoire à chaque semestre de la formation, et dans le cas de certaines options deux langues peuvent être proposées, parfois de manière optionnelle, comme pour le parcours *Lettres modernes* et les options des bi-licences lettres/ langue. Un atelier est proposé au semestre 5 (S5) à l'intention des étudiants préparant la mobilité (entièrement en anglais). La saturation du service d'innovation pour l'apprentissage des langues (SIAL) ne permet pas la démultiplication de ce type d'initiatives.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont ouverts à la formation continue (FC). L'identification de ce public fait actuellement l'objet d'un travail spécifique. De même, les blocs de compétences susceptibles d'intéresser les publics en reprise d'étude doivent être mieux identifiés afin d'optimiser le fonctionnement de ce type de dispositifs. Le nombre de stagiaires de la FC est en baisse (de 40 en 2020 à 16 en 2022). Le DAE ne dit rien au sujet de l'ingénierie dédiée à la FC et n'indique pas non plus de validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE). La licence *Lettres* ne propose pas de formation en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs d'information mis en place donnent une très bonne visibilité à la formation, ce qui lui assure une très bonne attractivité. Tel est le cas notamment au niveau des titulaires du baccalauréat de la voie générale (entre 8 450 et 8 587 candidatures dans les trois dernières années) ; le nombre de primo-entrants est en légère augmentation (de 2 968 inscrits en 2020 à 3 161 en 2022).

La formation mesure son attractivité. Elle explique l'importante différence entre le nombre de candidatures et le nombre d'inscriptions par le fait que l'établissement constitue le second choix, après les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Le recrutement est national et se fait en fonction des capacités d'accueil de chaque parcours (311 inscrits dans le parcours *Lettres classiques*, 1 387 en *Langue française*, 1 463 en *Lettres modernes* pour l'ensemble de la licence en 2022). L'attractivité internationale est importante : 27 inscrits en *Lettres classiques*, 310 en *Langue française*, 106 en *Lettres modernes* en 2022. En revanche, le DAE ne commente pas vraiment l'origine des primo-entrants, ni la répartition dans les 18 options associées aux parcours.

La licence analyse la réussite des étudiants à partir des procès-verbaux (PV) des résultats annuels, mais de manière partielle, puisque les données chiffrées des parcours et des options ne sont pas détaillées. Les résultats sont assez différents d'un parcours à l'autre, parfois conjoncturels (c'est le cas, selon le DAE, de la bi-licence *Lettres / italien*), mais aucun chiffre ne permet d'étayer cette affirmation. Les résultats d'ensemble de la mention *Lettres modernes* et de l'option LEMA sont satisfaisants, sauf pour la première année (1/3 de réussite chiffre inférieur à la moyenne nationale). Ils sont bien meilleurs en L2 et L3 (2/3 et 3/4 de réussite respectivement).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle de ses diplômés. En effet, elle ne conçoit celle-ci qu'après la poursuite d'études en master. Aucune donnée n'est fournie sur ce point par les services centraux de

l'université. La poursuite d'études en master est, en revanche, importante, aussi bien dans les formations conçues dans la continuité de la licence *Lettres* (master *Lettres*) que dans d'autres masters de l'établissement (notamment *Sciences du langage, Information, communication*).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Lettres* dispose apparemment des moyens pour assurer son bon fonctionnement, mais des fragilités se font jour en la matière. Le nombre de non titulaires est supérieur à celui des enseignants permanents (167 vacataires et contractuels contre 153 enseignants titulaires, le nombre d'heures assurées par les non titulaires n'est toutefois pas indiqué dans le DAE). Les composantes participant à la formation assurent le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité, en s'appuyant sur des indicateurs et des outils de mesure du coût des formations, et adaptent l'offre pédagogique en conséquence (nombre de groupes ouverts, seuil d'ouverture des enseignements, etc). Néanmoins, le rattachement de la formation à plusieurs UFR, comme l'indique le DAE sans préciser davantage, interroge sur son pilotage à l'échelle de la mention et sur le ou les circuits de validation des programmes et dispositifs offerts aux étudiants.

Les dispositifs d'amélioration continue ne sont pas assez formalisés. La formation ne suit pas suffisamment les étudiants, en particulier parce qu'il n'existe pas de dispositif d'évaluation de la formation que ce soit au niveau des composantes ou au niveau de l'établissement. Des évaluations organisées au sein de chaque enseignement sont mentionnées, mais le DAE n'explicite nullement ce point. La formation définit un processus d'évaluation interne à partir de questionnaires que chaque enseignant définit pour son propre enseignement, dont les résultats sont discutés par le conseil de perfectionnement, le but étant de faire évoluer la licence dans une démarche d'amélioration continue. Le DAE s'accompagne du compte rendu de la première réunion du conseil de perfectionnement, qui vient seulement d'être mis en place (2023). Celui-ci mentionne la consultation des étudiants et de membres extérieurs, dont les avis ont été pris en compte dans l'élaboration des maquettes d'enseignement et des ajustements faits à l'offre pédagogique. Les informations demeurent trop peu précises pour apprécier l'effectivité des dispositifs mis en œuvre.

Conclusion

Points forts

- Une formation solide répondant aux différents métiers de l'enseignement, de la recherche et de la culture ;
- Une forte attractivité nationale et internationale ;
- Une forte interdisciplinarité, incluant les orientations les plus actuelles de la discipline.

Points faibles

- Un pilotage de la formation et un processus d'amélioration continue insuffisamment structurés ;
- Une structure complexe, dans laquelle la distinction entre parcours et options sont difficilement lisibles.

Recommandations

- Renforcer le pilotage de la formation, mettre en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et pérenniser le conseil de perfectionnement.
- Travailler à la lisibilité des options (parcours pédagogiques) et à leur articulation avec les parcours diplômants, en associant par exemple des étudiants à la réflexion.

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant six parcours : *Musicologie*, *Musicologie-italien*, *Musicologie-mécanique*, *Musicologie EAD* (Enseignement à distance), *Licence-PSPBB* (Pôle Supérieur Paris-Boulogne-Billancourt), *Licence-CNSMDP* (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) *Musicologie*, composante de la faculté des Lettres de SU. Elle se déroule au centre Clignancourt et comptait, en 2021-2022, 804 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Musicologie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle se singularise par les nombreux partenariats qu'elle a développé avec les structures de formations artistiques, en particulier musicale (Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt - PSPBB ; Conservatoire national supérieur de musique et danse de Paris - CNSMDP), qui lui permettent de proposer des doubles-cursus aménagés ouvrant à la double diplomation. Ces possibilités complètent l'offre de doubles-licences internes à SU. Tout cela concourt à faire de la licence *Musicologie* une formation qui contribue à la promotion de la pluridisciplinarité au sein de l'établissement.

L'ouverture internationale est inégale selon les parcours et leurs finalités de formation. La conciliation des cursus au conservatoire et à l'université n'est pas à même de faciliter les mobilités internationales. Ainsi, le parcours *Musicologie* est peu ouvert à l'international. À l'inverse, le parcours *Musicologie-mécanique* intègre un semestre obligatoire à l'étranger en troisième année. De ce fait, le nombre de mobilités sortantes est faible, mais constant, concentré dans ce parcours. Le nombre de mobilités entrantes est faible, entre deux et quatre étudiants par an.

L'adossement à la recherche est constant dans la formation, prenant des formes diversifiées. Les 22 enseignants-chercheurs constituant l'équipe pédagogique permanente assurent un lien constant des enseignements avec la diversité des démarches et objets de recherche en musicologie. La formation offre une légère sensibilisation à la recherche lors de la première année (L1) à travers un enseignement obligatoire en méthodologie avec une initiation à la recherche documentaire, la sensibilisation au plagiat, au droit d'auteur.

La formation entretient des liens structurants avec le monde professionnel de la culture, tout particulièrement musical. Ces liens s'expriment non seulement à travers les partenariats avec les structures d'enseignement que sont les conservatoires, mais également à travers l'important vivier d'intervenants extérieurs (41) qui participent aux enseignements pratiques et professionnels de la formation (préparation au projet professionnel aux semestres 2 et 5). Ceux-ci reposent sur une série de « rencontres métiers » avec des professionnels d'horizons très variés et, en L3, sur l'analyse d'une offre d'emploi, la rédaction d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de motivation ou d'un dossier de candidature. L'attractivité de l'offre à distance du parcours *Musicologie* auprès de professionnels manifeste là encore la bonne identification de la formation dans les milieux professionnels. La formation intègre la préparation à différentes voies d'insertion professionnelles directes ou indirectes (par voie de concours). Un stage facultatif est proposé aux étudiants, évalué par un rapport et crédité. Pour autant, la finalité première de la formation demeure la préparation à la poursuite d'études en master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Musicologie* met en œuvre des méthodes en cohérence avec ses objectifs de formation. Le parcours *Musicologie*, proposé en présentiel et à distance, est organisé selon une progressivité continue sur cinq unités d'enseignement (UE). Très solide techniquement, la formation s'avère plus fragile quant aux compétences universitaires de base de l'aveu même du dossier d'autoévaluation (DAE). Les enseignements de rédaction, prise de notes, recherche documentaire sont en partie assurés par des personnels de documentation. Fort classiquement, les cursus en partenariat avec le PSPBB et le CNSMDP intègrent dans la structure d'origine de la

licence des enseignements spécifiques à ces formations (en particulier la pratique musicale) qui se substituent à certaines UE. Les étudiants venant du CNSMDP valident directement la première année et intègrent la 2^e année de la licence (L2) voire pour certains la 3^e année (L3) ce qui reflète une réflexion menée par l'équipe pédagogique sur les compétences attendues et les objectifs recherchés. Au-delà des spécificités des enseignements de pratique musicale (à l'exception du parcours *Musicologie-italien*), les parcours reproduisent à chaque semestre une structure associant des savoirs fondamentaux (culture musicale et musicologique, connaissance du secteur de la culture, connaissance des différentes périodes historiques), des savoir-faire spécifiques (pratique instrumentale et vocale -individuelle et collective-, formation auditive, écriture musicale) et des connaissances transversales (langues et expression écrite). Le tout correspond à 30 crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS) par semestre, validés par un contrôle continu ou un examen terminal (enseignements fondamentaux) ou selon les modalités de contrôle propres aux enseignements des établissements partenaires qui les dispensent (UFR d'Italien, PSPBB, CNSMDP). L'approche par compétences, intelligemment mise en place en parallèle, est conçue dans la perspective des validations des acquis de l'expérience (VAE). Les compétences sont regroupées en trois blocs eux-mêmes subdivisés, et dont le contenu est rapporté aux différentes UE par année. L'évaluation continue cependant de se faire sur les contenus disciplinaires qui peuvent correspondre pour certains à des compétences pratiques. Le système est d'autant plus pertinent que si l'entrée en licence *Musicologie* est conditionnée à un test de compétences techniques et de culture musicale, elle est également accessible au titre de la réorientation semestrielle de L1 et de la formation continue et des reprises d'études.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. La formation a intelligemment mis en place des enseignements de types variés, depuis les cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) classiques jusqu'à de la pédagogie de projets et d'ateliers. Le recours au soutien financier des projets structurants de l'établissement (programme Programme d'Investissements d'Avenir - PIA) a permis la création d'un tutorat par les pairs à destination des étudiants du parcours à distance. Ce parcours, mis en place après le retrait d'un partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED) révolu en 2019, a été profondément rénové pour intégrer la visioconférence, le séquençage des cours et la mise en place de séances de travail ponctuelles à distance avec les enseignants. Enfin la dernière année de licence intègre pleinement l'enseignement de l'informatique musicale dans des structures adaptées. De façon générale, les locaux d'enseignement sont variés et adaptés à la nature des matières étudiées.

La formation ne propose pas de dispositifs spécifiques permettant son ouverture internationale. Celle-ci se limite à un enseignement de langue étrangère obligatoire à tous les niveaux de la licence. Les cours sont assurés par les UFR spécialisées et les centres de ressources en langues (SIAL). L'existence d'une certification n'est pas mentionnée. Il n'est pas précisé de dispositifs propres à la préparation de la mobilité étudiante au-delà du parcours *Musicologie-mécanique*.

Le parcours d'enseignement à distance est bien adapté à la formation continue. Cette adaptation se concrétise par un nombre conséquent de stagiaires de la formation continue inscrits dans la formation (40 stagiaires en 2019-2020 ; 49 stagiaires en 2021-2022). Le parcours à distance permet en effet de gérer au plus près des profils hétérogènes d'étudiants qui conservent une activité professionnelle parallèle (musicale ou non). En revanche, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été sollicitée et octroyée entre 2019 et 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation entretient et suit son attractivité, forte et confirmée. L'équipe pédagogique développe une stratégie de communication qui mobilise des supports variés, notamment les espaces numériques (site internet, réseaux sociaux de l'UFR et du Chœur et orchestre de Sorbonne Université). Elle propose également des séminaires et des rencontres en ligne avec l'appui d'une association étudiante), en plus des journées portes ouvertes et participations à des salons. Tout cela permet de consolider le nombre de vœux exprimés sur Parcoursup entre 900 et 1000 candidatures. Le nombre d'admis a connu une grande variation, avec un pic en 2020-2021 (642 admis) expliqué par la volonté de l'UFR d'accroître l'ouverture de la formation. Cette expérience n'a pas été concluante et la licence *Musicologie* en est revenue à un nombre d'admis compris entre 476 et 496 étudiants. Le nombre d'inscrits en première année excède la capacité d'accueil fixée à 380 places depuis 2021-2022 (445 inscrits contre 271 en 2019-2020). La maîtrise des flux n'est de ce fait pas complètement assurée. Un net déséquilibre apparaît entre les parcours. En effet, les deux parcours de double-licences concernent très peu d'étudiants (parcours *Musicologie-mécanique* : 6 % des inscrits de la mention ; parcours *Musicologie-italien* : 1 % des inscrits de la mention).

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants avec attention. La hausse d'inscrits observée en 2021 a conduit à une hausse du nombre d'abandons en première année. Les résultats sont par ailleurs contrastés. Seuls 42 % des étudiants de L1 atteignent la troisième année et seulement 65 % entre eux obtiennent leur diplôme. Ainsi, seuls 27 % des inscrits de première année en 2019-2020 obtiennent son diplôme en fin de troisième année en 2021-2022. Le nombre de diplômés est plus largement en baisse constante entre 2020 (149 diplômés) et 2022 (93 diplômés). L'équipe pédagogique attribue ces échecs à deux causes principales. La première est le choix des étudiants inscrits en parallèle dans les conservatoires partenaires de privilégier les cursus artistiques. La seconde est le manque de disponibilité par rapport à leurs activités professionnelles des étudiants à distance, chez qui s'observe un taux d'échec et d'abandon d'autant plus fort que la licence *Musicologie* est lourde (environ 1 800 heures). Toutefois le problème vaut aussi pour le parcours *Musicologie*, alors que les étudiants sont recrutés sur test d'entrée. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été pourtant mis en place : un groupe de travaux dirigés (TD) spécialement conçu à destination des étudiants dont le niveau de formation musicale (lecture, écriture, théorie de la musique) est insuffisant ; le regroupement de certains cours dispensés par un même enseignant, mais selon des horaires optimisant le volume horaire disponible ; la création à partir de 2020 d'une plateforme numérique d'exercices, de tests auditifs et musicaux, conçue à partir d'un projet pédagogique innovant nommé numérique pour l'optimisation des aptitudes musicales (NOAM) ; un suivi individualisé des étudiants à distance, que la formation souhaiterait à juste titre pouvoir généraliser à tous. Tout cela démontre que l'équipe pédagogique a pris la mesure du problème qui demeure toutefois entier.

La formation donne peu d'informations sur les chiffres de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études de ses diplômés. La licence *Musicologie* n'a certes pas vocation à une insertion professionnelle directe, mais cela n'empêche pas que l'équipe pédagogique suive avec précision les poursuites d'études des diplômés, que ce soit au sein de SU ou d'autres universités. En effet, le DAE révèle que le nombre de diplômés poursuivant en master à SU est en nette baisse de 2020 (38 étudiants) à 2022 (22 étudiants). Outre le fait que ce chiffre ne représente qu'une très faible part des diplômés, un tel phénomène interroge quant au devenir du reste des promotions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ceci est d'autant net que le volume global de la licence (1 800 heures) excède le plancher prévu par les textes (1 500 heures). L'encadrement repose sur 22 enseignants-chercheurs, et 41 professionnels interviennent dans la formation.

La démarche d'amélioration continue de la formation est très insuffisamment structurée. Le conseil d'UFR tient lieu de conseil de perfectionnement. Cette instance permet de discuter des ajustements et des propositions faites par des commissions pédagogiques internes qui se réunissent en moyenne quatre fois par an. Les démarches d'évaluation des enseignements ne sont pas suffisamment formalisées. Les modalités de traitement des enquêtes réalisées auprès des étudiants ne sont pas présentées, et les analyses ne sont pas fournies.

Conclusion

Points forts

- Une modularité des parcours qui permet aux étudiants de concilier cursus universitaire et conservatoire ;
- Une attractivité constante et stable ;
- Une approche par compétences conçue dans la perspective de validation des acquis de l'expérience.

Points faibles

- Des taux d'échec et d'abandon trop importants, et en hausse constante (notamment pour le parcours *Musicologie* et l'enseignement à distance) ;
- Une démarche d'amélioration continue insuffisamment structurée ;
- Un suivi insuffisant des trajectoires étudiantes et des diplômés.

Recommandations

- Généraliser les dispositifs d'aide à la réussite et les adapter aux publics inscrits en parallèle dans les écoles de musique.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention qui puisse s'appuyer sur une évaluation des enseignements précise et analysée.
- Collecter les informations quantitatives et qualitatives sur le suivi des étudiants et des diplômés, d'autant plus importantes du fait de la multiplicité des parcours.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Faiblesse du taux de réussite de la formation considéré sur les trois années du cycle licence.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant deux parcours entièrement proposés en alternance : *Collaborateurs des activités internationales* (CAI) et *Métiers du textile, habillement, de l'organisation et de la distribution internationales* (MOD). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues étrangères appliquées (LEA), composante de la faculté des Lettres de SU. Elle se déroule sur les campus Malesherbes, Clignancourt et au lycée Elisa Lemonnier. Elle comptait en 2021-2022, 31 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de SU. Structurée en deux parcours, CAI, dédié au commerce international en général et MOD, spécialisé dans les domaines du textile, de l'habillement, de l'organisation et de la distribution internationales *et de la mode*, cette licence professionnelle (LP) n'accueille que des étudiants en alternance, sous statuts d'apprentis. Elle offre une formation pluridisciplinaire et transversale qui s'appuie sur des enseignements de binômes de langues, anglais-allemand et anglais-espagnol et des disciplines spécifiques aux domaines du commerce international, des affaires et de la mode (droit, marketing, logistique, négociation, gestion de projet). Il y a parfaite correspondance entre les objectifs d'insertion professionnelle fixés par SU et les finalités de la formation. Les enjeux environnementaux trouvent tout particulièrement des occasions de s'appliquer dans le parcours MOD consacré aux textiles (nouveaux matériaux, recyclage des textiles).

La formation fait des efforts pour concilier la professionnalisation avec l'ouverture à l'international. L'ouverture à l'international des deux parcours ne repose non pas sur la venue d'étudiants étrangers (leur nombre est très réduit, 1 par parcours) ni sur une pratique de mobilité sortante, mais sur l'adaptation de la formation aux exigences de l'internationalisation des pratiques commerciales. Le rythme des deux parcours en alternance (3 jours en entreprise et 2 en formation) est très difficilement conciliable avec une mobilité étudiante. Néanmoins, à la suite des remarques formulées lors de la dernière évaluation Hcéres, la formation a fait des efforts pour renforcer son ouverture à l'international au-delà de l'offre linguistique. La formation a ainsi misé sur plusieurs dispositifs : la réalisation d'un projet d'entreprise à l'international, l'introduction de deux courts séjours à l'étranger dans des villes importantes (Barcelone et Dublin) en tant que centres historiques du commerce international en LPCAI. Ce nouvel élément doit servir de modèle pour un développement en LPMOD où le renforcement de la dimension internationale reste axé surtout sur l'invitation ponctuelle d'intervenants professionnels ayant une expérience des marchés étrangers. Ces dispositifs constituent un effort important qui méritent d'être consolidés et amplifiés pour être en cohérence avec la finalité de préparation aux métiers du commerce international.

L'adossement à la recherche est très peu présent dans la formation. Cette licence n'a pas vocation à préparer à une poursuite d'études en master. L'adossement à la recherche se limite à l'intervention dans la formation de six enseignants-chercheurs qui interviennent sur environ un quart du programme et qui initient les étudiants à la recherche documentaire et au développement de leurs capacités de rédaction.

La professionnalisation en vue d'une insertion professionnelle à l'issue du diplôme est structurante pour la formation. Cette licence professionnelle entretient des relations étroites avec le monde économique, social et culturel. La relation avec l'entreprise se construit initialement via les partenariats que les deux parcours ont établis avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup et le Lycée Elisa Lemonnier, deux organismes qui aident concrètement les étudiants à construire leur projet d'alternance. La transversalité s'exerce surtout au niveau du projet tuteuré qui a été dissocié du rapport d'alternance. C'est à l'aune de ce projet qu'est mise à l'épreuve la relation entre la formation théorique et l'acquisition d'une compétence entrepreneuriale via les expériences de terrain telles que la gestion d'un projet dans l'entreprise, dans le secteur des données numériques ou bien sur le problème du développement durable, au cœur des préoccupations des deux

parcours de cette licence professionnelle. Les domaines de spécialité des intervenants professionnels favorisent tout naturellement le contact avec le monde de l'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont adaptées aux compétences visées. Outre la pédagogie active fondée sur des cas pratiques et une mise en situation en entreprise, la formation est particulièrement attentive à développer la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans la mesure où elles sont utiles à une insertion rapide en entreprise (langue, commerce et technique). Elle associe étroitement dimensions théorique et pratique. L'étude d'au moins deux langues étrangères est ainsi associée aux connaissances en matière de commerce, de gestion interculturelle et d'affaires internationales. Les deux licences cumulent respectivement 78 heures étudiant d'anglais et de droit dans le parcours CAI et 35,5 heures étudiant d'anglais dans le parcours MOD. L'équipe pédagogique de la formation a mis en place une approche par compétences (APC) qui se manifeste dans la structuration du programme de formation en bloc de connaissances et de compétences (BCC).

Les pratiques pédagogiques déployées sont variées et adaptées aux objectifs de la formation. Les enseignements sont pour partie classiques (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) et ouverts à la pédagogie de projet qui associent différents lieux et modalités d'apprentissage (stages de terrain, mobilisation d'un plateau technique pour le parcours MOD, séjours d'étude à l'étranger, conférences de professionnels). Le mode distanciel est ponctuellement mobilisé, notamment dans le parcours CAI.

La formation permet à ses étudiants d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur insertion professionnelle avec sa dimension internationale. À l'enseignement des langues étrangères (92 heures étudiant) s'ajoutent 87 heures de disciplines enseignées en langue étrangère. L'anglais est obligatoire pour les deux parcours, alors qu'en seconde langue (LV2) sont proposés espagnol ou allemand dans le parcours CAI et espagnol dans le parcours MOD.

La formation n'accueille pas de stagiaires de la formation continue. De même, aucune validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels n'a été sollicitée. En revanche le nombre d'alternants en contrats d'apprentissage inscrits dans la formation recouvre la totalité des inscrits dans les deux parcours de licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité avérée de la formation est suivie et analysée par l'équipe pédagogique. Le nombre de candidatures et la capacité d'accueil de la formation ne sont pas mentionnés dans le dossier d'auto-évaluation. Pour autant, la trajectoire du nombre d'inscrits révèle une maîtrise des flux étudiants. En effet, la baisse du nombre d'inscrits constatable en 2021-2022 (59 en 2019-2020 ; 51 en 2020-2021 et 31 en 2021-2022) n'est nullement imputable à une baisse d'attractivité. Il s'agit d'un ajustement des effectifs d'alternants suite à l'interruption du contrat avec deux institutions professionnelles de référence (CERFAL-Centre de formation en alternance de Montsouris et lycée Carcado-Saisseval). L'internalisation de la gestion de la licence professionnelle au sein de l'établissement a conduit l'équipe pédagogique à une attitude de prudence en 2021-2022 afin de roder le nouveau fonctionnement. L'origine des étudiants est analysée. La formation constitue principalement un débouché pour des lauréats de brevets de techniciens supérieurs (BTS) de la région parisienne.

La formation est attentive à suivre et analyser la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est de 100 %, l'alternance constituant un cadre structurant. Cela semble indiquer que tous les étudiants inscrits vont au bout de leur année d'étude. Le dossier n'indique pas s'il a pu arriver que des étudiants abandonnent en cours de route la formation. Pourtant, le nombre de diplômés des années 2019-2020 et 202-2021 est légèrement inférieur au nombre d'inscrits (4 étudiants au total).

Le devenir professionnel des diplômés fait l'objet d'un suivi fin et d'analyses précises. La formation organise des enquêtes de suivi régulières sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle de ses étudiants qui sont massivement insérés professionnellement. Sur 21 anciens étudiants de la promotion 2019-2020 du parcours MOD, 16 ont répondu à l'enquête d'insertion professionnelle après diplomation ; 2/3 des étudiants interviewés avaient obtenu un contrat de travail (CDD ou CDI) et une seule étudiante était en poursuite d'études. Une enquête analogue menée à 30 mois pour le parcours CAI montre que sur 39 diplômés en 2019-2020, 34 sont en CDD ou CDI et tous ont obtenu des postes conformes à la finalité du parcours CAI. Cependant, le nombre de diplômés poursuivant leurs études en master augmente au cours des années considérées (15 étudiants sur les 59 diplômés de la promotion 2020 ; 20 étudiants sur les 51 diplômés de la promotion 2021). L'équipe

pédagogique ne saurait cependant en être tenue pour responsable : l'immense majorité de ces poursuites d'études sont réalisées dans d'autres établissements que SU (respectivement 12 et 17 étudiants). La précision des données fournies repose sur la diversité des moyens mis en œuvre pour suivre le devenir des diplômés : enquêtes qualitatives des résultats et de l'insertion professionnelle menées par la Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP) de SU, mise en place d'un réseau d'*alumni*, groupe et page LinkedIn, groupe sur Tictoc et Instagram pour assurer une pérennité des relations avec les anciens étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains et économiques nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est diversifiée. Cette diversité permet d'assurer l'ensemble des heures de la formation. Des membres de l'équipe pédagogique bénéficient d'un soutien, d'un accompagnement et/ou de formations au métier d'enseignant, et assurent l'essaimage de leurs pratiques pédagogiques au sein de l'équipe. Le portage de la formation repose sur une représentation des différents partenaires de la formation. La formation bénéficie des recettes de l'alternance qui permet de financer les activités à l'international proposées aux étudiants.

Les dispositifs d'amélioration continue mis en place sont effectifs et efficaces. La formation a mis en place des dispositifs de gestion et d'évaluation des enseignements adaptés à ses objectifs. D'une part les étudiants répondent quasiment tous aux questionnaires d'évaluation. D'autre part a été créé un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. Sa composition permet de représenter tous les acteurs de la formation, en faisant une juste place à la représentation étudiante. Les évolutions discutées et proposées sont à la fois pédagogiques, pour améliorer l'offre de cours et les méthodes, et structurelles, pour ajuster le calendrier. Les résultats de l'évaluation annuelle des enseignements par les étudiants sont pris en compte pour l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation réellement professionnalisante avec un excellent taux d'insertion professionnelle ;
- Un taux de réussite élevé qui repose sur un encadrement efficace et le caractère structurant de l'alternance ;
- Une démarche d'amélioration continue effective et efficace ;
- Une approche par compétences mise en place ;
- Une ouverture internationale qui génère une diversification adaptée des pratiques pédagogiques.

Points faible

- Une baisse d'effectifs consécutive à une réorganisation des partenariats de la formation.

Recommandation

- Retrouver les effectifs antérieurs pour conserver la visibilité de la formation auprès des entreprises partenaires.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'*Orthoptiste* de Sorbonne Université (SU) est une formation qui ne comporte qu'un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine, composante de la faculté de Santé. Elle se déroule sur trois sites : l'hôpital Pitié-Salpêtrière, l'hôpital Saint-Antoine et l'hôpital national des 15-20. Elle comptait 271 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et dans son contenu. Elle se déroule sur trois ans. La formation mutualise des cours avec d'autres formations paramédicales (orthophonistes, psychomotriciens, parcours d'accès spécifique santé, infirmières hygiénistes, éducateurs spécialisés, ophtalmologiste, psychologue, opticien et professionnel du droit) et avec le département orthoptie de l'université Paris-Cité (deux unités d'enseignement - UE). Cette mutualisation permet les échanges inter-professionnels et offre aux étudiants une vision complète de leur future profession. Elle intègre les enjeux du développement durable en organisant un projet « zéro papier » avec la mise en place d'évaluations informatisées et de conventions de stage numériques. Cependant, la plateforme d'examen en ligne n'est pas opérationnelle. La formation n'a pas de projets s'appuyant sur un programme d'investissements d'avenir.

La formation est ouverte à l'international. La mobilité et les accords internationaux sont difficiles à mettre en œuvre du fait de la spécificité de la profession d'orthoptiste, non reconnue dans la plupart des pays, notamment les pays anglo-saxons où le métier est exercé par des optométristes. Cependant, la formation a passé des accords avec les universités de Liège (Belgique) et de Padoue (Italie) pour des mobilités d'étude (trois étudiants en mobilité sortante en 2021), avec le Canada et Dubaï pour des stages et avec l'association *Eye Need View* pour des missions humanitaires.

La formation à et par la recherche repose sur peu d'enseignants-chercheurs. Des enseignements sur les méthodes bibliographiques et sur la recherche clinique (15 heures de cours magistraux et 42 heures de travaux dirigés) sont assurés par deux enseignants, dont un maître de conférences des universités en neurosciences. La formation est tournée vers la recherche clinique. Les étudiants doivent réaliser dès la 2^e année une étude clinique et rendre un mémoire en 3^e année avec soutenance pour l'obtention du diplôme. La formation facilite l'accès aux journées de réflexions ophtalmologiques (JRO) permettant aux étudiants de se tenir informés des nouvelles études cliniques en ophtalmologie.

La formation est professionnalisante. Le nombre d'heures d'enseignement à effectuer est en adéquation avec l'arrêté définissant la formation. Il est assuré par 62 enseignants dont un seul est enseignant-chercheur et/ou praticien hospitalier. Ceci est pertinent pour une formation professionnalisante, mais peut interroger pour une formation universitaire. La formation intègre deux stages par ans obligatoire, sur les trois années, avec en plus un stage supplémentaire d'une semaine en libéral en 3^e année et permet aux étudiants de se rendre compte des besoins de professionnels sur le territoire. La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel en faisant participer des étudiants aux campagnes de dépistage avec le Lion's Club. Elle prépare à l'insertion professionnelle au cours du cursus et sensibilise à l'entrepreneuriat, notamment avec 7,5 heures d'enseignement dédié.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques sans préciser les compétences visées. Elle s'appuie sur le référentiel des unités d'enseignement détaillé dans l'arrêté du 20 octobre 2014 relatif au diplôme qui permet de structurer la formation par matières et compétences requises. Le programme n'est pas présenté clairement et ne permet pas de savoir si l'ensemble des compétences attendues sont enseignées et

évaluées. Les cours magistraux ainsi que les travaux dirigés et les stages sont répartis sur les trois années de formation. Une formation en santé numérique au sein de SU est mise en œuvre.

La formation développe ses pratiques pédagogiques. Les supports de cours numériques se sont bien diversifiés depuis l'année 2020. Les enseignements sont à la fois en présentiel et enregistrés pour visualisation en ligne afin de faciliter l'apprentissage qui est ressenti comme lourd par les étudiants en 1^{re} année. Des espaces de travail variés permettent aux étudiants de travailler seuls ou accompagnés (salle de travail/bibliothèque et informatique en accès libre sur le site de Jussieu).

La préparation et l'ouverture à l'international est minimale. En application de l'arrêté du 20 octobre 2014, 60 heures d'anglais sont dispensées. La certification en langue n'est pas proposée, les cours sont ciblés sur le vocabulaire médical (compréhension/rédaction de publications médicales). Il est fait mention dans le dossier d'autoévaluation de rapports de stage à l'étranger des étudiants partis les années antérieures, mais aucun effectif de mobilité étudiante n'est reporté pour la période d'observation.

Les contenus et les dispositifs de la formation peuvent être validés partiellement en validation des acquis de l'expérience (VAE). Des VAE partielles (60 en 2021-2022) permettent aux étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Opticien lunetier* ou d'un master en sciences et aux infirmiers, de valider certaines UE. La cohabitation avec un statut d'alternant est complexe à mettre en place en raison des stages obligatoires. Douze stagiaires de la formation continue ont été inscrits dans la formation en 2021-2022. Des diplômes d'université (DU) spécifiques à la pratique des différents champs de l'ophtalmologie et de l'orthoptie sont proposés en formation continue, mais n'ont pas eu d'inscrits.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive. Elle est ouverte à tous candidats post-bac via ParcoursSup et accueille aussi des étudiants en réorientation et des personnes en reconversions professionnelles. Elle a inscrit 110 étudiants en 1^{re} année dont 93 étaient bacheliers, dépassant sa capacité d'accueil de 100 places.

La formation n'analyse pas la non-réussite de ses étudiants aux évaluations. Le taux de réussite augmente pendant la formation (64 % en 1^{re} année, 87 % en 2^e année et 93 % en 3^e année). Sept étudiants ayant des besoins spécifiques ont bénéficié d'un contrat aménagement d'études et l'ont validé. Les enquêtes de satisfaction des évaluations sont toutes disponibles dans les annexes, mais aucune analyse n'est formalisée. Cependant l'équipe met en place des améliorations demandées par les étudiants (tutorat, annales).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. D'après les enquêtes auprès des diplômés, l'insertion professionnelle est excellente (0 % de chômage). Cependant, aucun élément relatif au devenir des étudiants de 3^e année qui ne valident pas le certificat n'est mentionné.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Un seul enseignant-chercheur permanent est impliqué dans la formation, ce qui est peu pour une formation universitaire. Les 62 autres enseignants sont des professionnels de santé, vacataires dont les contributions sont indispensables à la formation. Les maîtres de stage et les enseignants se rencontrent lors de réunions annuelles ou en fonction des besoins de chacun. L'équipe pédagogique est composée de plusieurs personnels (hospitalier, universitaire et administratif).

La formation a un processus d'évaluation interne, mais n'analyse pas le retour des étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été rendue obligatoire depuis 2021-2022. Elle est partagée lors d'une réunion annuelle par année d'étude, mais ses résultats ne sont pas analysés. La formation n'a pas encore mis en place de conseil de perfectionnement, mais a conscience de la lacune.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation avec un taux d'insertion optimal ;
- Une attractivité importante.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant avec une trop faible participation d'enseignants-chercheurs dans la formation ;
- L'absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Renforcer les contributions des enseignants-chercheurs en rééquilibrant leurs participations avec les professionnels de santé.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une trop faible participation d'enseignants-chercheurs dans la formation et un adossement à la recherche insuffisant.
- Un conseil de perfectionnement inexistant.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFG_{Ma}) de Sorbonne Université (SU), comprenant un seul parcours, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine, composante de la faculté de Santé. La formation se déroule au centre de formation continue Campus Picpus de l'assistance publique – hôpitaux de Paris (AP-HP) et comptait 71 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement par son positionnement en santé. Elle est organisée selon l'arrêté du 19 juillet 2011 joint au dossier d'auto-évaluation (DAE). Elle dispose de partenariats avec les établissements locaux du domaine (universités de Créteil et de Paris-Cité). Le parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou une première année de licence accès santé (L.AS) proposée à SU constituent la première année de la formation dont le recrutement en deuxième année (DFG_{SMa2}) est sélectif. La formation participe à la conférence nationale des enseignants en maïeutique (CNEMa). Elle ne s'interroge cependant pas sur sa place et sa cohérence dans l'offre de formation de l'établissement (le DAE ne donne aucun élément sur ces aspects). Subventionnée par la région Île-de-France, elle est inscrite dans le champ des formations sanitaires et sociales et est largement pluridisciplinaire.

La formation ne cherche pas à développer l'ouverture à l'international. La maquette de formation ne permet pas de stage d'observation à l'étranger au cours du cycle. Les niveaux de compétences et les champs d'exercice définis dans la formation française sont considérés comme les plus élevés et les plus étendus à l'échelle mondiale. Il est donc difficile de valider des compétences non reconnues ni exercées dans et par d'autres pays. Le financement de la région est également un frein à l'ouverture à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont majoritairement bi-appartenants (universitaires et hospitaliers) dans les sections 90 et 54 du conseil national des universités. Une initiation à la recherche est assurée à travers des enseignements dédiés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources scientifiques, ainsi qu'à la lecture critique d'articles. L'appui sur des unités de recherche est jugé non pertinent en 1^{er} cycle par l'équipe pédagogique, ce qui est discutable.

La formation entretient de nombreuses relations avec le monde socio-économique et prépare à la poursuite des études avec des éléments forts de professionnalisation. La formation clinique (36 semaines) dans tous les établissements de santé de la région, grâce à l'alternance, permet aux étudiants d'aborder les besoins de santé, toutefois la liste de ces établissements n'est pas communiquée dans le DAE. La mise en place d'une unité d'enseignement (UE) spécifique sur la prise en charge des vulnérabilités, telles que le handicap et la précarité, est indiquée dans le DAE. Les enseignements sont assurés par 50 professionnels (non universitaires) mettant en valeur la pluriprofessionnalité de la formation. Sont ainsi sollicitées des sages-femmes libérales, des associations (par exemple, le collectif féministe contre le viol) et des personnels des conseils régionaux pour la protection maternelle et infantile (PMI). Chaque étudiant bénéficie de deux encadrements (par cinq sages-femmes enseignantes) sur les lieux de stage par année d'études, ce qui permet de suivre par portfolios et d'évaluer en situation réelle les acquisitions cliniques et pratiques par des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS). L'ensemble du dispositif permet de préparer à la future insertion professionnelle seulement possible à la fin de la formation de 2^e cycle amenant au diplôme d'État de *Sage-femme*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation démontre très imparfaitement sa capacité à développer de manière efficace les compétences nécessaires. En effet, le DAE ne donne pas d'information sur l'organisation de la formation. Certes, la formation se réfère à l'arrêté du 19 juillet 2021, mais elle n'explique pas comment elle se saisit de ce référentiel pour en faire une formation cohérente. L'ensemble des étudiants passent la certification aux compétences numériques (PIX). L'engagement étudiant est reconnu à travers des unités d'enseignement optionnelles.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignements magistraux sont complétés par des activités pratiques en petits effectifs. La formation s'appuie sur la pédagogie inversée et permet un travail en distanciel (synchrone et asynchrone). Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique (ARC) sont organisées et la formation recourt à la simulation basse fidélité pour l'apprentissage des gestes techniques. La formation souffre d'un manque de locaux dédiés, lié à son intégration tardive en 2020 au Campus Picpus.

Les contenus de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation comprend 48 heures d'anglais répartis sur les trois années dont une partie, assurée par un organisme extérieur, porte sur l'anglais médical. La formation ne propose pas d'autres langues.

La formation n'est pas adaptée à l'accueil des publics de la formation continue. Seuls les étudiants inscrits via le dispositif passerelle, suivant les mêmes enseignements que les étudiants de formation initiale, sont inscrits sous le régime de la formation continue (deux étudiants en 2021-2022).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation réussit partiellement à assurer son attractivité. Elle développe des actions de communications vers des publics variés avec des formats divers (participation aux journées portes ouvertes, webinaires, vidéos, etc.). Cependant, elle ne parvient pas toujours à recruter l'effectif visé à partir du PASS et des L.AS, notamment en raison de l'absence de fongibilité des places entre ces deux filières de recrutement (12 places non pourvues en 2021-2022 sur une capacité d'accueil de 45 places). Le DAE n'indique pas de piste pour corriger ce point.

La formation propose un accompagnement personnalisé vers la réussite. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par les enseignantes référentes de la promotion, permettant un parcours accompagné d'aide à la réussite. Les taux de réussite sont, excellents : 95,6 % en DFGSMa2 en 2021-2022 (40 reçus sur 41 inscrits) et 100 % en troisième année (DFGSMa3) en 2021-2022 (43 inscrits diplômés). En collaboration avec le service de santé des étudiants, des aménagements spécifiques ou, si besoin, un plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) est établi.

La seule issue après le DFGSMa est la poursuite d'études. Cependant, le diplôme autorise des activités d'aide-soignante ou auxiliaire de puériculture, sous la responsabilité d'un personnel qualifié. La formation précise que dans ce cadre, les enquêtes d'insertion professionnelle ne se justifient pas.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique permanente de 10 enseignants, complétée de 66 enseignants de SU et des sites hospitaliers partenaires, permet d'assurer un taux d'encadrement de 1/20, ce qui est satisfaisant. Les nouveaux enseignants sont accompagnés grâce à une organisation en binôme. La gestion financière est suivie mensuellement. Le centre de formation et de développement des compétences (CFDC) de l'AP-HP et la directrice utilisent des logiciels institutionnels. Le pilotage est en cours de structuration en raison d'un contexte environnemental et structurel (école hospitalière rattachée à l'AP-HP), l'intégration à l'université a subi beaucoup de retard. Aujourd'hui, le statut du département est voté, les partenaires sont en phase pour le projet d'intégration. Le département Maïeutique sera mis en place au cours de l'année 2023.

La formation a prévu de renforcer sa démarche d'amélioration continue. Une évaluation annuelle des différentes UE est réalisée par les étudiants par questionnaire et fait ensuite l'objet d'un debriefing en équipe, permettant des réajustements pour l'année n+1. L'intégration à l'université permettra de formaliser cette évaluation. Les statuts du conseil de perfectionnement sont adoptés, mais celui-ci ne s'est pas encore réuni. Un conseil technique de l'école de sage-femmes s'est réuni en 2022 mais d'après le compte-rendu communiqué cette réunion ne s'inscrivait pas dans un processus d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante ;
- Une véritable sensibilisation à la recherche ;
- Un taux élevé de poursuite d'études en second cycle ;
- Un bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une intégration imparfaite à SU sur le plan pédagogique et structurel ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue ;
- Une absence d'instance tenant lieu de conseil de perfectionnement dédié à l'amélioration continue de la formation.

Recommandations

- Finaliser l'intégration statutaire.
- Organiser l'offre de formation continue.
- Mettre en place un véritable conseil de perfectionnement dédié à l'amélioration de la formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) de Sorbonne Université (SU) est une formation proposant un parcours unique, porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine, composante de la faculté de Santé. Ses enseignements sont dispensés sur trois sites hospitaliers parisiens des 13^e et 12^e arrondissements : l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, l'hôpital Saint-Antoine et l'hôpital Armand-Trousseau. La formation comptait 2 190 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la réforme du premier cycle des études de santé (R1C) et la politique de l'établissement. L'accès aux études de médecine à partir de la deuxième année du diplôme (DFGSM 2) est soumis depuis 2020-2021 à la validation d'une première année correspondant soit à un parcours d'accès spécifique santé (PASS), soit à une licence accès santé (L.AS). SU propose le dispositif PASS-L.AS dans lequel elle dispose de 12 L.AS, peu détaillées dans le dossier d'autoévaluation (DAE), pour accéder aux études de médecine et maïeutique au sein de l'établissement. La formation contribue ainsi à la volonté forte de la réforme de diversifier les voies d'accès aux études de santé et les profils des étudiants tout en répondant aux besoins de santé des territoires. Aucun partenariat avec d'autres établissements régionaux n'est cependant mentionné pour que les étudiants du PASS ou des L.AS de SU puissent également accéder aux études de pharmacie et odontologie. Conformément à l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études, le DFGSM sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'État de docteur en médecine. Il comprend six semestres de formation, validés par l'obtention de 180 crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system* – ECTS), correspondant au niveau licence. Le DFGSM vise à acquérir les connaissances scientifiques de base nécessaires à l'approche des pathologies et à maîtriser la sémiologie pathologique, connaissances nécessaires à la construction des compétences du 2^e cycle. Il développe une culture commune au travers d'unités d'enseignement (UE) mutualisées, des parcours personnalisés permettant l'acquisition de compétences spécifiques. Des partenariats locaux ont été mis en place dans le cadre de la prévention en santé (service sanitaire favorisant l'interdisciplinarité entre les filières de santé), du cursus Médecine-science de la faculté des Sciences et ingénierie (FSI – parcours *Biologie et big data : bioinformatique-biostatistiques*) et de l'apprentissage des langues en lien avec le service d'innovation pour l'apprentissage des langues (SIAL) de la faculté des Lettres. La formation intègre des enjeux de développement durable au travers notamment d'une UE.

Une ouverture à l'international est proposée, mais reste limitée compte tenu du cadre réglementaire de la formation qui ne favorise pas cette ouverture. Néanmoins, en lien avec le programme *European action scheme for the mobility of university students plus* (Erasmus+) la faculté de Médecine organise, à titre facultatif, la mobilité sortante de deux à 14 étudiants par an inscrits en DFGSM. Elle accueille également en mobilité entrante des étudiants inscrits auprès de ses partenaires internationaux qui ne sont pas précisés. En outre, le DAE fait état de 44 à 66 étudiants internationaux inscrits dans la formation.

L'initiation à la recherche est imposée dans le programme de la formation. Les étudiants suivent obligatoirement 180 heures réparties en quatre UE d'initiation à la recherche (UEIR). La formation propose au total 10 parcours pédagogiques composés chacun d'un minimum de quatre UEIR. Les étudiants accomplissent entre cinq et dix semaines de stages dans des unités de recherche ; le stage est complété par un dispositif d'accueil (tutorat/mentorat) ainsi que l'évaluation des enseignements et des stages. La répartition des effectifs étudiants dans les différents choix de parcours recherche n'est pas précisée dans le DAE.

La professionnalisation est précoce dans le centre hospitalo-universitaire (CHU). La découverte du monde hospitalier se fait au CHU où sept stages encadrés sont obligatoires et évalués (2 à 5 crédits ECTS selon le stage). Ces stages assurent la professionnalisation. De plus, à partir de la troisième année (DFGSM3), quatre semaines de stage d'été sont proposées en dehors de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP). Les stages

cliniques se déroulent sur des sites hospitaliers non précisés. Il n'est pas précisé non plus comment ils sont coordonnés à l'échelle régionale entre les universités qui proposent le DFGSM.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche pédagogique de la formation est satisfaisante par rapport aux connaissances visées, sans détailler les compétences. Le programme de la formation est relativement contraint par la réglementation. Les trois compétences visées par le DFGSM sont définies : capacité à s'organiser dans le travail personnel, autonomie et construction d'un raisonnement scientifique et clinique ; comprendre les enjeux de santé publique. L'approche pédagogique s'organise en sept blocs de connaissances, correspondant à sept enseignements intégrés par appareils (EIA) organisés dans une approche pluridisciplinaire (anatomie, anatomopathologie, biologie, embryologie, histologie, physiologie, radiologie, sémiologie) pour favoriser la construction d'un raisonnement scientifique et clinique. Des enseignements fondamentaux (biologie, UEIR, etc.) font appel à la pédagogie inversée pour développer les capacités d'organisation et d'autonomie dans les apprentissages. Un certificat de santé publique en DFGSM3 est proposé pour répondre, sans autre précision, à la compétence de compréhension des enjeux de santé publique. Le programme aborde les problématiques sociétales de santé environnementale et de santé numérique.

Les pratiques pédagogiques de la formation restent traditionnelles, mais sont diversifiées. Les cours, les travaux dirigés, l'apprentissage clinique et la simulation sont articulés en cohérence et complémentarité. L'équipe souligne la nécessité de maintenir les techniques pédagogiques favorisant la relation directe à l'étudiant. Les modalités pédagogiques pour les enseignements et les évaluations sont hybrides, mais majoritairement en présentiel avec des possibilités de consultation asynchrone de ressources sous forme numérique via une plateforme. L'usage du numérique, financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) Nouveaux cursus à l'université (NCU – projet Nouvelles licences à Sorbonne Université, NLSU) est bien accompagné en production de prestations audiovisuelles (recrutement de quatre ingénieurs pédagogiques) et intégré via le développement de modules de formation hybrides connectés aux plateformes, allant jusqu'à un *metalearn* pour certains enseignements de PASS, L.AS et du DFGSM (biologie cellulaire, biochimie et biophysique). Afin de préparer au mieux les promotions concernées par les réformes des 2^e et 3^e cycles des études de santé, la faculté a commencé le déploiement des examens cliniques à objectif standardisé (ECOS) dans les stages dès la rentrée 2019, sous l'impulsion de la commission des stages, en organisant cinq stations d'ECOS facultaire « blanc » pour les étudiants de DFGSM3.

La formation inclut des enseignements en anglais ciblés sur la pratique médicale, mais ne propose pas d'enseignement des langues étrangères. L'anglais médical est obligatoire en DFGSM 2 (10 heures valorisées dans une UE). Il contribue peu à la préparation à la mobilité internationale. En DFGSM3, un stage d'été de quatre semaines est possible à l'étranger.

Le DFGSM accueille le public de la formation continue dans le cadre réglementaire de la procédure d'admission parallèle « passerelle » définie conformément aux dispositions de l'article L.631-1 du code de l'éducation (3 à 9 inscrits par an). Il n'y a pas d'offre de formation spécifique, ce public rejoint le public de la formation initiale. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très forte attractivité qu'elle n'analyse pas et demeure très sélective pour accéder aux deux premières années du cycle, comme c'est le cas au niveau national. En PASS, conformément à la réglementation, il n'y a pas de redoublement possible. Les étudiants non reçus en DFGSM2 et ayant validé le PASS poursuivent en deuxième année de L.AS. La formation s'interroge sur son processus de recrutement. En effet, avec une capacité d'accueil de 1 400 places, 1 379 étudiants étaient inscrits en PASS en 2020-2021, laissant une vingtaine de places vacantes, malgré une forte pression qui témoigne de l'attractivité de la formation (13 055 demandes pour le DFGSM, en légère diminution depuis 2019). Parmi les 456 inscrits en DFGSM2 en 2021-2022 (pour une capacité d'accueil qui n'est pas précisée), 133 venaient de L.AS et 300 du PASS respectant les proportions relatives imposées par la réglementation d'au maximum 70 % et d'au minimum 30 % d'étudiants issus respectivement de PASS et de L.AS (l'origine des 23 autres inscrits n'est pas précisée). Cependant, le nombre des étudiants recrutés en DFGSM2 issus d'une première année de L.AS est négligeable (3 seulement sur la période d'observation) ; seuls les étudiants de deuxième année de L.AS dont la proportion de ceux issus du PASS n'est pas précisée, ont des chances d'intégrer le DFGSM de SU. À terme, autant d'étudiants issus de PASS que le L.AS sont attendus en DFGSM 2, il n'est pas précisé comment la formation se projette vers cette cible. La féminisation de la filière médecine se confirme (72 % de femmes inscrites).

Le suivi de la réussite est réalisé à partir de la seconde année et un accompagnement personnalisé de l'étudiant est proposé. Si la formation est très sélective à l'issue de la première année (de l'ordre de 50 % des étudiants du PASS valident l'année, parmi lesquels 42 à 49 % – soit 22 % du total des inscrits en PASS – sont recrutés en DFGSM2), le taux de réussite en DFGSM2 et 3 est ensuite de 96 % ou supérieur. L'accompagnement des étudiants en situation d'échec ou de handicap est personnalisé (aménagement d'études ou conservations d'acquis), cela a concerné 17 étudiants en 2021. Les étudiants poursuivent majoritairement (environ 78 % en 2021) dans le même établissement, mais l'analyse n'est pas proposée. Dans les résultats 2022 de DFGSM2, l'équipe pédagogique a observé que les étudiants de L.AS se classent moins bien dans la promotion, mais ne présentent pas de difficulté notable. Cependant, aucun dispositif de remise à niveau n'est mentionné spécifiquement, alors que l'équipe relève aussi que les étudiants de première année de L.AS ne sont pas assez formés en santé puisqu'en volume leur programme ne représente que 16 % de celui du PASS.

La seule issue après le DFGSM est la poursuite d'études en diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM) ; au cours du cycle, la réorientation est possible, mais n'est pas accompagnée. Même si l'acquisition de connaissances scientifiques fondamentales ou dites « généralistes » en santé facilitent une éventuelle réorientation des étudiants en cours et fin de cycle, il n'est pas fait mention des réorientations possibles et l'équipe pédagogique n'apporte aucune précision qualitative sur celles-ci. Aucune enquête sur le devenir des étudiants n'est menée, ni à l'issue du PASS, ni du DFGSM car les étudiants poursuivent leur parcours de formation en DFASM.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens enseignants nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique se compose de 235 d'enseignants permanents et 50 non permanents. Elle mentionne un nombre important de mobilité à l'international des enseignants (40 sur 3 ans). Les enseignants non-titulaires, chef de clinique assistant (CCA) et assistant hospitalo-universitaire (AHU), au nombre de 30 par an, doivent valider le diplôme inter-universitaire (DIU) de pédagogie médicale qui leur est proposé.

Le pilotage est assuré par le conseil des études de la faculté de Médecine et une démarche d'amélioration continue est en place. Ce conseil recouvre la composition (représentants des étudiants, des enseignants et de personnalités qualifiées extérieures) d'un conseil de perfectionnement sans que cela soit clairement énoncé. Il se réunit une fois par semestre et est engagé dans une démarche d'amélioration continue des enseignements (contenus et modalités) en s'appuyant sur les résultats d'enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants pour chaque enseignement du parcours de formation. Ce conseil émet un avis sur les propositions annuelles des départements pour des modifications (modalités/contenus) avant d'être intégrées dans les modalités de contrôle des connaissances. Au cours des dernières années, les principales évolutions d'amélioration concernent la sémiologie, l'hépatogastroentérologie, les parcours recherche et le service sanitaire.

Conclusion

Points forts

- Le taux de réussite satisfaisant en fin de cycle ;
- Une formation à la recherche organisée ;
- L'investissement dans utilisation de ressources numériques au bénéfice des étudiants et enseignants ;
- La possibilité d'un stage d'été complémentaire hors CHU ou à l'étranger ;
- L'intégration d'enseignements en santé environnementale et développement durable et en santé numérique.

Points faibles

- Une démarche d'autoévaluation et d'analyse déficiente notamment sur l'intégration et le devenir des étudiants issus de L.AS et le devenir des étudiants du PASS ;
- Un processus de recrutement qui conduit à ne pas saturer la capacité d'accueil en PASS malgré la forte demande.

Recommandations

- Analyser finement l'impact de la réforme du 1^{er} cycle des études de santé et du dispositif PASS-L.AS déployé à SU et assurer un suivi des étudiants sur le cycle (réussite, devenir).
- Améliorer le processus de recrutement en PASS pour tendre au remplissage de la capacité d'accueil.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de Sorbonne Université (SU) est une formation proposant trois parcours : *Géographie et aménagement*, *Géographie-histoire*, *Géographie-archéologie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) *Géographie et aménagement*, au sein de la faculté des Lettres de SU (FLSU). La formation est proposée à Paris ainsi que sur le site Sorbonne Université Abu Dhabi (SUAD). Elle comptait 763 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de SU et s'inscrit dans les axes prioritaires de la politique formation de l'établissement. Son organisation offre différentes combinaisons pluridisciplinaires conformes à la politique de SU en matière de spécialisation progressive, sous la forme de doubles licences et de majeures-mineures. L'offre de formation est conçue en cohérence avec les autres formations de la faculté des Lettres, ainsi que dans une progression générale vers l'offre de master proposée dans la spécialité. Cette formation permet également d'accéder à une licence professionnelle à l'issue de la deuxième année (licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*). A l'interface entre les sciences sociales et les sciences de l'environnement, la licence *Géographie et aménagement* contribue tout particulièrement à l'ambition de l'axe 4 du projet de l'établissement (comprendre, apprendre et entreprendre dans un monde en transformation).

La formation est faiblement ouverte à l'international. Aucune offre spécifique n'est proposée à l'international au sein de la licence *Géographie et aménagement* de SU proposée à Paris, mais la formation est proposée sur le site d'Abu Dhabi. Les mobilités entrantes et sortantes sont possibles sans que le dossier d'autoévaluation (DAE) précise l'existence de dispositifs spécifiques d'accompagnement. Leur nombre demeure faible sur les trois années considérées (2019-2022) : 30 mobilités sortantes et 13 mobilités entrantes. Aucun partenariat spécifique n'est mentionné. L'implication de l'UFR dans l'Alliance européenne 4EU+ n'est pas non plus explicitée, et encore moins exposée concernant la licence *Géographie et aménagement*.

L'adossement à la recherche transparait à travers l'offre de formation, mais n'est pas mis en valeur dans le DAE. La formation propose une progression fondée sur l'acquisition des bases méthodologiques en première année pour aboutir à une mise en pratique sous la forme de stages de terrain en troisième année. Cette progression donne du sens aux enseignements qui intègrent les principes de l'intégrité scientifique dans le cadre des apports méthodologiques. Les équipes du service de documentation sont impliquées dans les enseignements de découvertes de première année. Les enseignements disciplinaires sont très majoritairement en lien direct avec les spécialités des 24 enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation? Ceux-ci représentent 37 % des intervenants, mais il n'est pas possible d'apprécier la part de leurs interventions en termes de volumes horaires.

L'intégration des éléments de professionnalisation est difficilement appréciable, compte tenu du caractère lacunaire du DAE. S'il fait mention de deux modules de projet professionnel en troisième année, le DAE n'indique ni les finalités ni les contenus. Aucun partenariat avec des acteurs socio-économiques et culturels n'est renseigné, non plus que le nombre d'éventuels professionnels intervenant dans la formation. Le DAE indique seulement que 25 vacataires participent à l'équipe pédagogique sans préciser les finalités et objets de leur contribution. L'instance tenant lieu de conseil de perfectionnement ne contient aucun représentant du monde socio-économique et culturel. Le dossier ne mentionne pas s'il est possible de bénéficier d'une expérience en milieu professionnel, ni, le cas échéant, la façon dont cette expérience serait prise en compte dans la validation du diplôme.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont cohérents avec les objectifs et finalités qui transparaissent dans les blocs de connaissances et de compétences. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées (cours magistraux, travaux dirigés en salle et sur le terrain, ateliers), et correspondent aux démarches attendues dans une licence *Géographie et aménagement*. Toutefois, l'approche par compétences ne structure pas l'organisation du cursus de formation et il est impossible d'apprécier les modalités de valorisation des compétences. Plus largement, le DAE est totalement lacunaire en ce qui concerne l'évaluation des étudiants.

Il n'est pas possible d'apprécier l'adéquation des pratiques pédagogiques aux finalités de formation. Le DAE est trop lacunaire, alors même que l'enquête réalisée auprès des étudiants de la formation fait ressortir de nombreux questionnements, notamment concernant les travaux dirigés, mais également l'organisation des emplois du temps (de nets déséquilibres dans l'organisation des emplois du temps de la formation ressortent en effet de cette enquête).

L'offre de formation n'est pas conçue pour favoriser son ouverture internationale. Aucun dispositif spécifique de préparation et accompagnement à la mobilité n'est présenté dans le dossier qui ne précise pas si une politique de certification en langues étrangères est mise en place. Pourtant, l'enseignement de ou en anglais est continu au cours des six semestres. Le dossier ne précise pas si les étudiants ont la possibilité de choisir une autre langue vivante en substitution ou en complément, alors même que la diversité de l'offre proposée participe de la stratégie de SU. L'attractivité internationale est manifeste si l'on considère le nombre d'étudiants internationaux, même si une baisse nette est constatée au cours des trois années (62 étudiants en 2019-2020 ; 48 étudiants en 2021-2022), notamment due aux difficultés de circulation survenue lors de la pandémie de la Covid-21.

Rien dans le DAE n'indique que les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. D'ailleurs, seuls deux stagiaires sont recensés au cours des trois années considérées, et seulement en 2019-2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le DAE, particulièrement lacunaire, ne permet pas d'apprécier la qualité du suivi de l'attractivité de la formation. Les effectifs à l'échelle de la mention évoluent peu (738 étudiants en 2019-2020 ; 763 en 2021-2022), à l'image du nombre d'étudiants inscrits en première année (289 en 2019-2020 ; 298 en 2021-2022). L'augmentation du nombre de néo-bacheliers, issus notamment de la voie générale, est manifeste ; pour autant, il n'est pas possible en l'état des informations fournies de relier ce fait à une quelconque action de l'équipe pédagogique. L'évolution du nombre de vœux formulés sur Parcoursup n'est pas indiquée. La formation se caractérise par un important renouvellement des effectifs entre la deuxième et la troisième année avec l'arrivée d'étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Cette caractéristique est particulièrement manifeste pour le parcours *Géographie-Histoire* : les effectifs passent de 23 étudiants en deuxième année en 2020-2021 à 65 étudiants en troisième année en 2021-2022. Au-delà de ce constat, aucun élément explicatif de l'attractivité spécifique de ce parcours n'est fourni.

Le suivi de la réussite ne fait l'objet d'aucune analyse par l'équipe pédagogique. Le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS) manque dans le DAE, quelle que soit l'année considérée. L'absence d'explication est d'autant plus préjudiciable que le suivi de la cohorte inscrite en première année dans la formation en 2019-2020 (289 étudiants inscrits) donne à voir une déperdition relative en deuxième année (223 inscrits en 2020-2021). L'augmentation des effectifs en troisième année (255 inscrits en 2021-2022) se comprend par l'apport des étudiants issus de CPGE. Aucun dispositif spécifique d'accompagnement ou d'aide à la réussite des étudiants n'est mentionné.

La poursuite d'études des diplômés n'est pas non plus analysée. Le taux de poursuite d'études l'année suivant la diplomation n'est pas appréciable au-delà des seuls étudiants continuant leur parcours à Sorbonne Université (80 étudiants sur 184 diplômés en 2021-2022).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'encadrement est adéquat avec une équipe pédagogique composée de 27 permanents (dont 15 professeurs des universités et maître de conférences habilités à diriger les recherches - HDR) et de 38 non-permanents. Toutefois, le taux d'encadrement est en baisse au regard de la hausse du nombre d'étudiants. L'enquête réalisée auprès des étudiants fait d'ailleurs état de groupes de travaux dirigés trop chargés.

La démarche d'amélioration continue mise en œuvre au sein de la formation est encore insuffisamment consolidée. L'enquête organisée auprès des étudiants des trois années est riche d'informations auxquelles il conviendra d'apporter des réponses, notamment en matière d'accompagnement administratif de la scolarité des étudiants. Un conseil de perfectionnement à très récemment été mis en place à l'échelle de l'UFR : sa composition, encore provisoire, donne une place acceptable aux représentants étudiants mais il manque des représentants du monde socio-économique et culturel. En l'état, cette instance qui s'est réunie pour la première fois le 12 avril 2023 ne peut qu'imparfaitement remplir son rôle.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture forte à la pluridisciplinarité ;
- Une offre de formation variée préparant aux diverses poursuites d'études proposées en master ;
- Une pluralité de méthodes pédagogiques mises en œuvre.

Points faibles

- Une collecte et une analyse des données particulièrement lacunaires ;
- Des relations avec le monde socio-économique et culturel non formalisées ;
- Un conseil de perfectionnement trop récent, et non conforme ;
- Un suivi insuffisant de la trajectoire des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une ouverture internationale insuffisante.

Recommandations

- Renforcer les capacités de pilotage de la mention à travers une analyse et un traitement continu des données quantitatives et qualitatives issues des différentes enquêtes.
- Développer la dimension professionnalisante de la formation (présence de professionnels dans le conseil de perfectionnement, partenariats avec le monde socio-économique).
- Ouvrir l'instance tenant lieu de conseil de perfectionnement aux représentants du monde socio-économique et culturel.
- Renforcer le suivi et l'accompagnement des étudiants.
- Mettre en place des accords internationaux adaptés aux finalités de la formation, en lien avec la stratégie de la faculté des Lettres et plus largement de l'établissement.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant douze parcours : *Histoire* ; *Histoire-géographie* ; *Histoire-espagnol* ; *Histoire-arabe* ; *Histoire-italien* ; *Histoire-slaves* ; *Histoire-anglais* ; *Histoire-sciences sociales* ; *Histoire-info média* ; *Histoire-sciences* ; *Histoire-droit* ; *Histoire-allemand*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, composante de la faculté des Lettres de SU (FLSU). Elle se déroule à Clignancourt, à la Sorbonne, à l'Institut de géographie, à l'Institut des langues ibériques, à l'Institut des langues slaves, à Jussieu, à Panthéon-Assas, à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et à Abu Dhabi. Elle comptait, en 2021-2022, 2 149 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans ses orientations. Elle est construite dans la perspective de l'accès à des masters autres que ceux de l'enseignement (primaire ou secondaire). Cette construction revendique sa cohérence avec une politique d'établissement qui met en avant la pluridisciplinarité, la polyvalence des formes d'enseignement, l'importance de la recherche et de l'international. Les multiples combinaisons disciplinaires proposées résultent de partenariats anciens avec d'autres facultés de SU et d'autres universités parisiennes pour le droit (université Paris II Panthéon-Assas), les sciences (faculté des Sciences et ingénierie de SU, université Paris-Cité) et les sciences sociales (Institut d'études politiques de Paris).

L'ambition internationale de la formation est forte et se manifeste dans les flux de mobilités étudiantes. Il n'existe pas – hors dispositif Erasmus – de partenariats avec des universités étrangères malgré de nombreuses conventions. L'antenne de SU ouverte à Abu-Dhabi (SUAD) accueille également des étudiants en mobilité semestrielle ou annuelle. Le nombre de mobilités sortantes est supérieur à la moyenne des licences de SU (63 étudiants en 2019-2020 ; 75 étudiants en 2021-2022). Les mobilités entrantes sont beaucoup moins marquées avec seulement 11 étudiants en 2020-2021 et 18 étudiants en 2021-2022. Toutefois, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans la formation est en croissance au cours des trois années considérées (58 inscrits en 2019-2020 ; 83 inscrits en 2021-2022).

L'adossement à la recherche structure la formation. Celle-ci offre une sensibilisation à la recherche dès la première année (L1) du fait même de la spécificité de l'enseignement qui se fonde sur l'analyse critique des sources. Des enseignements obligatoires techniques spécialisés en troisième année (L3) (égyptologie, latin, grec, épigraphie, numismatique, paléographie) intègrent naturellement des démarches de recherche. Les enseignants-chercheurs appartenant aux unités de recherches assurent l'essentiel des enseignements de licence (1 300 heures sur les 1 500 de la formation). L'initiation à la recherche documentaire et la sensibilisation au plagiat sont faites dès la L1 par les bibliothécaires. La L3 est ouverte à l'initiation à la recherche via une chaîne Youtube dédiée et des *Massive Open Online Courses* (Mooc) « Sciences ouvertes » alimentés par les travaux des étudiants. Une École des langues anciennes de Sorbonne Université (ELASU) offre des formations spécialisées complémentaires pour qui s'orienterait ensuite dans ce domaine de recherche.

La formation n'entretient pas de relations directes avec le monde socio-économique. Le critère n'est pas considéré comme pertinent pour la licence *Histoire* qui prépare d'abord à des poursuites d'études en master. Dans cette perspective, des ateliers de construction de projets professionnels sont obligatoires en L1 et en L3. Des modules de préparation à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, de préparation aux concours de la fonction publique et d'anglais professionnel (où sont présentés les différents dispositifs de mobilité internationale) sont également proposés en L3. On regrette l'absence de proposition de stages remplacés par des rencontres avec des acteurs de la vie professionnelle. On note avec intérêt que deux réunions avec les *alumni* sont organisées chaque année en L3.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques en cohérence avec ses objectifs. Au-delà des enseignements spécifiques à chacun des parcours, les cours d'histoire sont identiques dans chacun de ceux-ci, répartis de manière égale entre les quatre périodes, et proposés de façon progressive entre les trois années. Ces apports communs comportent également les apports relevant des sciences auxiliaires et de la méthodologie. Ces enseignements se répartissent en trois unités d'enseignement (UE) par semestre (correspondant à 30 crédits du système européen – *European credit transfer and accumulation system*, ECTS) validés par un contrôle continu et un examen final (UE 1 enseignements fondamentaux dans les quatre périodes historiques) ou par un contrôle continu (UE 2 enseignements de langue, informatique et orientation au projet professionnel ; UE 3 enseignements optionnels choisis dans d'autres UFR ou en relation avec la recherche). Il est possible de changer de parcours ou de quitter un double cursus en cours à condition de valider les UE1 et UE2 du parcours précédent. L'approche par compétences n'est pas encore mise en place, l'évaluation se faisant sur les contenus disciplinaires et la maîtrise de la méthodologie. En revanche sont valorisés et pris en compte en L3 l'engagement étudiant, l'initiation (option) aux humanités numériques, ainsi que la certification informatique (L2 et L3).

La formation tend à diversifier ses pratiques pédagogiques même si celles-ci demeurent majoritairement classiques. Deux enseignements hybrides ont été installés depuis 2021 en troisième année et un troisième en cours d'élaboration. Ces réalisations ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA). Curieusement ce sont des raisons d'ordre pratique (chevauchement d'emploi du temps) qui sont mises en avant dans le dossier plutôt que véritablement pédagogiques (autonomisation, possibilité de revenir à son rythme sur le cours).

Les contenus d'enseignement sont en adéquation avec l'ambition internationale revendiquée par la formation. L'ouverture linguistique à l'international est bien présente et la certification en anglais, allemand, espagnol est donnée par les enseignants de langue attachés à l'UFR Histoire. Elle n'apparaît que pour l'année 2021-2022 et reste modeste au regard du nombre d'étudiants (76). De façon concrète, une langue étrangère est obligatoire en L1 et L2 ; une seconde langue l'est en L2 et L3 pour le parcours Histoire/langue, hors double cursus. Le choix de langues est large étant donné l'offre présente à la faculté des lettres. S'y ajoute une initiation au russe en L3 dans la perspective d'un master en partenariat avec Moscou et Saint-Pétersbourg ; un enseignement disciplinaire d'histoire de L3 est proposé en anglais, allemand et italien, sans compter le module d'Anglais professionnel en L3. L'offre de mobilité est présentée dès la L2 par un responsable Erasmus qui organise des réunions pour les étudiants intéressés par une mobilité sortante et plusieurs doubles cursus incluent même une année obligatoire à l'étranger. Dans ces conditions, les chiffres de mobilité, bien qu'ils soient importants en valeur absolue, représentent un pourcentage relativement faible des effectifs accueillis en L2 et L3 (7 à 10 %).

La formation n'est pas adaptée à l'accueil de public en alternance. Cependant, la formation réalise une dizaine de validations des acquis de l'expérience (VAE) tous les ans. La formation continue reste limitée et varie de 23 à 10 stagiaires par an au cours des trois dernières années. Rien n'est cependant dit des modalités spécifiques de cet accueil en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est manifeste. Malgré un léger tassement des demandes d'inscription (hors période COVID), la formation conserve une attractivité constante sur ces trois dernières années, un flux d'inscrits régulier en première année (entre 900 et 960 étudiants), dont 10 à 15 % viennent de baccalauréats technologiques. Elle n'a pas de difficulté à recruter vu la notoriété de Sorbonne Université. Le dossier d'autoévaluation (DAE) n'indique pas la communication qui est faite autour de la licence (journées portes ouvertes, salons...). Cette attractivité est manifeste tout au long du cycle, avec une hausse des effectifs entre la deuxième et la troisième année consécutive à l'arrivée des étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles.

Le suivi de la réussite des étudiants n'est pas démontré, en raison d'un DAE lacunaire. Ni l'analyse des taux de réussite ni celle de l'impact sur ceux-ci d'éventuels dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus n'apparaissent malheureusement dans le DAE. Le document 3 auquel il est fait allusion ne figure pas dans les annexes mentionnées. Tout juste peut-on savoir que l'insertion des L1 serait « bonne » (mais non chiffrée) compte tenu d'un niveau d'entrée très hétérogène des futurs étudiants qui bénéficient d'un semestre obligatoire d'atelier d'expression française et de méthodologie universitaire tandis que les étudiants en situation de handicap peuvent avoir accès à des aménagements de leur emploi du temps et lors des examens. Là encore les données les concernant font défaut. On peut uniquement déduire – en se fondant sur les données globales chiffrées de caractérisation – que, sur 3 ans, +/- 80 % des étudiants de L3 obtiennent leur licence, soit 55 % des inscrits de L1.

La formation ne donne aucune information sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études de ses diplômés. La réponse selon laquelle ces données n'existent pas, car la licence *Histoire* ne qualifie pas pour une insertion professionnelle et qu'il n'existe aucune enquête des services centraux n'explique pas cependant qu'on ignore tout des taux de poursuite d'études et de la destination des étudiants diplômés (masters dans l'université ou ailleurs, ou d'autres formations).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer les moyens dont dispose la formation, faute d'informations dans le DAE. Le sous-encadrement déploré par l'équipe pédagogique ne peut donc pas être apprécié. En revanche, le pilotage par le conseil d'UFR paraît, malgré une information succincte, conforme à son rôle comme en témoigne le compte-rendu joint au dossier. On ne sait pas toutefois comment sont gérés les double-cursus avec les autres UFR. Pour mémoire, cette lacune avait déjà fait l'objet d'une remarque dans le précédent rapport d'évaluation (2018).

Une démarche d'amélioration continue est initiée, mais non consolidée. La formation fonctionne avec un conseil d'UFR qui fait office de conseil de perfectionnement et dont la fréquence de réunion, le détail de l'organisation opérationnelle et les modalités règlementaires ne sont pas indiquées. Cette disposition n'est pas conforme à la définition légale d'un conseil de perfectionnement qui avait pourtant été relevée dans le précédent rapport d'évaluation (2018). Aucun dispositif d'évaluation des enseignements n'est mis en place.

Conclusion

Points forts

- Une organisation en parcours pensée en fonction des possibilités de poursuite d'études ;
- Une attractivité constante et stable ;
- Des taux de réussite satisfaisants.

Points faibles

- Une démarche d'amélioration continue insuffisamment structurée ;
- Une absence d'évaluation des enseignements de la formation par les étudiants ;
- Des lacunes importantes dans le suivi des étudiants et des diplômés ;
- Une absence de réflexion sur l'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Développer une démarche d'analyse d'informations quantitatives et qualitatives sur le suivi des étudiants et des diplômés.
- Engager une réflexion en vue du déploiement de l'approche par compétences dans la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement ; absence d'évaluation des enseignements de la formation par les étudiants ; absence de suivi de la réussite des étudiants.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant trois parcours : *Histoire de l'art et archéologie* (HAA) ; *Histoire art-droit* (HAD) ; *Archéologie-géographie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire de l'art et archéologie, composante de la faculté des Lettres de SU (FLSU). Elle se déroule à l'Institut d'art et d'archéologie et comptait, en 2021-2022, 920 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans ses orientations. Elle est construite dans la perspective de poursuites d'études en master conduisant à une professionnalisation fondée sur la pluridisciplinarité. Son organisation en parcours met en avant l'interdisciplinarité entre l'histoire de l'art et l'archéologie, l'importance de la recherche et de la professionnalisation.

La formation est fortement ouverte à l'international. Elle a contracté de nombreux accords d'échanges dans le cadre du programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) avec des universités européennes : neuf universités allemandes, huit espagnoles, cinq italiennes, deux belges, une à Chypre auxquelles s'ajoutent les possibles mobilités semestrielles par les formations de Sorbonne Université à Abu Dhabi (SUAD). L'UFR a en outre signé de très nombreuses conventions internationales.

L'adossement à la recherche structure la formation. Celle-ci en effet offre une sensibilisation à la recherche lors de la première année (L1) : l'initiation à la recherche documentaire, la sensibilisation au plagiat, faites dès la L1 par les bibliothécaires. Par ailleurs la spécificité des domaines abordés inclut nécessairement la recherche à travers le travail sur les sources et l'enseignement est majoritairement donné par des enseignants-chercheurs appartenant selon leur spécialité à différentes équipes de recherches reconnues (unités mixtes de recherche - UMR - et équipes d'accueil - EA) qui couvrent l'ensemble des périodes historiques : Centre André Chastel, UMR 8150 ; Orient et Méditerranée, UMR 8167 ; Centre de recherche sur l'Amérique préhispanique - CeRAP, EA 3551 ; Centre de recherche sur l'Extrême-Orient - CREOPS, EA 2565 ; Rome et ses renaissances : art, archéologie, littérature, philosophie, EA 4081. Les étudiants sont associés à des activités de recherche dès la L1, soit via des stages de terrain, soit via des projets portés par les enseignants chercheurs.

La formation, qui prépare d'abord à des poursuites d'études en master n'entretient pas de relations directes avec le monde socio-économique, mais sensibilise ses étudiants à la dimension professionnelle. On note ainsi la présence de trois enseignants issus du monde professionnel associés temporaires (PAST), l'existence de deux stage obligatoire (en L2 et en L3) pour la bi-licence *Archéologie-géographie* et d'un stage pour le parcours *Archéologie* et d'un enseignement tourné autour du projet professionnel (marché de l'art ; gestion curatoriale ; préparation aux métiers de l'enseignement) pour le parcours HAA.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* met en œuvre des dispositifs pédagogiques adaptés aux compétences visées. Un tronc commun en première et deuxième année (L1 et L2) conduit à deux parcours pédagogiques en troisième année (L3) : *Histoire de l'art* ; *Archéologie*. Parallèlement, la mention offre deux doubles cursus : une double licence *Histoire de l'art-droit* (en partenariat avec l'université Paris-Panthéon-Assas) et une double licence *Archéologie-géographie* impliquant l'UFR Géographie et aménagement de SU. Les deux premières années de la mention sont centrées sur la connaissance des quatre périodes historiques (antique, médiévale, moderne et contemporaine), la méthodologie (vocabulaire et techniques des deux disciplines, maîtrise de l'expression écrite – dissertation et commentaires d'œuvres et de documents). En L3, les parcours proposent une spécialisation propre au domaine (technologique et méthodologique, assortie d'un stage obligatoire de terrain de 3 semaines en archéologie ; scientifique et de recherche en histoire de l'art).

L'organisation des doubles cursus n'est pas détaillée. Ces formations ont pour ambition d'offrir, en droit, une culture juridique générale, et en géographie, la maîtrise des concepts et des outils de la discipline de façon à permettre aux diplômés l'accès aux masters spécifiques des deux domaines (*Droit ou Géographie*). Les doubles cursus permettent également d'accéder à des masters bi-valents (*Histoire de l'art et Droit*) ou strictement disciplinaire (master *Histoire de l'art et archéologie*). La formation intègre des étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles qui, selon leur niveau, bénéficient d'équivalences. Au-delà des spécificités des enseignements de parcours en L3, les cours des deux premières années sont répartis en quatre unités d'enseignement (UE) par semestre, entre enseignements fondamentaux (distribués également entre les quatre périodes), méthodologie générale (incluant tutorat et langue vivante) et disciplinaire (vocabulaire, iconographie...), et enseignements d'ouverture (histoire, géographie, seconde langue, langue ancienne...). Le tout correspond à 30 crédits du système européens (*European credit transfer and accumulation system, ECTS*) par semestre validés par un contrôle continu ou un examen terminal pour les enseignements fondamentaux, ou pour enseignements d'ouverture, par les modalités de contrôle propres fixées par les UFR qui les dispensent. Les deux parcours de L3 comportent symétriquement cinq UE par semestre, au lieu de quatre. Une approche par compétences (APC) fine est mise en place, avec la constitution de huit blocs de connaissances et de compétences. L'APC n'est toutefois pas complètement déployée puisque l'évaluation demeure uniquement sur les contenus disciplinaires et la maîtrise de la méthodologie.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle intègre ainsi un module en ligne de 30 heures scénarisé et structuré (*Massive Open Online Course, MOOC*). Elle dispose en outre d'un laboratoire informatique qui permet d'associer les étudiants aux techniques de modélisation et de numérisation 3D ainsi qu'aux ressources de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IdF).

L'ouverture linguistique à l'international est bien présente au travers d'un enseignement de langues obligatoire. Cet enseignement est proposé à tous les niveaux de la licence, avec des cours assurés par les UFR spécialisées et le service d'innovation pour l'apprentissage des langues (SIAL). Des cours spécialisés d'anglais pour Historiens de l'art et archéologues sont proposés en troisième année. L'existence d'une certification n'est pas mentionnée. L'offre de mobilité est présentée dès la L2, mais le nombre de mobilités sortantes ou entrantes reste modeste compte tenu des effectifs de L2 (+/- 270 étudiants) et de L3 (+/- 260) tous parcours et doubles cursus confondus : entre 15 et 8 pour les sortants et entre 18 et 3 pour les entrants sur les trois dernières années. Il faut cependant pondérer ces données avec les chiffres des étudiants internationaux qui intègrent la formation (entre 75 et 110 sur trois ans). La situation sanitaire entre 2020 et 2022 n'a pas permis d'accueillir de professeurs invités. En 2023, l'UFR a reçu en revanche un professeur invité en archéologie de l'université d'Athènes (Grèce) et un en histoire de l'art de l'université de Genève (Suisse).

La formation n'est pas adaptée à l'accueil de public en alternance, mais ouverte à la formation continue. Le dossier d'autoévaluation ne fait pas mention de l'existence de modalités propres à l'accueil en formation continue ni des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour autant, la formation a accueilli entre 13 et 25 stagiaires de formation continue sur les trois dernières années, ce qui est plus que la grande majorité des licences de SU.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation mène une politique d'information classique et efficace : brochure, salons et journées portes ouvertes avec mobilisation des équipes pédagogiques, communication externe. Le résultat en est une hausse d'un tiers environ des candidatures sur trois ans. Le nombre d'inscrits en première année (+/-380) reste constant dont 10 % de bacheliers technologiques. Paradoxalement, sur les trois années évaluées, le nombre total d'inscrits a connu un très léger tassement continu (1 %) qui peut correspondre aux effets de la crise sanitaire, mais n'entame en rien l'attractivité de la licence. La notoriété de SU fait qu'elle ne connaît pas de difficulté à recruter et intègre en L2 et en L3 des étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne présente pas de dispositifs d'aides à la réussite si ce n'est la présence bienvenue d'un tutorat au premier semestre de L1. Il n'est pas fait état d'éventuels dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite, ou d'aménagement prévus pour les étudiants en situation de handicap, ceux-ci étant pris en charge selon des dispositifs communs au niveau des UFR de la faculté des Lettres. Les données globales chiffrées de caractérisation révèlent cependant des taux de réussite plutôt élevés en L1 (65 % des inscrits), voire excellents en L2 et L3 (80 % de diplômés).

La formation ne donne aucune information sur les chiffres de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études de ses diplômés. Elle n'a certes pas vocation à une insertion professionnelle directe, mais on aimerait connaître la destination des diplômés dans les poursuites d'études, qui sont par ailleurs parfaitement identifiées, ainsi que leur répartition dans ou hors de Sorbonne Université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence Histoire de l'Art et Archéologie dispose des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. La formation dispose de 72 enseignants, dont 42 titulaires pour un effectif moyen de 900 étudiants. Le DAE ne permet pourtant pas d'évaluer la soutenabilité de la formation. Il est uniquement fait état succinctement du dialogue de gestion entre l'UFR et la direction de l'université.

Les dispositifs d'amélioration continue nécessitent d'être consolidés. La formation s'est dotée en 2023 d'un conseil de perfectionnement, soit dix ans après la parution du décret l'instituant, mais il n'est pas conforme, en l'absence de représentants du monde professionnel. La fréquence de réunion, le détail de sa composition et l'organisation opérationnelle ne sont pas indiqués. Une enquête de satisfaction est mentionnée dans le compte rendu : son sujet n'est pas précisé ni son périmètre, mais il ressort qu'elle devait aborder des points importants comme l'organisation des travaux dirigés ou l'équilibre entre histoire de l'art et archéologie dans la perspective du choix du parcours en archéologie en L3. Le DAE ne précise pas la façon dont cette enquête est analysée ni la façon dont les résultats sont pris en compte. Le pilotage des doubles cursus n'est pas plus exposé.

Conclusion

Points forts

- Une organisation en parcours pensée en fonction de poursuite d'études ;
- Une attractivité constante et stable ;
- Des taux de réussite très satisfaisants.

Points faibles

- Des informations incomplètes sur le pilotage de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement à la composition non conforme ;
- Un manque d'information sur le suivi des étudiants et des diplômés ;
- Une ouverture internationale qui ne se manifeste qu'insuffisamment sous la forme de mobilités sortantes.

Recommandations

- Préciser les modalités de pilotage, en particulier dans le cas des doubles cursus.
- Mettre en place un vrai suivi des étudiants : se mettre en conformité avec les textes pour le pilotage de la formation et ouvrir le conseil de perfectionnement à des représentants du monde professionnel.
- Compléter les informations quantitatives et qualitatives sur le suivi des étudiants et des diplômés.
- Renforcer les démarches d'incitation à la mobilité sortante (bourses, politique volontariste...).

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours, uniquement accessible en troisième année. La formation est portée par l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (Celsa), composante de la faculté des Lettres de SU. Elle se déroule à Neuilly-sur-Seine et comptait, en 2021-2022, 124 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Information-communication* est en adéquation avec la politique de formation aussi bien de l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (Celsa) que de Sorbonne Université. Elle s'inscrit dans les ambitions pédagogiques et thématiques de Sorbonne Université et forme les étudiants aux pratiques communicationnelles tout en interrogeant les transformations auxquelles ces pratiques sont soumises, notamment dans le numérique. Elle se compose seulement d'une année (troisième année), accessible sur concours. Cette formation accueille des étudiants issus de deuxième année de plusieurs licences de la faculté des Lettres (licence *Lettres*) ou de la faculté des Sciences et ingénierie. Ces derniers ont un accès facilité à la licence *Information-communication* puisqu'ils sont dispensés des épreuves écrites du concours. Ils restent toutefois soumis à un concours sélectif sur dossier et entretien.

De nature intrinsèquement transdisciplinaire (elle comporte des enseignements de sciences de l'information et de la communication, sciences humaines et sociales, sciences du langage), la formation s'inscrit par ailleurs dans un écosystème de collaborations locales. L'équipe pédagogique du Celsa participe à certains programmes de la faculté des Lettres, en particulier aux enseignements de la licence *Lettres* (parcours *Lettres*, *édition*, *média audiovisuel* - LEMA). Elle entretient par ailleurs des liens étroits avec le monde de l'entreprise, ce qui lui confère un statut unique et bien identifié au niveau national.

La licence *Information-communication* s'inscrit dans un cursus de trois années à cheval sur deux cycles et réserve la mobilité internationale sortante au master. Elle accueille en revanche régulièrement entre 10 et 15 étudiants étrangers dans le cadre des accords *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) et autres partenariats internationaux. Une voie d'accès spécifique à l'international est ouverte à partir de Campus France, mais la formation ne bénéficie pas de partenariat international spécifique.

La licence accorde à la recherche une place structurante. Les enseignements fondamentaux sont placés sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs (appartenant essentiellement à la 71^e section du conseil national des universités) qui offrent aux étudiants une formation aux concepts et aux méthodes d'enquête fondamentaux, ainsi qu'à l'éthique de la recherche. Des formations d'initiation à la recherche documentaire sont proposées en collaboration avec le personnel des bibliothèques. Les étudiants doivent également produire un travail d'initiation à la recherche (TIR), articulé aux enseignements dédiés et aux cours magistraux, sous la responsabilité d'un enseignant, et incluant les attendus scientifiques (état de la question, problématisation, contact du terrain, etc.).

Le Celsa entretient des liens forts avec un réseau d'entreprises, d'associations ou de structures publiques avec lesquelles il collabore depuis longtemps. Les étudiants de licence participent à des visites de découverte afin d'appréhender le fonctionnement de structures professionnelles et d'anticiper les stages à réaliser au niveau du master. Ces visites peuvent concerner des entreprises locales, des collectivités, des petites et moyennes entreprises (PME), des chaînes de télévision, des ministères ou des entreprises de dimension internationale (SNCF, LVMH, L'Oréal, par exemple). Une soixantaine d'acteurs professionnels intervient à trois niveaux de la licence: dans les cours magistraux, dans des enseignements de découverte de secteurs d'activité, dans des ateliers créatifs. La formation est pensée comme un préalable à la professionnalisation, qui intervient en master. Elle comporte un stage obligatoire de trois mois minimum et articulé au parcours envisagé par l'étudiant. La recherche de stage est accompagnée par plusieurs services du Celsa et par des associations étudiantes reconnues et valorisées (Junior Entreprise, association de critique cinématographique ou littéraire).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Information-communication* met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences à acquérir par les étudiants. L'équipe pédagogique a défini un référentiel de compétences principal à partir des objectifs de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et un référentiel complémentaire (selon les spécialisations envisagées) à partir desquels enseignements et évaluations doivent être conçus. Faute de moyens, la formation ne délivre pas de certification aux compétences numériques (PIX), mais comprend un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant (porté par l'établissement depuis 2020). Elle ne comporte pas de e-portfolio, mais favorise la maîtrise des outils numériques de création de réseaux professionnels.

En tant que licence généraliste préparant à une poursuite d'études en master, la formation met en place les pratiques pédagogiques adaptées à ses objectifs. Les enseignements proposés sont dispensés en cours magistraux pour les notions fondamentales, travaux dirigés (TD) pour la pratique des notions et la variété des exercices, ateliers pour les cours de langue, d'écriture et le travail d'initiation à la recherche. L'équipe pédagogique affirme réfléchir aux équilibres à trouver entre les différentes modalités pédagogiques, afin de les faire correspondre à l'approche par compétences.

La formation comporte 72 heures d'enseignement de langue étrangère (anglais à visée professionnelle), dont la maîtrise est essentielle à l'insertion professionnelle dans les métiers cibles. Les étudiants bénéficient en plus de 36 heures d'une deuxième langue vivante, niveau avancé (espagnol, allemand) ou débutant (chinois et arabe). Les étudiants sont encouragés à valider une certification en langue (*Test of English as a Foreign Language*, TOEFL ; *Test of English for International Communication*, TOEIC), mais aucun dispositif de préparation n'est actuellement mis en place. Un dispositif spécifique de soutien en français langue étrangère (FLE) est proposé aux étudiants étrangers (dispositif mis en place au niveau de l'établissement). La formation ne propose pas, en revanche, d'enseignement donné en langue étrangère ni de préparation à la mobilité (réservée aux années du master).

La licence est exclusivement proposée en formation initiale classique : elle ne se prête pas à la formation de publics de formation continue en reprise d'études ni à celles d'apprentis dans un dispositif-en alternance qui est réservé au master, en raison de sa complexité et du manque de locaux adaptés pour cela. En revanche, le stage est obligatoire pour tous les étudiants au second semestre (minimum trois mois), et il donne lieu à un rapport délivrant sept crédits européens (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Si la licence *Information-communication* ne manque pas d'attractivité, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne donne pas suffisamment d'éléments pour apprécier son étendue. Le DAE n'indique ni le nombre de candidatures ni n'analyse l'origine des candidats. D'importants dispositifs d'information ont été mis en place afin de diversifier le vivier de recrutement. Le concours de recrutement a également fait l'objet d'une refonte destinée à intégrer des étudiants des licences de SU, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et de l'École normale supérieure (ENS), ou encore des étudiants issus de brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes ou bachelors universitaires de technologie (DUT ou BUT) et de formations étrangères via CampusFrance.

La formation connaît un excellent taux de réussite, avec presque 100 % de validation des crédits ECTS dans l'année. Le mode de recrutement et les dispositifs pédagogiques offrant un encadrement fin des étudiants y concourent fortement.

La licence ne suit pas l'insertion professionnelle des étudiants, mais analyse de manière précise la poursuite d'études. En effet, la presque totalité des diplômés intègre le master qui prolonge cette troisième année de licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La licence *Information-communication* dispose d'une équipe pédagogique de qualité et très impliquée dans l'accompagnement des étudiants. Composée de 26 enseignants chercheurs titulaires, l'équipe pédagogique permanente est renforcée par 72 vacataires qui assurent les enseignements de pré-professionnalisation (500 heures maquette). Les responsabilités sont partagées de manière équitable et l'établissement a accompagné la création de cours en accord avec des problématiques sociétales importantes (genres et transition écologique).

La formation a depuis longtemps mis en place un processus d'évaluation interne de qualité qui implique tous les étudiants et tous les enseignants de la licence. Le résultat de l'enquête est discuté d'abord entre enseignants et étudiants, puis fait l'objet d'une discussion dans le cadre du conseil de perfectionnement et du conseil de département (leur composition est la même, mais il s'agit de réunions différentes). Les professionnels participant à la formation font également partie des réunions du conseil de perfectionnement (comptes rendus joints au dossier). Des entretiens personnalisés avec des étudiants permettent également d'anticiper d'éventuels problèmes dans l'articulation licence / master. Le résultat de l'évaluation est porté à la connaissance du conseil de perfectionnement du niveau master pour qu'il prenne le relai sur les problématiques soulevées au cours de la licence.

Conclusion

Points forts

- Une formation bien identifiée, attractive et transdisciplinaire ;
- Une formation qui s'inscrit dans un continuum licence-master structurant ;
- Un suivi personnalisé des étudiants assurant un taux de réussite optimal.

Points faibles

- Un manque d'information quant au nombre et à l'origine des candidatures et à la connaissance des étudiants recrutés ;
- Une ouverture à l'international encore un peu faible pour une formation ambitieuse et de qualité.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif de suivi des candidatures permettant d'analyser finement l'origine et les caractéristiques des étudiants recrutés.
- Renforcer l'ouverture à l'international, par exemple, à travers la possibilité de stages à l'étranger.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de Sorbonne Université (SU) est une formation proposant six parcours : *Philosophie* ; *Philosophie-russe* ; *Philosophie-sociologie* ; *Philosophie-sciences* ; *Philosophie-sciences sociales* ; *Philosophie-allemand*. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, composante de la faculté des Lettres, et se déroule au centre Clignancourt et à la Sorbonne. Elle comptait en 2021-2022, 985 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond aux ambitions d'excellence de l'établissement à travers une pluralité de parcours possibles selon les orientations philosophiques principales que l'étudiant souhaite poursuivre. L'interdisciplinarité a une place centrale dans ce dispositif de formation en raison de la place accordée aux bi-licences, mais aussi par la déclinaison du dispositif en six majeures-mineures. Les six parcours proposent une offre cohérente et complémentaire avec le reste de l'offre de SU. Le choix des associations disciplinaires proposées en double-licence n'est pas expliqué dans le dossier d'auto-évaluation. On peut par exemple s'étonner qu'il n'y ait pas d'offre articulant philosophie et histoire, philosophie et littérature ou encore philosophie et monde classique (latin et grec) étant donné l'excellence de SU dans ce domaine. Des partenariats existent avec l'École des hautes études commerciales de Paris - HEC) ou encore Sciences-Po Paris.

La formation propose une bonne ouverture à l'international. La mobilité sortante est fortement encouragée pour les étudiants mono-disciplinaires et se traduit par le départ régulier d'étudiants bénéficiant des accords du programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus ; 37 mobilités sortantes en 2022). Cette mobilité est également possible dans le cadre de la formation dispensée à la Sorbonne Université Abu Dhabi qui est à même d'accueillir des étudiants inscrits à Paris pour un semestre. Un semestre à l'étranger est obligatoire pour les étudiants optant pour le parcours philosophie-sciences et philosophie-sciences sociales (accords partagés avec Sciences-po Paris et faculté des Lettres). La mobilité entrante est en baisse depuis trois ans, avec 32 étudiants accueillis en 2022. L'ouverture à la transition écologique à travers une option ouverte en première année, ou encore aux humanités biomédicales par le recrutement d'un professeur sur ce profil fait partie des apports significatifs de la période, qui mériteraient d'être plus encore affirmés.

L'adossement à la recherche structure le projet de la formation. Les 25 enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique permanente assurent un lien continu des enseignements aux démarches et objets de recherche les plus actuels. La formation intègre des modules de découverte de méthodologie de la recherche, au moyen de la recherche documentaire, mais également de travaux personnels encadrés qui mettent les étudiants en situation de pratiquer une première démarche de recherche.

La formation entretient des relations modestes avec le monde professionnel, l'insertion professionnelle n'étant pas sa finalité première. Elle prend toutefois en compte le projet professionnel des étudiants, et propose des modules de préparation de leur projet, notamment sous la forme d'un atelier « projet professionnel » obligatoire au second semestre. L'équipe pédagogique est renforcée par trois intervenants issus du monde de la culture, ce qui est peu. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages facultatifs. Seuls 45 étudiants ont eu recours au dispositif entre 2019 et 2022.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences est en cours de construction. Elle ne constitue pas le cadre dans lequel s'inscrit originellement la formation, mais un effort significatif dans ce sens est à remarquer tant pour repenser la formation en structurant en bloc de connaissances et de compétences propres à la formation philosophique, qu'en proposant aux étudiants une évaluation en adéquation avec ce cadre. L'équipe pédagogique mobilise des outils numériques (plateforme Moodle) en complément des enseignements présentiels afin de clarifier les objectifs de chaque cours, notamment en termes d'acquisition de compétences, et les modalités d'évaluation.

La dimension numérique et les langues vivantes ne sont font même l'objet d'une unité d'enseignement (UE) transversale. La création d'une option « philosophie du numérique » témoigne de cette évolution.

Un effort dans la diversification des pratiques pédagogiques a été accompli. Si les cours magistraux et surtout les travaux dirigés sont les deux modalités les plus courantes, on constate une volonté d'ouvrir des espaces pédagogiques nouveaux, de proposer des thèmes et contenus pédagogiques innovants (« philosophie de l'environnement », « philosophie féministe »). Certains enseignements sont proposés en mode hybride, même s'il est compliqué de savoir exactement lesquels ainsi que l'organisation concrète de cette hybridation. Le distanciel est en revanche peu proposé (la formation n'existe pas à distance, même si certains cours peuvent occasionnellement l'être).

L'organisation de la formation ne prépare qu'imparfaitement à la mobilité internationale. L'enseignement des langues est présent de manière transversale, mais le DAE fait à juste titre mention d'une faiblesse, d'autant plus surprenante eu égard aux ressources présentes dans l'établissement, que constitue l'absence d'enseignement en anglais. 141 étudiants ont obtenu une certification en langue étrangère en 2021-2022. La mobilité est favorisée du fait des partenariats internationaux nombreux de l'université. Toutefois les informations relatives au dispositif d'accompagnement à la mobilité manquent dans el DAE.

La formation a su s'adapter pour accueillir des publics diversifiés. La problématique de l'inclusion est particulièrement suivie avec une référente handicap, et le suivi et l'encadrement des 50 étudiants concernés. La licence accueille également des étudiants en formation continue, un peu moins d'une vingtaine par an, ce que le dossier reconnaît comme étant relativement constant, mais peu élevé. Un diplôme d'université (DU) *Référent laïcité* existe et permet de répondre en partie aux attentes du public en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est historique. La formation recrute dans toute la France même si la majorité des étudiants viennent d'Île-de-France. Dans la période considérée, l'augmentation des néo-bacheliers est significative (170 en 2019-2020 ; 203 en 2021-2022). En troisième année, un afflux important d'étudiants venant de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) s'ajoute. Plus de 4 000 visiteurs ont participé aux journées portes ouvertes où la formation est présentée. Le nombre de candidats néo-entrants demandant ce vœu est également en forte augmentation (2306 en 2019-2020 ; 3800 en 2021-2022), ce qui a conduit l'équipe de licence à accepter plus de candidats dans la formation (de 347 au début de la période à 392 en fin de période). Le nombre d'inscrits se rapproche progressivement de la capacité d'accueil fixée à 405 places (340 en 2019-2020 ; 396 en 20220-2021 ; 374 en 2021-2022).

Le suivi quantitatif de la réussite étudiante n'est accompagné d'aucune analyse complémentaire. Le nombre d'étudiants de première année n'ayant validé aucun crédit du système européen (*European credit transfer and accumulation system* - ECTS) est en baisse entre 2020 et 2022 (de 93 à 64 étudiants). Cette baisse concrétise les efforts mis en œuvre pour diminuer le taux d'abandon, avec notamment le recours à des emplois étudiants dès le semestre 1 (S1) pour accompagner l'entrée dans les études et aider à l'orientation des néo-bacheliers. Les réorientations inter-semestrielles sont aussi prises en compte avec un maître de conférences (MCF) référent en la matière. Le nombre d'étudiants de première année ayant validé l'ensemble des ECTS est également en baisse (de 170 à 158 étudiants), dans un contexte de hausse des effectifs. Le nombre de situations de validations partielles apparaît donc en augmentation sans que le DAE ne fournisse les éléments pour apprécier cet état de fait. D'autant que la réussite en deuxième année est croissante sur la même période, avec un pic en 2020-2021 (171 étudiants sur les 220 inscrits). Le nombre de diplômés à l'issue de la troisième année est quant à elle en baisse de 2019 à 2022 (267 diplômés pour 318 inscrits en 2019-2020 ; 255 diplômés pour 363 inscrits en 2021-2022). Cette dégradation du taux de réussite n'est pas expliquée dans le DAE.

Le suivi du devenir des diplômés est lacunaire. Le DAE ne permet pas d'apprécier les éventuelles insertions professionnelles puisque les données ne sont pas fournies. Le taux de poursuite d'études interroge compte tenu des données fournies. Sur l'année 2019-2020, seuls 123 diplômés sur les 267 lauréats de la licence ont poursuivi leurs études en master, et uniquement dans l'établissement. En 2021-2022, seuls 113 diplômés sur les 255 lauréats sont dans cette situation. Ces données questionnent l'adéquation de la formation avec ses finalités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est assurée. L'équipe pédagogique compte 26 enseignants permanents et 33 enseignants contractuels. Les besoins d'enseignement sont donc couverts. Il n'en demeure pas moins que des problèmes de sureffectifs étudiants dans les groupes de travaux dirigés (TD) sont mentionnés 44 en moyenne en L1 de philosophie générale, 58 en L1 de philosophie de l'art, 63 en L1 de philosophie des sciences, etc.).

Le pilotage de la formation intègre une démarche d'amélioration continue effective. Le conseil de perfectionnement a été mis en place par la nouvelle équipe de direction de la formation, dès l'automne 2018, suite aux recommandations du Hcéres lors de la précédente évaluation. Le DAE reconnaît qu'il a joué un rôle crucial dans l'évolution de la licence (meilleure prise en considération des problèmes propres à la bi-licence, meilleure articulation CM-TD). Les échanges ont également permis d'améliorer la forme des documents de présentation des contenus pédagogiques et de communication. Il a également joué un rôle important dans les adaptations de la formation au contexte général (aménagements lors de la crise sanitaire, prise en compte des problématiques nationales de la violence sexiste et sexuelle, des discriminations et des enjeux du handicap). Tous les enseignements (CM et TD) sont évalués, avec près de 800 étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation en 2021-2022. Des ajustements, et notamment des harmonisations entre les interventions, ont pu être mis en place sur la base de ces évaluations qui alimentent les échanges du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation d'excellence ;
- Des contenus et espaces pédagogiques innovants ;
- Un conseil de perfectionnement actif.

Points faibles

- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés ;
- Une approche par compétences inachevée.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse du devenir des diplômés en considérant tout particulièrement les poursuites d'études.
- Finaliser la mise en œuvre de l'approche par compétences.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant deux parcours : *Sociologie* et *Sociologie-philosophie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sociologie de la faculté des Lettres de SU. Elle se déroule au centre Clignancourt, à la maison de la recherche et à la Sorbonne. Elle comptait 457 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les enjeux d'excellence de l'établissement. Elle se déploie en cohérence et en lien avec les autres formations de licence, notamment la licence *Philosophie*, avec l'existence d'une bi-licence (une vingtaine d'étudiants en moyenne chaque année). Deux options d'ouverture dans les autres UFR doivent être choisies et suivies par les étudiants. Les partenariats académiques régionaux sont solides, notamment avec l'École normale supérieure (ENS) l'université Paris-Saclay (entre 10 et 40 étudiants annoncés, le chiffre indiqué pourrait être plus précis) et l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC ; aucune donnée précise), avec des équipes et un pilotage en commun. Ce partenariat permet aux normaliens et aux élèves d'HEC volontaires de suivre la licence *Sociologie* en complément de leur cursus.

L'ouverture internationale est en phase avec la stratégie de l'établissement. L'ouverture internationale de la formation repose sur l'investissement des opportunités offertes par SU, notamment Sorbonne Université à Abu Dhabi (SUAD) et l'alliance 4EU+. Aucun autre partenariat international n'est porté par la formation. Les mobilités entrantes et sortantes sont récentes mais en dynamique croissante (4 mobilités sortantes en 2019-2020 contre 14 en 2021-2022 ; aucune mobilité entrante en 2019-2020 contre 2 en 2021-2022). Elles demeurent ainsi limitées et en deçà du potentiel des partenariats structurants de l'établissement.

L'initiation à la recherche est au cœur de la formation, depuis la découverte du travail scientifique jusqu'aux méthodologies d'enquête de terrain et les méthodes quantitatives. La participation permise au séminaire mensuel d'actualité de la recherche en sciences sociales, qui repose sur une conférence d'un auteur d'un article ou ouvrage marquant, complète de manière originale les enseignements méthodologiques proposés. Les enjeux d'intégrité scientifique et de déontologie sont abordés dans le cadre de ces enseignements. Il n'y a en revanche pas de dispositifs formalisés permettant aux étudiants d'effectuer des stages en laboratoires. Les enseignants-chercheurs et docteurs intervenant relèvent très majoritairement de la section 19 du Conseil national des universités (CNU), soit du domaine de spécialité.

La formation prend en compte les finalités de professionnalisation mais sans en faire un axe structurant. Plusieurs dispositifs d'observations professionnels sont proposés aux étudiants de manière facultative, notamment un travail d'observation au tribunal de Paris ou encore un temps de stage. Ces dispositifs complètent les modules obligatoires de réflexion sur l'orientation et l'insertion professionnelle fondés sur la découverte des débouchés professionnels en lien avec la formation. L'équipe pédagogique contient 21 intervenants professionnels qui assurent 1 475 heures-étudiantes. La formation ne propose pas d'adaptation particulière en faveur des publics spécifiques. Elle n'accueille pas de stagiaires de la formation continue et n'est pas organisée pour accueillir des alternants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont adaptées aux finalités de la formation, notamment en matière d'enseignements méthodologiques. L'approche par compétences de la formation est en cours de déploiement mais manque encore de visibilité et d'appropriation collective. Des compétences complémentaires et transversales (engagement étudiant, culture numérique) sont identifiées en plus de celles qui sont spécifiques au diplôme.

Les formats d'enseignements sont variés (cours magistraux, travaux dirigés en petits groupes, travaux pratiques en salle informatique, travail d'observation sur le terrain), et sont majoritairement en présentiels. Les salles sont adaptées pour chaque format, et le support numérique de cours est présent la plupart du temps. L'équipe pédagogique ne mobilise pas les projets structurants de l'établissement pour renouveler les contenus et démarches de ses enseignements.

L'internationalisation de la formation reste classique, reposant avant tout sur l'apprentissage des langues. Une diversité de langue vivante est proposée en première année grâce à l'offre du service d'innovation pour l'apprentissage des langues (SIAL) de SU. Les étudiants ont la possibilité d'étudier une deuxième langue vivante jusqu'en deuxième année de licence (L2). Le choix des Langues vivantes étudiées constitue le principal dispositif de préparation à la mobilité en donnant la possibilité de mettre en cohérence le choix de la LV et celui de la destination d'une éventuelle mobilité. La formation offre la possibilité de valider les acquis par un certificat de langue en anglais (*Test of English for International Communication*, TOEIC), grâce au SIAL.

Les dispositifs de formation ne sont pas adaptés à la formation continue. Sur les trois années considérées, seul un stagiaire de la formation continue a été accueilli en 2019-2020. Aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été délivrée au cours de la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et a trouvé son public. Son attractivité est en partie liée à celle de l'établissement et à sa renommée internationale. Les dispositifs de communication sont étroitement liés à ceux de l'université et les journées portes-ouvertes permettent d'informer les futurs étudiants. L'attractivité se confirme par le nombre de néo-bacheliers s'étant inscrits en première année au cours de la période de référence, qui s'est accru de 25 %. Pour autant, plusieurs données manquent pour apprécier le taux de pression à l'entrée, notamment la capacité d'accueil de la formation et le nombre de candidatures sur Parcoursup. Le nombre d'inscrits en première année est relativement stable (159 étudiants en 2019-2020, 177 étudiants en 2021-2022) ce qui manifeste une maîtrise des flux entrants. Le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les trois années du cycle est en croissance au cours des trois années considérées (43 étudiants en 2019-2020, 57 étudiants en 2020-2021).

La formation suit le taux de réussite de ses étudiants mais n'analyse pas les tendances qui se dessinent. Le suivi de la réussite et des difficultés des étudiants est prioritairement organisé au moyen du tutorat (deux heures par semaine) et par les données fournies par l'établissement. Néanmoins les dispositifs demeurent fragiles au regard de la tendance générale, notamment en première année. Le nombre d'étudiants de première année ayant validé tous les crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS) a baissé de plus de 25 % au cours de la période de référence (100 étudiants en 2019-2020, 75 étudiants en 2021-2022), quand le nombre de ceux n'ayant validé aucun ECTS s'accroissait de plus de 70 % (21 étudiants en 2019-2020, 38 étudiants en 2021-2022). Toutes les autres variables d'alerte sont en hausse en première année, à l'image également du nombre d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS. Une tendance divergente entre les deux parcours de la mention apparaît en deuxième et troisième années : le taux de réussite du parcours *Sociologie* est en baisse quand celui du parcours *Sociologie-Philosophie* est en hausse.

La formation ne suit qu'incomplètement le devenir de ses diplômés. Il n'y a pas d'enquête qualitative sur le devenir des étudiants après la licence. Aucun suivi sur l'insertion professionnelle des diplômés n'est proposé. Les données fournies relatives au suivi de la poursuite d'études des diplômés est très lacunaire. En effet, seules les poursuites d'études au sein des master de SU sont renseignées. Il en ressort que seul un faible taux de diplômés poursuit son cursus à SU (par exemple 23 étudiants sur 117 diplômés en 2021-2022), avec une tendance à la baisse sur les trois années considérées. Le devenir de la très grande majorité des diplômés est de ce fait non renseigné.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est tout juste assurée. Le sous-encadrement en personnel titulaire est très important et oblige à recourir à beaucoup d'enseignants vacataires. 13 enseignants permanents et 17 non permanents interviennent dans la formation qui cumule un peu plus de 1 651 heures équivalents travaux dirigés. La répartition du volume horaire est établie de telle sorte que les étudiants parviennent à acquérir les connaissances et compétences attendues. La coordination pédagogique mise en place par les responsables de licence permet de veiller aussi bien à l'harmonisation des contenus proposés qu'à l'organisation de la répartition horaire. Des objectifs précis sont discutés pour limiter les heures complémentaires et gérer

adéquatement les seuils d'ouverture afin d'éviter la surcharge de travail pour les enseignants tout en veillant aux besoins des étudiants.

Les dispositifs d'amélioration continue sont insuffisants. La formation ne possède pas de conseil de perfectionnement. Celui-ci est annoncé comme à venir, avec des personnalités extérieures, sans plus de précision sur la composition envisagée. L'évolution de la formation est discutée dans des réunions semestrielles incluant les délégués des étudiants. Pour autant, aucun compte-rendu n'est fourni en annexe. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est ni formalisée ni systématisée. Tout repose, là encore, sur la rencontre semestrielle avec les délégués des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Une formation méthodologique très structurée ;
- Des partenariats académiques solides.

Points faibles

- Un pilotage fragile et des dispositifs d'amélioration continue non mis en place ;
- Une analyse insuffisante de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés ;
- Une approche par compétences inachevée ;
- Une internationalisation trop restreinte.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement effectif et une démarche d'évaluation de la formation institutionnalisée.
- Mettre en place un dispositif de suivi de la réussite des étudiants au-delà du seul tutorat.
- Déployer l'approche par compétences.
- Adopter une politique volontariste en faveur de la mobilité internationale (bourses, information obligatoire).

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement ou d'instance en tenant lieu ; pas de dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* de Sorbonne Université (SU) est une formation proposant un parcours unique : *Urbanisme, environnement et géomatique* (UEG). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie et aménagement, au sein de la faculté des Lettres de Sorbonne Université (FLSU). Elle est mise en œuvre conjointement avec le centre de formation d'apprentis (CFA) du lycée Dorian. La formation est dispensée à Paris, principalement dans les locaux du lycée et secondairement dans ceux de l'UFR. Elle comptait en 2021-2022, 20 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* s'inscrit parfaitement dans les priorités de la politique formation de SU. Ce diplôme permet d'offrir une voie d'insertion professionnelle sur une spécialité requérant une excellence technique. Il offre une possibilité de poursuite d'études pour des étudiants de deuxième année de licence *Géographie et aménagement*, mais également pour des étudiants titulaires de divers brevets de technicien supérieur (BTS). La formation repose sur l'alternance sous statut d'apprenti, ce qui répond à l'une des attentes fortes de l'établissement. Elle se positionne à la fois comme un diplôme de sortie de l'université, et comme le premier niveau d'un cycle d'insertion professionnelle fondé sur l'alternance qui ouvre des perspectives de poursuites d'études dans le parcours de master *Géomatique 3D et développement durable* de la mention *Géographie, aménagement, environnement, développement* (GAED). Les contenus de formation sont profondément pluridisciplinaires, ouvrant notamment sur la géomatique, le droit, l'aménagement et l'urbanisme. Les partenariats formalisés avec le CFA du lycée Dorian, ainsi qu'avec de nombreuses institutions publiques (par ex. Association des maires d'Île-de-France) sont structurants pour la formation. Cette dernière est toutefois en marge des dynamiques initiées au sein de SU autour des projets structurants des Programmes d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune mobilité internationale n'est survenue au cours des trois années considérées, ce qui s'entend au regard des finalités appliquées au marché de l'emploi français. Toutefois, l'approche de l'ouverture internationale ne doit pas être limitée aux seules opportunités de mobilité. L'interculturalité à travers une approche comparative de cas d'aménagement pourrait avoir toute sa place dans la formation, d'autant que l'enseignement de l'anglais est bien présent.

L'adossé à la recherche est insuffisant pour un diplôme universitaire. Un seul enseignant-chercheur (EC) est impliqué dans l'équipe pédagogique, et de plus, il ne donne aucune heure de cours. L'ambition affichée d'atteindre 20 % des heures dispensées par des EC n'est pas assez ambitieuse, d'autant que des exercices de mobilisation des démarches de recherche à des fins professionnelles sont prévus dans le programme de la formation.

La professionnalisation est particulièrement forte et effective. La formation est organisée autour de cette ambition, jusque dans l'alternance sous statut d'apprenti, qui est généralisée. Les programmes sont conçus pour accompagner l'expérience professionnelle acquise par les étudiants dans les structures d'accueil, et qui est reconnue par 20 crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS ; 30 semaines obligatoires). La formation bénéficie de la notoriété régionale du CFA lycée Dorian spécialisé dans la formation de techniciens géomètres. L'équipe pédagogique comprend 21 intervenants professionnels dispensant 364 heures-étudiants, soit près de 70 % du volume de formation proposé aux étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation sont cohérents avec les objectifs et finalités qui transparaissent dans les blocs de connaissances et de compétences. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, travail d'études et de recherches sur le terrain, projet tuteuré), et permettent de développer

une approche par compétences structurantes, jusque dans l'évaluation des étudiants. Le numérique constitue un élément central de la formation, conformément aux attentes des métiers visés. Des problèmes sont rencontrés en matière de locaux d'enseignement parfois non adaptés à l'accueil d'enseignements informatiques nécessitant des équipements en logiciels et ordinateurs, ainsi qu'une couverture internet. Ces problèmes conduisent à limiter le nombre d'heures réalisées dans l'environnement universitaire au profit du lycée partenaire. L'ensemble des étudiants ont validé la certification PIX, souvent avant d'entrer dans la formation (obligatoire en BTS).

Les pratiques pédagogiques sont en parfaite adéquation avec les finalités de la formation. La démarche inductive est privilégiée, ce qui permet aux étudiants de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans le cadre de l'alternance. Les locaux mis à disposition au lycée Dorian facilitent l'interaction entre étudiants ainsi qu'avec les enseignants. La formation bénéficie en effet d'une salle dédiée dans l'établissement.

L'offre de formation n'est pas conçue pour favoriser une ouverture internationale, toutefois elle offre une place importante à la maîtrise de l'anglais professionnel. Aucun dispositif spécifique de préparation et d'accompagnement à la mobilité internationale n'est prévu puisque celle-ci ne fait pas partie des ambitions de la formation. Cependant, l'enseignement de l'anglais occupe une place croissante avec comme objectif de doter les diplômés de la capacité d'accéder à une documentation technique dans le cadre de leur activité professionnelle. À cette fin, les enseignements de systèmes d'information géographique (SIG) sont partiellement dispensés en anglais.

L'organisation de la formation est parfaitement adaptée aux publics alternants. L'ensemble des étudiants sont en alternance, en contrat d'apprenti ou de professionnalisation selon qu'ils ont moins ou plus de 30 ans. L'emploi du temps permet de donner une visibilité claire de l'organisation de l'année. La formation n'accueille en revanche pas de publics inscrits en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique entretient et suit avec une grande précision l'attractivité de la formation. Les effectifs sont continus au cours des trois années considérées, et correspondent à la capacité d'accueil définie (20 places). La pression à l'entrée dans la formation est de trois candidatures pour une place en moyenne (60 candidatures avec une légère baisse en 2020-2021). L'équipe pédagogique assure une communication efficace auprès d'un réseau de BTS et des étudiants de deuxième année de la licence *Géographie et aménagement* de SU (portes ouvertes, mailing). Les profils des candidats sont analysés chaque année, ce qui permet à l'équipe pédagogique d'adapter sa stratégie de communication. Tout démontre que cette formation a trouvé son public, essentiellement issu de BTS *Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique* (MGTMN – plus de 90 % des inscrits). Il est regrettable qu'aucun candidat issu de deuxième année de licence *Géographie et aménagement* ne figure parmi les inscrits. Additionnée à l'absence d'intervention d'enseignants-chercheurs, cette absence questionne la dimension universitaire effective de la formation.

Le suivi de la réussite des étudiants est précis. Le taux de réussite est excellent, proche de 100 %. Les rares cas de non validation (un par an) sont expliqués par l'abandon de la formation par les étudiants concernés.

Le suivi et l'analyse du devenir des diplômés sont là encore particulièrement fins. Le taux d'insertion professionnelle est excellent, à 12 comme à 30 mois : 100 %. Cependant ce taux repose sur des situations professionnelles variables, car la part d'étudiants en poursuite d'études en alternance à niveau master augmente fortement ces dernières années (38 % pour la promotion 2020 ; 47 % pour la promotion 2022), ce qui est beaucoup trop élevé pour une licence professionnelle. Les poursuites d'études se font principalement dans deux formations (master GAED parcours *Géomatique 3D et développement durable* ; master *Foncier* de l'École supérieure d'ingénieurs géomètres et topographes), et secondairement dans le master *Urbanisme et aménagement* de SU, mais toujours en alternance. L'équipe pédagogique constate cette tendance et l'explique par la stratégie d'embauche des entreprises de la branche qui, au regard d'attentes de qualifications toujours plus fortes, souhaitent adosser leur processus de recrutement sur un processus de formation appliquée, en alternance, de la licence professionnelle jusque vers le master. Si cette tendance se confirme, une réflexion sur la nature des métiers visés par la formation s'avèrera nécessaire. Une licence professionnelle constitue avant tout une voie d'insertion professionnelle et non la première année d'un cycle de trois années. Qui plus est quand aucun enseignant-chercheur n'intervient dans la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'encadrement est adéquat en volumétrie, mais l'investissement des équipes de SU est insuffisant. Le renfort annoncé d'un Professeur associé en service temporaire (PAST) est une bonne chose, mais cela devra s'accompagner d'un renforcement des interventions d'enseignants-chercheurs titulaires. Le faible nombre d'intervenants titulaires (trois enseignants du second degré du lycée Dorian) peut en effet fragiliser la formation. La gestion administrative des 18 vacataires est assurée par le CFA. La formation est auto-financée, sa soutenabilité financière est assurée.

La formation a totalement intégré une démarche d'amélioration continue dans son fonctionnement. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement et ses préconisations donnent lieu à des évolutions de la formation. Le taux de réponse des étudiants au questionnaire est en revanche plus faible (50 %), ce qui est expliqué par la longueur excessive du formulaire qui détourne de la démarche des étudiants. Une simplification est en cours. Les résultats de ces enquêtes sont traités, analysés et considérés en conseil de perfectionnement. Le travail réalisé par l'équipe pédagogique est particulièrement abouti.

Conclusion

Points forts

- Une démarche d'autoévaluation particulièrement maîtrisée qui témoigne d'un pilotage rigoureux de la formation ;
- Une professionnalisation au cœur du projet de formation ;
- Des relations structurées et inscrites dans la durée avec les acteurs socio-économiques.

Points faibles

- Une absence de contribution des enseignants-chercheurs dans la formation ce qui induit un faible adossement à la recherche pour un diplôme universitaire ;
- Un taux de poursuite d'études en master croissant qui sera bientôt trop élevé.

Recommandations

- Renforcer d'urgence les contributions des enseignants-chercheurs dans la formation, au-delà des 20 % ambitionnés.
- Engager une réflexion sur la nature des métiers visés pour consolider les possibilités d'insertion professionnelle directe à l'issue du diplôme.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Adossement à la recherche de la formation.
- Taux de poursuite d'études en deuxième cycle en très forte croissance.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Chimie* de Sorbonne Université (SU) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Chimie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie (FSI). Cette formation comprend un seul parcours diplômant. Ses enseignements sont dispensés sur le campus Pierre et Marie Curie. La formation comptait 910 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Chimie* présente une organisation où la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont omniprésentes. Elle comprend un parcours mono-disciplinaire et plus d'une dizaine de parcours bi disciplinaires. Ces derniers associent à la chimie (majeure) une mineure choisie parmi les sept disciplines scientifiques proposées à la FSI, parmi les disciplines des sciences humaines et sociales (SHS) ou parmi les thématiques transversales (TT). La formation propose également trois doubles licences intra-FSI (chimie/sciences de la vie, chimie/physique, chimie/sciences de la Terre), trois doubles licences avec la faculté des Lettres de SU (chimie/allemand, chimie/histoire, chimie/philosophie) et trois doubles cursus (chimie/droit, chimie/design, chimie/sciences sociales jusqu'en 2022) avec des universités et écoles partenaires. Elle propose également des partenariats académiques à travers des unités d'enseignement (UE ; partenariat avec l'École supérieure de parfum de Paris) ou des parcours partagés (partenariat avec l'École normale supérieure de Paris). La licence *Chimie* recrute à l'entrée en 2^e année (L2) des étudiants provenant des deux portails pluridisciplinaires de 1^{re} année (L1) *Sciences de la vie* et *Sciences de la matière*. En L1, les étudiants sont aidés dans leur choix d'orientation à travers deux modules qui leur permettent de découvrir certaines des disciplines proposées en mineures en L2. La licence accueille des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et constitue une licence accès santé (L.AS). La grande majorité des étudiants (entre 65 et 90 % selon le parcours) poursuivent en master *Chimie*. La formation a bénéficié du programme d'investissements d'avenir (PIA) Nouveaux cursus à l'université (NCU) Nouvelles licences à Sorbonne Université (NLSU) qui lui a permis de renforcer le dispositif de tutorat dans six UE de chimie (quatre en L2 et deux en 3^e année, L3), pour environ 250 heures par an au total.

L'ouverture à l'international est en cours de redynamisation. En 2021-2022, 38 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante et 10 d'une mobilité entrante. Ces dernières sont facilitées par la création de cours magistraux en anglais. Concernant les mobilités sortantes la formation est active dans la recherche de partenaires étrangers d'enseignement supérieur. Les échanges ont été renforcés avec le Trinity College à Dublin (Irlande) et d'autres sont en cours de montage avec les universités d'Amsterdam et de Maastricht (Pays-Bas), et de Stockholm (Suède).

L'adossement à la recherche reste peu développé. Il est précisé dans le dossier d'autoévaluation (DAE) que la formation repose sur l'acquisition de fondamentaux en chimie qui laissent peu de place à l'initiation à la recherche. Ainsi la formation à et par la recherche se traduit par une seule UE obligatoire en L1, elle est également abordée dans une UE et un stage obligatoire en L3 du parcours mono-disciplinaire. Elle passe également par des enseignements quasi-exclusivement assurés par des enseignants-chercheurs et des doctorants à une douzaine de laboratoires de SU, mais cela ne peut suffire à un adossement à la recherche de qualité.

La formation n'intègre quasiment aucun élément de professionnalisation. Il est indiqué que la licence *Chimie* a pour vocation une poursuite d'étude en master, voire en école d'ingénieur et de ce fait n'a pas développé de partenariat socio-économique, ni intégré d'éléments de professionnalisation dans la formation. Une UE obligatoire orientation et insertion professionnelle est tout de même suivie par tous les étudiants en L1 et en L3.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, mais aucun élément n'est fourni pour évaluer l'approche par compétences. La formation s'appuie sur une approche par programme et sur une approche par compétences au niveau de l'UE. Le détail de cette dernière est cependant absente des documents fournis. Le DAE indique la difficulté à dégager un référentiel de blocs de connaissances et de compétences global au niveau de la formation du fait de l'architecture de la licence en majeure-mineure conduisant à un grand nombre de parcours différents. Une réflexion est en cours. Pour ces raisons aucun étudiant de la formation n'a à ce jour de e-portfolio.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques classiques. En plus des cours magistraux, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), seules quelques pratiques innovantes sont proposées telles que des quiz en présentiel ou en ligne en vue d'une autoévaluation. Une place importante est laissée aux travaux pratiques. Le présentiel est privilégié principalement pour mettre en œuvre cet apprentissage pratique dans un emploi du temps déjà contraint par la structure de la formation, avec recours au distanciel uniquement lors de situations exceptionnelles.

Les contenus de la formation sont en cours d'évolution pour faciliter son ouverture à l'international. Quatre cours magistraux de chimie sont proposés en anglais (deux en L2 et deux en L3, 82 heures étudiant au total) aux étudiants étrangers, mais aussi aux étudiants francophones volontaires. Le déploiement de cette pratique à d'autres UE est freiné par des questions de soutenabilité de l'offre de formation. Concernant l'apprentissage de l'anglais, les étudiants sont répartis dans des groupes de niveaux après un test de positionnement. Ils suivent une UE par an de trois crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system* – ECTS ; 24 heures sur un semestre par an soit 48 heures sur la licence). Le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) est visé pour la fin de la licence. Les étudiants qui ont pour objectif une mobilité à l'étranger sont incités à passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) d'anglais. Par ailleurs, un responsable est chargé de les aider dans leurs démarches.

La formation ne prévoit pas l'accueil de publics de la formation continue et en alternance. Aucune offre de formation spécifique au public de la formation continue et de l'alternance n'est proposée dans le périmètre de la formation. Cependant, la mise en place de deux mineures en apprentissage, centrées sur des enseignements délivrant des compétences métiers spécifiques (« chimie analytique et *data mining* » et « chimie en flux »), est en cours d'étude pour la rentrée 2025.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité à partir de la 2^e année ; rien n'est précisé sur l'attractivité des portails d'accès. Le flux d'étudiants de L1 de la FSI (90 % des primo-inscrits en L2) est en très nette progression. Cet effectif est complété d'une vingtaine d'étudiants issus de parcours d'accès spécifique santé (pour 200 candidatures environ), une dizaine d'étudiants issus de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE pour 100 candidatures environ), d'une dizaine d'étudiants d'autres universités (pour 100 candidatures environ) et de deux étudiants campus France (pour 40 candidatures environ). La capacité d'accueil du L2 étant maximale à environ 300 étudiants pour des raisons de disponibilité des salles de TP et de soutenabilité, l'afflux croissant de L1 de la FSI oblige la formation à restreindre les recrutements externes. En L3, 95 % des étudiants sont issus du L2 de la formation. Les 5 % restants proviennent de réorientation CPGE (cinq pour 30 candidatures environ) et de recrutements externes (11 pour 150 candidatures environ).

La formation suit la réussite de ses étudiants et affiche des taux satisfaisants. Hors période de la crise sanitaire 2020, le taux de réussite en L2 est stabilisé autour de 75-80 %, pour le parcours monodisciplinaire et les parcours bi disciplinaires pris dans leur ensemble, soit 10 % de plus que sur le précédent contrat d'établissement. Cette augmentation peut être attribuée à une meilleure adaptation de l'offre de formation en chimie en L1 et L2 aux profils des étudiants, ainsi qu'à une diversification des pratiques pédagogiques en chimie. Il faut noter toutefois une différence de 30 % dans les taux de réussite entre les parcours bi disciplinaires : ceux associant la majeure chimie à une mineure scientifique n'atteignent que 60 % de réussite alors que 90 % de réussite sont atteints avec une mineure en SHS ou une thématique transversale (environnement, design, gestion, etc.). Ce taux plus faible dans les parcours avec mineure scientifique explique en partie la réorientation de 5 à 10 % des étudiants vers le parcours monodisciplinaire entre la L2 et la L3. Le taux de réussite en L3 est environ de 80 %. Un tutorat est en place (six tuteurs par an).

La formation analyse la poursuite d'étude de ses diplômés. Le suivi des diplômés est assuré non seulement par l'établissement (qui fournit également des outils d'évaluation des conditions d'étude), mais également par la formation (à 6 mois), ce qui permet d'améliorer le taux de réponse de 30 % à 80 - 90 %. Plus de 95 % des

répondants sont en poursuite d'études dont, pour 2022, environ 49 % en master à SU, 3 % en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 32 % en master dans une autre université, 2 % en cycle d'études de santé en deuxième année, 5 % en école d'ingénieur. Il est noté une diminution de la proportion d'étudiants continuant en master *Chimie* à SU sur les quatre dernières années. L'analyse fournie par le DAE est que certains étudiants font le choix de s'orienter vers des masters plus spécialisés dès la première année (M1 ; arômes et cosmétiques, matériaux, chimie et sciences du vivant, sciences de l'environnement, contrôle qualité ou management).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un taux d'encadrement qui semble répondre aux besoins. La licence *Chimie* s'appuie sur une équipe pédagogique de 148 enseignants-chercheurs (EC) permanents et quatre professeurs agrégés (PRAG). L'équipe pédagogique est complétée par quatre attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 75 doctorants, chargés de mission d'enseignement, qui interviennent principalement en TP. Il est précisé que la L1 est mutualisée entre les différents parcours disciplinaires, ainsi la charge d'enseignement de 600 heures de cette première année est répartie entre les différents départements concernés. La licence *Chimie* est soutenue par l'établissement dans ses efforts d'ouverture à l'international et de développement d'un réseau licence avec des établissements étrangers. Ceci s'est traduit par le recrutement d'un maître de langue au département des langues de la FSI qui est chargé d'accompagner les EC pour la traduction de leurs supports pédagogiques. Les EC qui souhaitent s'investir dans cette démarche peuvent suivre des séances de « coaching » et bénéficier d'une reconnaissance du temps passé dans leur service.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La FSI organise chaque semestre une évaluation des enseignements de la licence. Environ 50 % des étudiants d'une promotion y répondent. En complément, la licence a également mis en place depuis 15 ans son propre dispositif d'évaluation de ses enseignements. Chaque groupe de TD identifie un représentant qui participe deux fois par an en L2 et L3 à une réunion avec les responsables des évaluations, les responsables de parcours et la direction des études. L'organisation de la formation est alors discutée. Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2019. Sa composition est très pertinente avec des membres de la formation, des représentants du service d'orientation et d'insertion et du service handicap santé étudiant de la FSI, de plusieurs EC d'autres disciplines et d'autres établissements, d'industriels du secteur de la chimie, d'anciens étudiants de la formation et d'étudiants actuels. Ce conseil ne s'est réuni qu'une seule fois en 2019, la seconde rencontre était prévue en juin 2023. Une réunion par an est prévue à l'avenir.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité ;
- Des taux de réussite en L2 et L3 satisfaisants ;
- Un suivi des cohortes et un processus d'évaluation interne solide.

Points faibles

- Des réunions trop peu fréquentes du conseil de perfectionnement ;
- Un adossement à la recherche peu développé ;
- Une approche globale par compétences non déployée ;
- L'absence d'une offre dédiée au public de la formation continue et de l'alternance.

Recommandations

- Réunir le conseil de perfectionnement annuellement pour consolider le processus d'amélioration continue de la formation.
- Améliorer la formation à et par la recherche en intégrant par exemple des activités de mise en situation de type travail d'étude et de recherche (TER) nécessitant une recherche bibliographique et bénéficiant de l'encadrement d'un chercheur.
- Poursuivre la réflexion sur l'approche par compétences déjà initiée à l'échelle de l'UE pour la déployer au niveau de la formation et permettre aux étudiants de disposer d'un e-portfolio.
- Développer une offre de formation s'adressant au public de la formation continue.

LICENCE ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEEA) de Sorbonne Université (SU) comprend un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingénierie, composante de la faculté des Sciences et d'ingénierie et est dispensée sur le campus Pierre & Marie Curie. Elle comptait, en 2021-2022, 292 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation démontre partiellement son adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elle est bien installée dans le paysage local : construite sous le format majeure/mineure avec plusieurs autres formations du même domaine, tel qu'instauré à l'université, elle propose également un parcours d'accès aux études de santé (licence accès santé, L.AS) et un parcours en alternance ouvert à l'apprentissage en 3^e année de licence (L3) depuis 2021-2022. Elle est le support d'un cursus master en ingénierie (CMI). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fait pas référence à la stratégie de l'établissement, seule l'articulation avec les autres licences participant au système majeure/mineure est explicitée.

La formation ne développe pas son ouverture à l'international. Elle ne propose pas de parcours européens ou internationaux. Elle ne dispose pas de partenariat international. Les échanges avec les établissements étrangers se font uniquement dans le cadre de mobilité entrante ou sortante d'un petit nombre d'étudiants.

L'adossement à la recherche de la formation est bon. La formation est majoritairement dispensée par des enseignants-chercheurs effectuant leur recherche dans le domaine de la formation dans l'un des laboratoires d'adossement. De plus, un enseignement « atelier de recherche encadrée », proposé en 1^{re} année de licence (L1), permet aux étudiants de s'initier à la démarche scientifique. Un stage en laboratoire dans une structure de recherche universitaire est obligatoire dans le parcours CMI.

En dépit de son ouverture récente à l'apprentissage en L3, la formation ne satisfait que partiellement les attentes en termes de professionnalisation. La description de la formation ne fait aucune mention des compétences de la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP). Des efforts sont déployés pour proposer des stages facultatifs à certains publics des deux dernières années du cycle (L2 et L3), mais la formation ne comporte pas de stage obligatoire pour l'ensemble de ses étudiants. Des compétences transversales sont identifiées, mais il n'est pas précisé comment elles sont développées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne présente pas d'élément de réflexion sur les compétences visées. L'organisation, qui peut être qualifiée de « classique », consiste en des enseignements disciplinaires complétés par des projets destinés à assurer la synergie entre les différentes disciplines. Ni les méthodes pédagogiques ni les techniques d'évaluation ne sont analysées dans le DAE. L'approche par compétences n'est pas déployée.

Les réflexions de la formation en termes de pratiques pédagogiques pourraient être plus développées. Les pratiques pédagogiques proposées sont standards pour le domaine, avec une alternance de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques sur ordinateur et avec des équipements expérimentaux. On notera la mise à disposition de cartes électroniques avec lesquelles les étudiants peuvent travailler en autonomie et la mise à disposition de pastilles vidéos dans certains enseignements. Cependant, il n'est pas fait mention de pratiques pédagogiques originales (classe inversée, évaluation par les pairs, utilisation d'un portfolio...) destinées à développer des compétences complémentaires.

La formation propose un accompagnement de qualité pour le développement des langues étrangères. En complément d'un enseignement d'anglais obligatoire dispensé chaque année en petits groupes (18 étudiants), une offre de cinq langues est accessible.

L'adaptation aux publics de la formation continue et de l'apprentissage est contrastée. D'une part, la formation s'est ouverte à l'apprentissage en L3 depuis 2021-2022, ce qui constitue une originalité pour une licence générale. D'autre part, le DAE ne donne pas d'autre élément sur l'ouverture à la formation continue qu'une absence de besoin, sans qu'il ne soit possible de déterminer si cette absence est liée à l'organisation de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

En dépit d'absence d'élément précis dans le DAE, la formation ne montre pas de problème d'attractivité. En effet, ni les données ni les analyses ne permettent d'établir l'attractivité de la formation. On note une stabilité des effectifs aussi bien en L1 (portail) que pour les années suivantes. La formation mise sur un site internet de qualité et la présence d'un enseignement d'initiation à l'électronique en L1-S1 et d'apprentissage des fondamentaux de l'électronique analogique et numérique en L1-S2 pour motiver les étudiants à choisir la licence EEA.

La formation présente un bon taux de réussite en progression sur la période évaluée (de 62 à 76 %). Elle assure un suivi de la réussite de ses étudiants en L2 et L3. On regrette l'absence d'élément sur le portail de L1. Les analyses de l'évolution des taux de réussite présentent des pistes d'explication, mais pas de proposition d'action.

Le devenir des diplômés est suivi et analysé finement. L'enquête institutionnelle est doublée d'une enquête réalisée par le département de formation présentant la poursuite d'études en masters et dont les résultats sont discutés en conseil de perfectionnement. La formation s'assure qu'une majorité de ses étudiants poursuivent en master dans son établissement. Il serait intéressant d'assurer un suivi plus précis des autres étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. En effet, plus des deux tiers des intervenants sont des personnels statutaires, permettant ainsi une stabilité suffisante de l'équipe de formation. La formation pourrait souffrir, à l'avenir, des difficultés à recruter ses futurs collègues universitaires en raison du manque d'attractivité des carrières académiques.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue qui mérite d'être renforcé. Des enquêtes d'évaluations des enseignements et de la formation sont réalisées chaque année et leurs résultats sont discutés avec les étudiants. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement spécifique, et l'instance en tenant lieu pour l'ensemble des licences et masters de l'UFR s'est peu réunie sur la période d'observation. Celle-ci comprend des membres extérieurs à la formation et en dépit de son périmètre relativement large, un unique représentant des étudiants. Le compte-rendu de la réunion présenté dans le dossier d'autoévaluation ne présente aucun plan d'action.

Conclusion

Points forts

- Une formation académique qui présente une vision forte et actuelle de ses disciplines ;
- Une organisation en majeure-mineures qui permet de répondre à la diversité des projets professionnels ;
- Une poursuite d'études importante en master, notamment au sein de l'établissement.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement dont on mesure difficilement la représentativité pour la formation, qui ne s'est pas réuni pendant plusieurs années et dont le compte rendu ne comporte aucune action ;
- Une absence de vision des compétences visées par la formation ;
- Une absence d'analyse sur les pratiques pédagogiques.

Recommandations

- Réunir annuellement le conseil de perfectionnement représentatif de la formation et y discuter des actions menées et à mener.
- Déployer l'approche par compétences, notamment pour développer efficacement les compétences transversales.
- Approfondir la démarche d'autoévaluation en analysant notamment les pratiques pédagogiques au service des apprentissages.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingénierie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle comptait 834 étudiants en 2021-2022. Le lieu des enseignements n'est pas précisé dans le dossier d'autoévaluation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement. L'équipe pédagogique de la licence *Informatique* a développé une formation qui prend en compte les directives de l'établissement. En particulier elle participe au développement de l'enseignement de la science des données qui répond aux orientations souhaitées par l'établissement et par la faculté des Sciences et ingénierie. La licence offre également plusieurs parcours pédagogiques bi-disciplinaires. Cependant, l'équipe pédagogique n'a pas été impliquée dans la conception du projet Nouvelles licences à Sorbonne Université (NLSU) dans le cadre du programme d'investissements d'avenir Nouveau cursus à l'université (NCU). La formation n'intègre pas les enjeux du développement durable.

La formation a une ouverture à l'international relative. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas le nombre d'étudiants internationaux. Les proportions d'étudiants bénéficiant de mobilités sortantes (3 %) et entrantes (4,5 %) sont réduites. La licence possède un partenariat avec l'université de Montréal (Canada) qui assure une douzaine de mobilités par an.

La formation possède un intéressant adossement à la recherche. L'enseignement en informatique est dispensé par des enseignants-chercheurs permanents (maîtres de conférences et professeurs des universités pour deux tiers) de laboratoires réputés et des intervenants extérieurs (professionnels, pour un tiers). De plus des stages en laboratoires universitaires sont proposés en deuxième et troisième année. Le nombre de tels stages, une vingtaine par an actuellement, est en croissance. L'intégrité scientifique et la déontologie sont abordées par la pratique dans les enseignements mais sans dispositif spécifique. L'état de l'art produit lors de projets ou de stages constitue le dispositif de formation à la méthodologie documentaire.

La formation a été organisée en intégrant des éléments de professionnalisation. La maquette met en avant les compétences développées. L'équipe pédagogique implique des professionnels. Le cursus est accessible dans le cadre de la formation continue et de l'alternance. On compte une vingtaine d'étudiants en alternance et un ou deux en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une offre pédagogique adaptée aux compétences visées. Par exemple, la licence *Informatique* a intégré la réforme du baccalauréat et le développement de nouvelles spécialités au lycée. La maquette met en avant les compétences visées et que la combinaison de cours, travaux dirigés et pratiques, projets et stages permet d'atteindre.

La formation propose des modes pédagogiques essentiellement présentiels. La licence *Informatique* est accessible en présentiel mais pas à distance. Très peu d'enseignements sont dispensés à distance ou d'une façon co-modale. Les plateformes d'enseignement à distance sont utilisées de façon complémentaire et en faible proportion.

L'ouverture internationale de la licence *Informatique* est réduite. Le DAE mentionne le partenariat avec l'université de Montréal. Certains parcours imposent une mobilité sortante de six mois. Les enseignements en anglais ne sont pas proposés. Une certification en anglais, le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), est proposée pour préparer à la mobilité sortante. Soixante-douze heures d'anglais obligatoires sont dispensés sur les trois années de licence.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont totalement adaptés à l'alternance. La troisième année de licence accueille 24 étudiants en alternance, surtout sous contrats apprentissage, mais la formation inscrit très peu de personnes relevant de la formation continue (deux sur trois ans). Cependant l'équipe pédagogique propose aussi un diplôme d'université (DU) en formation continue, *Enseigner au lycée*, qui compte entre une vingtaine et une soixantaine d'inscrits suivant les années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation possède une forte attractivité. La licence *Informatique* a un très bon taux d'attractivité avec une place en première année pour vingt candidatures. En raison d'une capacité d'encadrement limitée, en deuxième et troisième années, la formation recrute seulement des étudiants de Sorbonne Université. Le dossier ne donne pas d'informations sur la communication développée pour faire connaître la formation.

La formation, probablement exigeante, a un taux de réussite moyen, en deuxième année particulièrement, mais elle ne l'analyse pas. Les données du dossier ne permettent pas de connaître la réussite en première année. En deuxième année le taux de réussite moyen sur les années 2020-2021 et 2021-2022 estimé à partir des données brutes du dossier est de seulement 62 % et en troisième année de 74 %. L'équipe pédagogique ne commente ni n'analyse la réussite en licence.

La formation n'analyse pas la poursuite d'études de ses diplômés qui est cependant bonne. Un rapport produit par l'université porte sur la poursuite d'études après les licences de la faculté des Sciences et ingénierie en général mais n'apporte pas d'informations spécifiques à la licence *Informatique*. Les données brutes du dossier permettent d'estimer la poursuite d'études en master à 91 %, ce qui est élevé. Il est aussi indiqué que la moitié des diplômés de licence *Informatique* poursuivent dans l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens en baisse pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En 2021-2022 la formation destinée à 834 étudiants impliquait 109 permanents et 79 non-permanents et représentait un volume de 18 930 heures équivalent travaux dirigés (hetd) soit environ 22 hetd/étudiant et 100 hetd/enseignant. Le potentiel de permanents a baissé de 8 % depuis 2017, malgré des besoins de compétences informatiques croissantes dans la société.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition fonctionnelle semble incomplète et qui devrait être réuni plus régulièrement. Le DAE fournit le diaporama (et non le compte rendu) de la réunion du conseil de perfectionnement commun à la licence et au master qui s'est tenu en 2019. Ce conseil semble se réunir peu, au moins ces dernières années. De plus, d'après le descriptif qui en est fait dans le dossier, il ne compterait aucun étudiant.

Conclusion

Points forts

- Un effectif global important et une grande attractivité en première année ;
- Une ouverture importante à l'apprentissage ;
- Une maquette sur le mode majeure-mineure ;
- Une bonne poursuite d'études.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement trop peu souvent réuni et dont la composition fonctionnelle est imprécise ;
- Une ouverture internationale peu développée.

Recommandations

- Structurer le conseil de perfectionnement en veillant à ce qu'il compte des représentants étudiants et des représentants du monde professionnel, augmenter la fréquence de ses réunions à au moins une par an.
- Développer l'ouverture internationale en proposant la possibilité de suivre des enseignements d'informatique en anglais et en s'appuyant sur l'alliance européenne dont SU est membre.

LICENCE MATHÉMATIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de Sorbonne Université (SU) est une formation qui possède un unique parcours diplômant. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Mathématiques, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle comptait 1 085 étudiants en 2021-2022. Le lieu des enseignements n'est pas précisé dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans la stratégie de l'université. Ceci apparaît, par exemple, avec le portail de première année *Sciences formelles* partagé avec d'autres disciplines scientifiques ou avec l'ouverture récente d'un parcours pédagogique *Science des données* qui répond aux orientations souhaitées par l'établissement. Il existe aussi une organisation en parcours pédagogiques mono-disciplinaires ou bi-disciplinaires, constitués de blocs, respectivement, une majeure et une mineure ou deux blocs de majeures. Ceci offre une grande diversité et un accès à des licences bi-disciplinaires et à des doubles licences. Cette diversité est permise par une coopération au sein de la faculté des Sciences et ingénierie ou avec la faculté des Lettres ou, encore, hors Sorbonne Université. Cependant, l'équipe pédagogique n'a pas été impliquée dans la conception du projet d'établissement *Nouvelles licences à Sorbonne Université (NLSU ; programme d'investissements d'avenir Nouveaux cursus à l'université - NCU)*. Les enjeux de développement durable sont abordés de façon non systématique dans cette licence.

La formation a une ouverture à l'international relative. La formation compte en moyenne sur trois ans près de 10 % d'étudiants internationaux. Les proportions d'étudiants bénéficiant de mobilités sortantes (2 %) ou entrantes (1,5 %) sont plus réduites.

La formation possède un excellent adossement à la recherche. La formation en mathématiques est essentiellement dispensée par des enseignants-chercheurs permanents (maîtres de conférences et professeurs des universités, pour deux tiers) et non permanents (doctorants, pour un tiers) de laboratoires jouissant d'une remarquable renommée. De plus, une unité d'enseignement (UE) de six crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system, ECTS*) prend la forme d'un projet encadré. En fonction du parcours suivi, elle peut être obligatoire. Des possibilités de stages en laboratoire sont offertes. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée aux enseignements disciplinaires.

La formation a été organisée de façon cohérente avec le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais intègre peu d'éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. Le débouché naturel de cette licence est la poursuite d'études. Aussi, elle compte peu de relations avec le monde socio-économique. La maquette a cependant explicité les attendus du RNCP. Elle compte aussi en troisième année une UE dédiée à l'orientation et à l'insertion professionnelle de trois crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée par une offre pédagogique diversifiée, souple et couvrant très largement les différents domaines des mathématiques. L'offre de cours est vaste et leur organisation en différents couplages de blocs majeure-mineure, voire de deux majeures, constitue un programme de formation qui permet de proposer aux étudiants des parcours presque sur mesure. L'équipe pédagogique a mené une réflexion sur les compétences qui se traduit par une correspondance entre maquette et répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La formation propose des modes pédagogiques multiples. Par exemple, à côté d'un enseignement classique sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques, le parcours mono-disciplinaire de la licence *Mathématiques* est aussi proposé sous un mode distanciel intégral à plus d'une centaine de personnes en deuxième et troisième année. On peut mentionner aussi qu'une quatrième année de licence est

proposée à des étudiants ayant validé une autre licence avec une mineure mathématique et qui veulent obtenir une licence *Mathématiques*.

L'ouverture internationale, formellement soutenue, reste faible. Soixante-douze heures d'anglais obligatoires sont dispensés sur les trois années de licence et l'objectif est d'atteindre le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Un enseignement complémentaire, mais facultatif est également proposé. La mobilité internationale sortante est soutenue, mais peu développée. Si un enseignement disciplinaire partiellement en anglais est évoqué, il n'est pas mis en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à l'alternance et à la formation continue. L'équipe pédagogique considère qu'elle ne peut ouvrir la licence *Mathématiques* au public de l'alternance et de la formation continue car il est potentiellement trop peu nombreux.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation possède une forte attractivité. La licence *Mathématiques* compte de nombreux étudiants, plus de mille sur les trois années du cycle. Elle bénéficie d'un recrutement extérieur en deuxième année conséquent avec environ un tiers de primo-entrants à ce niveau. Le dossier n'explique pas quels moyens de communication sont mis en place pour atteindre et entretenir la notoriété de la formation.

La formation, probablement exigeante, a un taux de réussite moyen. En première, deuxième ou troisième année, le taux de réussite moyen sur les années 2020-2021 et 2021-2022 estimé à partir des données brutes du dossier est seulement d'un peu plus de 60 %. L'équipe pédagogique ne donne pas une analyse de ces chiffres et de leur évolution. Elle indique mettre en place des dispositifs d'accompagnement (aménagement du cursus, réorientation) à l'aide de directeurs d'études qui reçoivent les étudiants lors de permanences hebdomadaires.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés. Un rapport produit par l'université précédé d'une analyse rédigée par l'équipe de la licence *Mathématiques* montre que les diplômés de la licence *Mathématiques* poursuivent des études en grand nombre (plus de neuf sur dix), mais dans une proportion modérée à Sorbonne Université (environ quatre sur dix).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Par exemple, en 2021-2022 la formation destinée à 1 085 étudiants impliquait 139 permanents et 72 non-permanents et représentait un volume de 15 076 heures équivalent travaux dirigés (hetd) soit environ 14 hetd/étudiant et 71 hetd/enseignant.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition fonctionnelle pourrait être précisée et qui pourrait être réuni plus régulièrement. Le rapport de la réunion qui s'est tenue en 2020 montre que ce conseil est une structure active et constructive au service de la licence *Mathématiques* mais l'agenda indiqué dans le dossier montre qu'il se réunit peu : la dernière réunion avant le dépôt du dossier remonte à 2020 et une réunion en 2023 est annoncée. Sa composition fonctionnelle n'est pas précisée.

Conclusion

Points forts

- Un effectif global important et une grande attractivité externe en deuxième année ;
- Une grande diversité de parcours pédagogiques organisés en majeure-mineure ;
- Une forte poursuite d'étude.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement peu réuni et dont la composition fonctionnelle n'est pas précisée ;
- Une ouverture internationale peu développée.

Recommandations

- Structurer le conseil de perfectionnement en veillant à ce qu'il compte des représentants étudiants et des représentants du monde professionnel, augmenter la fréquence de ses réunions à au moins une par an.
- Développer l'ouverture internationale en proposant la possibilité de suivre des enseignements de mathématiques en anglais et en s'appuyant sur l'alliance européenne dont SU est membre.

LICENCE MÉCANIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Mécanique* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingénierie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur les campus Pierre & Marie Curie (Jussieu) et Saint-Cyr l'École et comptait en 2021-2022, 556 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation en ingénierie de l'établissement, mais ne démontre pas son adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité en étant structurée sous le format majeure/mineure avec d'autres formations du même cycle. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fait pas référence aux ambitions, orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement. Le portail de première année (L1) commun à plusieurs formations n'est pas décrit. La formation est ouverte à l'apprentissage en troisième année (L3). Elle est le support d'un Coursus master en ingénierie (CMI) sans pour autant expliciter cette organisation et ses apports. La formation ne mentionne que le Centre de formation d'apprentis (CFA) Mécavenir comme partenaire dans le cadre de la L3 en apprentissage.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les flux restent faibles. La mobilité obligatoire d'un semestre pour les étudiants du CMI de L3 et en double licence *Sciences et musicologie* ainsi que la mise en place d'une coordinatrice mobilité sont analysés comme ayant un effet d'entraînement favorable sur les étudiants des parcours classiques. Néanmoins la mobilité sortante n'est que de 14.5 % la meilleure année (2019-2020) et les mobilités entrantes restent marginales. Pour autant, la formation s'évalue de façon très satisfaisante sur cet item, ce qui interroge.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est majoritairement dispensée par des enseignants-chercheurs effectuant leur recherche dans l'un des laboratoires d'adossement. Néanmoins, la formation n'intègre pas d'enseignement obligatoire de formation à et par la recherche.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. À l'exception des parcours CMI et alternance, la formation n'intègre pas de stage obligatoire. La formation prépare à l'insertion professionnelle au travers d'un module orientation et insertion professionnelle (OIP, trois crédits du système européen, *European credit transfer and accumulation system*, ECTS) dispensé en L1 et L3, mais elle n'analyse pas l'insertion professionnelle de ses diplômés. La formation ne cherche pas à intégrer des formateurs issus du monde professionnel dans des enseignements en lien avec leurs domaines d'expertise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, mais sans mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation. Le programme de formation permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base requises pour ce type de mention. Si la correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a bien été faite, la formation ne s'inscrit pas dans une approche par compétences. La mise en adéquation avec les compétences visées et l'évaluation de celles-ci ne sont pas explicitées.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les enseignements dispensés le sont, pour la plupart, de façon conventionnelle, reposant essentiellement sur des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Un module de deuxième année (L2) a été élaboré sur la notion de pédagogie par projet et d'émulation collective, mais il ne concerne que 32 étudiants. En L2, deux unités d'enseignement de programmation scientifique sont réalisées en mode hybride et la mineure mécanique est proposée en formation à distance.

La formation accorde une place modeste aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale de ses étudiants et, à terme, leur capacité à s'insérer sur un marché international. L'anglais est certes une matière obligatoire et en petits groupes (18 étudiants), mais elle n'est pas présente à tous les semestres pour l'ensemble des étudiants. Du travail en autonomie a été mis en place à l'espace langues pour les semestres ne présentant pas de cours de langues, mais très peu d'étudiants se saisissent de cette opportunité. Cette organisation ne permet pas de maintenir une utilisation régulière de l'anglais d'autant plus qu'aucun cours disciplinaire n'est délivré en anglais. Un accompagnement par la responsable mobilité est proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés à l'alternance, mais pas aux publics de la formation continue. Un parcours de L3 est proposé en apprentissage (17 étudiants en 2021-2022). Le calendrier retenu trois jours / deux jours permet d'adresser les étudiants à des entreprises géographiquement proches. Aucun stagiaire dépendant de la formation continue n'est accueilli dans la formation ; aucun dispositif n'étant mis en place. Il pourrait être intéressant d'étendre la proposition d'apprentissage à d'autres parcours en étudiant la faisabilité et le calendrier avec le conseil de perfectionnement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle n'analyse cependant pas. Les effectifs sont importants et stables (environ 600 étudiants), mais les données du DAE ne permettent pas de définir l'attractivité de la formation. Aucune analyse n'est faite concernant l'attractivité. Les dispositifs d'information se limitent au site internet et à la participation aux journées portes ouvertes et aux journées d'orientation réfléchie.

La formation suit la réussite de ses étudiants de façon partielle, en mettant en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite dont l'impact n'est pas analysé clairement. Le taux de réussite en L1 (portails) n'est pas indiqué. Le taux de réussite en L2 (basé sur les 4 dernières années) est de l'ordre de 65 % tous parcours confondus, mais présente une disparité importante en fonction du parcours (55 % à 100 %). Le taux de réussite des redoublants en L3 (qui représentent entre 25-30 % de la promotion) est de l'ordre de 40 % à 50 %. Le taux de réussite en L3 (basé sur les 4 dernières années) est de l'ordre de 75 % sans indication concernant la disparité en fonction des parcours. Aucune piste d'amélioration de ces taux, notamment ceux, préoccupants, des redoublants n'est envisagée. De nombreux dispositifs d'accompagnement à la réussite sont mis en place (tutorats, enseignants référents, permanences pédagogiques sans rendez-vous, etc.) sans que leur impact sur la réussite ne soit évalué.

La formation analyse partiellement la poursuite d'études de ses diplômés. Comme il est habituel pour une licence générale, une grande majorité des diplômés poursuit ses études dans un cursus Bac+5 (entre 92 % et 95 %) et pour la plupart dans le même établissement (entre 60 % et 80 %). Peu d'informations sont disponibles sur les diplômés ne poursuivant pas leurs études (entre 5 % et 8 %). Certains champs du dossier d'auto-évaluation ne sont pas complétés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation est attentive aux moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle est assurée par un nombre important d'intervenants (64 permanents et 70 non permanents sont intervenus en 2021-2022). L'effectif des enseignants permanents est en légère baisse (cinq % sur les cinq dernières années). Les données fournies dans le DAE ne permettent pas d'apprécier la surcharge des enseignants en termes d'heures complémentaires. La soutenabilité est étudiée chaque année au niveau du département et de l'UFR en se basant sur les ratios entre les heures équivalent travaux dirigés par étudiant.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue qui mérite d'être renforcé. Une enquête d'évaluation des enseignements et de l'organisation de la formation par niveau (L2 et L3) est réalisée par l'UFR avec un taux de réponse important de près de 80 % en 2021-2022. Néanmoins, l'utilisation du résultat de ces enquêtes dans le pilotage de la formation n'est pas indiquée. La formation dispose d'une instance tant lieu de conseil de perfectionnement, mais qui n'est pas propre à la formation et recouvre l'ensemble des formations rattachées à l'UFR. Celle-ci s'est peu réunie sur la période d'observation. Un seul représentant étudiant en est membre malgré le périmètre de l'instance. De plus, le compte-rendu fourni dans le dossier d'autoévaluation ne présente aucun plan d'action.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de diplômation ;
- Un effectif important et stable ;
- Une organisation en majeure-mineure ;
- Une forte poursuite d'études en master, notamment dans l'établissement.

Points faibles

- Une instance tenant lieu de conseil de perfectionnement, dont on mesure mal la représentativité et qui s'est peu réunie pendant la période d'observation ;
- Un pilotage et un processus d'amélioration continue à renforcer ;
- Un manque d'intégration de l'approche par compétences ;
- Une faible diversité dans les pratiques pédagogiques.

Recommandations

- Améliorer le pilotage et le processus d'amélioration continue en mettant en place un conseil de perfectionnement propre à la formation et représentatif de celle-ci en y associant plus étroitement les étudiants.
- Finaliser la mise en place l'approche par compétences.
- Diversifier les pratiques pédagogiques.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Physique* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Physique, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et comptait en 2021-2022, 917 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais ne démontre pas son adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne fait pas référence aux ambitions, orientations pédagogiques et priorités thématiques de l'établissement. À part le recrutement sur un cycle d'intégration de première année (L1) commun à plusieurs formations du même cycle, l'articulation avec les autres formations n'est pas décrite. La formation est le support d'un Cursus master en ingénierie (CMI). Elle intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité en étant structurée sous le format majeure/mineure avec d'autres formations du même cycle.

La formation développe peu son ouverture à l'international. La mobilité sortante est de 7.5 % (si on fait abstraction des étudiants suivant la formation à distance, la meilleure année en 2021-2022) et la mobilité entrante est 1,5 % pour la même année. Elle a néanmoins été porteuse d'un projet d'éducation dans le cadre de l'alliance européenne 4EU+ avec les universités de Heidelberg (Allemagne) et de Milan (Italie).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est majoritairement dispensée par des enseignants-chercheurs effectuant leur recherche dans l'un des laboratoires d'adossement.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. Il est fait référence à un parcours de troisième année (L3) en apprentissage dans le DAE alors qu'il n'est plus évoqué dans le dossier. La formation prépare à l'insertion professionnelle au travers d'un module orientation et insertion professionnelle (OIP, trois crédits du système européen, *European credit transfer and accumulation system*, ECTS) dispensé en L1 et L3. Le descriptif de la formation ne fait aucune référence aux compétences de la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, mais sans mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la formation. Le programme de formation permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base requises pour ce type de mention. Comme indiqué par l'équipe pédagogique, la réflexion de celle-ci n'a pas encore porté ni sur le référentiel de compétences de la formation, ni sur la définition de ses blocs de connaissances et compétences, ni sur une évaluation des compétences. La correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas été faite et n'est pas présente dans le dossier.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon cohérente avec ses objectifs. Elle propose sa majeure et son parcours monodisciplinaire complètement à distance. Les étudiants viennent sur le campus deux semaines par semestre pour les travaux pratiques et les examens de fin de semestre, afin d'assurer une bonne harmonisation entre parcours à distance et en présence. Environ 80 étudiants par niveau suivent ces formations, qui permettent d'accueillir un public varié. De plus, les étudiants peuvent facilement passer de formation à distance à formation en présence (ou inversement), et même opter pour des parcours hybrides dans lesquels certaines unités d'enseignement (UE) sont suivies à distance et d'autres en présentiel. Les enseignements dispensés (sauf ceux réalisés à distance)

sont, pour la plupart, de façon conventionnelle, reposant essentiellement sur des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques.

La formation n'accorde pas une place suffisante aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale de ses étudiants et, à terme, leur capacité à s'insérer sur un marché international. L'anglais est certes une matière obligatoire et en petits groupes (18 étudiants), mais elle n'est pas présente à tous les semestres pour l'ensemble des étudiants. Du travail en autonomie a été mis en place à l'Espace langues pour les semestres ne présentant pas de cours de langues, mais très peu d'étudiants se saisissent de cette opportunité. Cette organisation ne permet pas de maintenir une utilisation régulière de l'anglais d'autant plus qu'aucun cours disciplinaire n'est délivré en anglais. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont adaptés ni à l'alternance ni aux publics de la formation continue. L'accueil de stagiaires dépendant de la formation continue est inexistant ; aucun dispositif n'étant mis en place.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente des effectifs importants et relativement stables. Environ 650 étudiants sont inscrits en moyenne, mais les données ne permettent pas de définir l'attractivité de la formation. Aucune analyse n'est faite concernant l'attractivité. Aucun dispositif d'information n'est présenté.

La formation suit la réussite de ses étudiants de façon incomplète sans les analyser. Le taux de réussite en L1 (portails) n'est pas indiqué. En 2021-2022, le taux de réussite en deuxième année (L2) est de l'ordre de 54 % sans indication concernant la disparité en fonction des parcours. Le taux de réussite en L3 est de l'ordre de 64 %, également sans précision en fonction des parcours. Ces taux sont relativement faibles (surtout en L2), pour autant aucune analyse n'est présentée. Aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est présenté.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés. Comme il est normal pour une licence générale, une grande majorité des diplômés poursuivent leurs études dans un cursus Bac+5 (94 %) et pour certains dans le même établissement (57 %). Peu d'informations sont disponibles sur les diplômés ne poursuivant pas leurs études (6 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais n'analyse pas son évolution. En 2021-2022, 160 permanents et 66 non permanents interviennent dans la formation en dispensant 11 790 heures équivalent travaux dirigés d'enseignements, soit environ 52 heures par personne.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue qui mérite d'être renforcé. Une enquête d'évaluation des enseignements et de l'organisation de la formation par niveau (L2 et L3) est réalisée par l'UFR avec un taux de réponse important de près de 74 % pour les diplômés de 2020. Néanmoins, l'utilisation du résultat de ces enquêtes dans le pilotage de la formation n'est pas indiqué. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. Néanmoins, celui-ci n'est pas propre à la formation et regroupe la licence et le master de physique. Il ne s'est réuni qu'une fois, sur une journée, au cours de la période d'observation. De plus, le compte-rendu ne présente aucun plan d'action.

Conclusion

Points forts

- Un effectif fort et stable ;
- Une organisation pédagogique en majeure-mineure ;
- Une forte poursuite d'études en master, notamment dans l'établissement.

Points faibles

- Une instance tenant lieu de conseil de perfectionnement qui se réunit trop peu souvent ;
- Un pilotage et un processus d'amélioration continue à améliorer ;
- Un manque d'intégration de l'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement avec un temps propre à la formation qui se réunira au moins une fois par an.
- Améliorer le pilotage et le processus d'amélioration continue en y associant plus étroitement les étudiants.
- Déployer l'approche par compétences en s'appuyant sur la fiche RNCP.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* de Sorbonne Université (SU) est une formation proposant un seul parcours qui est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) Terre-environnement-biodiversité, au sein de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et comptait, en 2021-2022, 147 étudiants inscrits dans les deux dernières années du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université et s'inscrit globalement dans les axes stratégiques de celle-ci, mais peine à valoriser ses partenariats académiques. Les thématiques qu'elle aborde, au cœur des enjeux de la transition écologique et du développement soutenable, ainsi que son adossement à la recherche, contribuent à nourrir deux des axes stratégiques de SU : « comprendre, apprendre et entreprendre dans un monde en transformation » et « affirmer l'identité de SU ». Avec pour principal objectif la poursuite d'études, la licence s'inscrit en continuum avec plusieurs masters de SU. L'organisation des enseignements en majeure-mineure dès la 2^e année, à partir de portails pluridisciplinaires de 1^{re} année (*Sciences de la nature* et *Sciences de la matière*), communs à plusieurs mentions de licence, ainsi que la possibilité de préparer une double licence (double majeure), offrent aux étudiants la possibilité de se spécialiser progressivement et de personnaliser leurs parcours de formation, tout en décrochant leurs acquis dans les différentes disciplines qu'ils ont l'opportunité de suivre. En théorie, des étudiants d'établissements partenaires (université Panthéon-Assas, pour le droit ; École W, pour le journalisme et la communication ; École nationale supérieure de création industrielle les Ateliers, pour le *design*) peuvent également accéder à la licence dans la perspective d'une double diplomation. Toutefois, aucun d'entre eux ne l'a souhaité, alors que le dispositif est attractif pour cette mention au sein de SU (40 étudiants par an), surtout avec les sciences de la vie et la physique. L'équipe pédagogique s'est saisie de l'opportunité offerte par les financements issus des Programmes d'investissements d'avenir (PIA). Cela s'est notamment traduit par l'achat d'équipements et d'une pédagogie active et hybride dans certaines unités d'enseignement.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Elle bénéficie de peu de mobilités entrantes (deux à cinq par an) et sortantes (zéro à trois par an) qui sont à relativiser sur la période de crise sanitaire liée à la Covid et en augmentation depuis avec 12 mobilités sortantes pour 2023-24, notamment grâce à des partenariats, dont le degré de formalisation n'est pas précisé, avec des universités italiennes (Parme, Perugia) et la Freie Universität (Berlin), en Allemagne. Hormis la contribution d'un référent dédié au programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) au sein de l'équipe pédagogique, les dispositifs d'accompagnement et de soutien à la mobilité de SU ne sont pas explicités.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche exceptionnel et propose des activités d'initiation à la recherche satisfaisantes. Une très large part des enseignements (96 %) des deux dernières années du cycle est assurée par une centaine d'enseignants-chercheurs rattachés à sept unités mixtes de recherche (UMR) spécialisées sur des thématiques diversifiées dont SU et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) figurent parmi les tutelles. Parmi elles, il y a : le Centre de recherche en paléontologie - Paris (CR2P, UMR 7207 dont le Muséum national d'histoire naturelle – MNHM – est aussi tutelle) ; l'Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmochimie (IMPMC, UMR 7590, également sous tutelle du MNHM et de l'Institut de recherche pour le développement – IRD) ; l'Institut des sciences de la Terre de Paris (ISTEP, UMR 7193). Dans le cadre de l'unité d'enseignement Stage labo de 2^e année (sept demi-journées d'activités de recherche ; 3 crédits du système européen de transfert et de capitalisation – *European credit transfer and accumulation system*, ECTS) ou pour des stages hors maquette, ces UMR accueillent 80 à 90 stagiaires par an. Les étudiants profitent ainsi avantagement de la richesse de l'environnement local de recherche et peuvent accéder aux équipements des plateformes de recherche, y compris lors de certains travaux pratiques ou d'enseignements sur le terrain. Environ 50 heures du programme sont dédiées à l'initiation à la recherche et sa méthodologie (acquisition et analyse de résultats, accès aux bases de données, projets bibliographiques, initiation à la rédaction d'articles et posters). Les bonnes pratiques déontologiques sont également abordées au sein de plusieurs unités d'enseignement.

La formation entretient particulièrement peu de relations avec le monde socio-économique et culturel et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Si le programme de la formation est globalement cohérent avec celui de sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et assure l'acquisition de compétences, notamment disciplinaires, utiles aux métiers visés, la licence n'associe quasiment pas les professionnels non universitaires dans la définition et la mise en œuvre de ses activités pédagogiques (dix heures par an d'interventions par une à trois personnes) et ne prépare pas les étudiants à toutes les compétences transversales attendues. La formation est consciente de ces faiblesses, au premier abord cohérentes avec la finalité visée de poursuite d'études, mais qui éloignent significativement les étudiants des réalités des entreprises et organisations, hormis celles des laboratoires de recherche académiques. Comme les formations équivalentes au niveau national, elle n'est pas proposée en alternance et, par ailleurs, par choix qui n'est pas explicité, elle n'accueille aucun public de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées dans les deux dernières années du cycle, mais l'approche par compétences (APC) n'est pas développée. L'absence d'information sur le programme des portails de 1^{re} année ne permet pas d'apprécier l'unité et la cohérence d'ensemble de la formation. Si le programme des deux dernières années du cycle n'est pas encore décliné en blocs de connaissances et de compétences, la démarche vers l'APC est tout juste initiée, comme l'illustre la correspondance fournie entre les blocs de compétences de la fiche RNCP et les activités pédagogiques des unités d'enseignement de la maquette. Il est remarquable que le système majeure-mineure tel que développé permette aux étudiants de 3^e année de composer presque entièrement leur programme de formation. Hormis pour le stage en laboratoire, peu d'informations sont disponibles sur les méthodes d'évaluation des compétences acquises par les étudiants.

La formation propose régulièrement des innovations pédagogiques, notamment en renouvelant ses travaux pratiques suite à l'acquisition de nouveaux équipements, mais il est difficile d'évaluer l'équilibre entre les différentes pédagogies mises en œuvre. En effet, la maquette fournie ne précise aucun volume horaire. Certaines innovations ont pu voir le jour dans le cadre de projets des PIA. Outre des cours magistraux et des travaux dirigés dispensés de manière classique, les méthodes pédagogiques incluent des travaux pratiques sur des équipements spécifiques dont la diversité mérite d'être soulignée (maquette hydrogéologique, canal hydraulique, cuve tournante en océanographie, spectroscopie infrarouge pour étudier les matériaux, etc.), ainsi que des enseignements sur le terrain (stages, mesures *in situ* ; roches, sols, eaux) qui sont indispensables aux formations en sciences de la Terre. Sur le terrain, non seulement les étudiants sont souvent mis en situation professionnelle, mais ils doivent décloisonner leurs savoirs et mobiliser des compétences variées. Les autres pédagogies actives mentionnées sont la classe inversée et l'apprentissage par projet (en informatique et en approche intégrée en géosciences). Le numérique est surtout utilisé pour permettre aux étudiants de s'auto-évaluer (quiz Moodle, sondages Wooclap), plus rarement pour des apprentissages hybrides (en minéralogie) et des travaux pratiques (en sciences de l'atmosphère). On peut regretter qu'aucun enseignement ne puisse être suivi à distance par les publics spécifiques ou empêchés. Un atlas tridimensionnel pour l'apprentissage des sciences en trois dimensions est disponible, mais le cadre dans lequel les étudiants l'utilisent n'est pas précisé.

La formation propose l'enseignement de l'anglais, comme il est classique, sans pour autant développer de dispositifs de préparation à la mobilité internationale. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en sciences compte tenu de la littérature scientifique très majoritairement anglophone. Il représente 30 heures – trois crédits ECTS – par an, à partir de la 2^e année (rien n'est précisé pour les portails) et est complété, très marginalement, par trois heures d'enseignements disciplinaires, la lecture d'articles scientifiques et la confection de posters et de présentations orales (fin du stage au laboratoire). Cela reste compatible avec des poursuites d'études essentiellement francophones. Une seconde langue vivante n'est pas prévue et, hormis l'accompagnement assuré par le référent Erasmus, aucune préparation spécifique à la mobilité n'est développée, ce qui peut être mis en regard du nombre modéré de mobilités relevé plus haut. On peut le regretter dans une formation dédiée à la poursuite d'étude en master.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue. Si la formation a choisi de ne pas ouvrir aux publics de la formation continue, ce qui la dispense de développer des dispositifs particuliers pour accueillir des stagiaires, elle ne reçoit *a priori* pas non plus de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP). Bien que non délivrée en alternance, la formation indique qu'une mineure « métiers », portant sur les ressources et la qualité de l'eau et de l'environnement et comprenant un stage en alternance de six semaines (12 crédits ECTS), en partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) des sciences de SU, est nouvellement proposée depuis

septembre 2022, dès la 2^e année. Toutefois, l'articulation de cette mineure avec les autres et la majeure n'est pas précisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité indéniable. Elle analyse l'origine de ses étudiants, mais uniquement à partir de la 2^e année. Même si la 1^{re} année de la formation est organisée en portails déployés par le département du cycle d'intégration, distinct du département de la mention, en charge des deux dernières années, on peut regretter l'absence d'information sur la 1^{re} année du cycle, pourtant partie intégrante du diplôme ; lacune qui suggère, en outre, un cloisonnement de ces départements. Le nombre de candidats extérieurs à SU ou en réorientation pour entrer en 2^e année (L2) n'est pas précisé, mais l'effectif et l'origine variée des étudiants inscrits en L2 (environ 70 étudiants), témoignent de l'attractivité de la formation en comparaison avec la même mention dans d'autres universités. Le nombre d'inscrits en 3^e année, encore plus élevé sur les deux dernières années de la période d'observation (environ 80 étudiants), l'illustre également ; ceci alors que la formation indique communiquer de manière standard (service de SU dédié à l'orientation, site internet), montrant que la réputation intrinsèque de l'établissement, ainsi que la possibilité offerte aux étudiants d'accéder à un double diplôme, bénéficie vraisemblablement à la formation.

La formation affiche des résultats de réussite corrects, mais très variables ou en diminution, sans produire d'analyses de ces évolutions dans les deux dernières années du cycle. Le taux de réussite en L2 a significativement varié de 79 %, 64 % à 88 %, d'une année à l'autre de la période d'observation, sans que des explications soient données. En 3^e année (L3), la diminution progressive du taux de réussite de 94 % à 84 %, observée sur la même période n'est pas explicitée non plus. Ainsi, en fin période, les étudiants de L3 réussissent globalement moins bien que ceux de L2, contrairement aux années antérieures et à une configuration classique en licence générale, ce qui devrait conduire la formation à s'interroger sur l'efficacité de ses dispositifs d'accompagnement à la réussite, qui, par ailleurs, ne sont pas présentés ou peu évoqués dans le dossier d'autoévaluation. Des aménagements d'études sont toutefois proposés aux étudiants ayant des besoins spécifiques (six à huit par an), essentiellement des étudiants en situation de handicap, suivis par un correspondant pédagogique dédié.

La formation affiche d'excellents taux de poursuite d'études en master en parfaite cohérence avec sa finalité et analyse finement vers quelles formations de SU se dirigent ses diplômés. Depuis 2021, une enquête institutionnelle annuelle permet de suivre le devenir des diplômés 12 mois après l'obtention de la licence. Avec un taux de réponse plutôt bas (58 %), elle montre que 100 % des répondants, diplômés en 2021, poursuivent en master, soit à SU (52 % des répondants, mais, en réalité, 44 % de l'ensemble des diplômés de 2021 se sont effectivement inscrits en master à SU l'année suivante), soit dans une autre université française ou, à la marge, étrangère. L'enquête précédente (72 % de réponses) indiquait 96 % de poursuite en master pour la cohorte 2020, dont, par ailleurs, 40 % des diplômés ont effectivement intégré un master à SU l'année suivante. Si la diversité des masters de SU vers lesquels s'orientent les diplômés illustre la qualité du continuum licence-master en science de la Terre au sein de l'université, on peut toutefois regretter que la formation n'analyse pas les causes des départs vers d'autres universités de plus de la moitié de ses diplômés chaque année.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens très confortables pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 73 permanents, surtout des enseignants-chercheurs, et 31 collègues non permanents, pour moins de 150 étudiants dans les deux dernières années du cycle, la formation bénéficie d'un encadrement très satisfaisant, même si la majorité des intervenants est sans aucun doute aussi impliquée en 1^{re} année et dans d'autres formations de l'université. Comme attendu, la soutenabilité fait l'objet d'un suivi au fil de l'eau. Les charges annuelles déclarées (de l'ordre de 3 000 heures pour 600 heures/an de formation par étudiant) sont volumineuses. Elles traduisent que les apprentissages en petits groupes (effectif maximum de 20 étudiants par groupe) occupent une place importante et que les responsabilités pédagogiques des enseignants sont prises en compte. De plus, comme précisé dans le dossier d'autoévaluation, l'équipe pédagogique a « volontiers recours aux formations..., rendues très accessibles » au sein de l'université et plusieurs dispositifs, dont les PIA, « soutiennent assez généreusement les projets pédagogiques ». L'ensemble de ces conditions très favorables devrait significativement concourir à la réussite des étudiants.

La démarche d'amélioration continue basée sur une évaluation interne est encore balbutiante. Depuis peu (rentrée 2020), la formation permet à ses étudiants de l'évaluer annuellement à travers une enquête. Il n'est toutefois pas précisé où, ni comment, sont pris en compte les retours des étudiants. Les statuts du département qui coordonne la mention sont également récents (mars 2022) et prévoient un conseil dont les principales

compétences sont de contribuer au processus d'évolution de la formation et de suivre sa mise en œuvre et ses résultats. Ce conseil se réunit au moins une fois par semestre et tient lieu, transitoirement, de conseil de perfectionnement. Toutefois, contrairement aux attendus, aucun membre extérieur à la formation, représentant du monde socio-économique et culturel, n'est convié à cette instance, ce à quoi, comme il se doit, la formation dit envisager de remédier. Des étudiants de 1^{re} année pourraient également y siéger.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche dans un environnement de recherche particulièrement riche ;
- Une large part laissée à la pluridisciplinarité et la possibilité de double diplômes ;
- Une attractivité notable et d'excellents taux de poursuite en master ;
- La diversité des méthodes pédagogiques mises en œuvre.

Points faibles

- Une faible professionnalisation de la formation ;
- Un processus d'amélioration continue balbutiant et une composition de l'instance tenant lieu de conseil de perfectionnement non conforme aux attendus (absence de personnalités extérieures à la formation et d'étudiants de 1^{re} année) ;
- Des taux de réussite variables et en diminution au regard des moyens dont dispose la formation ;
- Une approche par compétences non encore déployée.

Recommandations

- Renforcer les relations avec des acteurs socio-économiques et culturels et leurs interventions dans la formation (définition des contenus, activités pédagogiques, dispense d'enseignements et participation aux apprentissages, par exemple, en laissant une possibilité de stages en entreprise).
- Renforcer et formaliser le dispositif d'amélioration continue (suivi des retours des étudiants) et réunir annuellement un conseil de perfectionnement ouvert aux extérieurs, voire aux étudiants de 1^{re} année).
- Analyser finement les causes d'échec d'une partie des étudiants pour éventuellement adapter les dispositifs d'accompagnement à la réussite en conséquence.
- Finaliser l'approche par compétences, en mettant en place l'évaluation et le suivi de l'acquisition de ces dernières à l'aide d'une démarche portfolio.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la vie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu à Paris et à la station biologique de Roscoff-sur-mer. Elle comptait 1 161 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est cohérente avec le projet global d'établissement, notamment autour de la personnalisation des apprentissages et pour l'adossement à la recherche. Avec pour principal objectif la poursuite d'études, la licence propose un continuum vers plusieurs masters de SU. Elle permet aussi un accès aux études de santé (licence accès santé, L.AS). L'organisation des enseignements en majeure-mineure dès la 2^e année (L2), à partir de portails pluridisciplinaires de 1^{re} année (L1 *Sciences de la nature* principalement), ainsi que la possibilité de préparer une double licence, offrent aux étudiants de construire précisément leur parcours de formation. Toutefois, très peu d'étudiants (une quinzaine par an) se saisissent de cette opportunité de double licence.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Elle bénéficie de peu de mobilités entrantes (5 à 12 par an), mais beaucoup de sortantes (35 à 82 par an) qui sont à relativiser sur la période de crise sanitaire liée à la Covid. Hormis un programme d'échange entre SU et l'université de Dalhousie (Halifax, Canada) sur la thématique des sciences de la mer, les dispositifs d'accompagnement et de soutien à la mobilité existent sous la forme d'un accompagnement personnalisé à la construction du projet de mobilité par la correspondante mobilité internationale de la licence

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La plupart des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs de SU, qui se chargent aussi d'accompagner l'orientation des étudiants. Des unités d'enseignement (UE) spécifiques de découverte de la recherche n'existent que depuis peu. Il n'y a pas de dispositif d'accueil spécifique des étudiants par les laboratoires de SU, mais plus de la moitié des étudiants qui font un stage (facultatif) y sont accueillis.

La formation entretient assez peu de relations avec le monde social, économique et culturel. Le programme de la formation est en accord avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et assure l'acquisition de compétences disciplinaires, utiles aux métiers visés, mais la licence n'associe quasiment pas les professionnels non universitaires dans la définition et la mise en œuvre de ses activités pédagogiques. Les partenariats sont amenés à se renforcer avec l'ouverture depuis septembre 2022 d'un parcours et d'une mineure en apprentissage. La priorité des enseignements va au public de formation initiale, des aménagements peuvent être réalisés pour les publics de formation continue (FC) qui souhaiteraient suivre les enseignements. À part pour les récents dispositifs en alternance, aucun stage n'est obligatoire. Comme souvent pour cette mention, ceux-ci restent facultatifs compte tenu des effectifs étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais l'approche par compétences n'est pas déployée. Des fiches-programmes régulièrement mises à jour cadrent chaque élément de la formation en accord avec l'accréditation. En ce qui concerne les compétences transversales, il n'y a pas d'obligation à valider la certification en informatique PIX, aucun étudiant n'a de portfolio, il n'y a pas d'approche par compétences proposée pour le moment.

La formation ne diversifie pas suffisamment ses approches pédagogiques. Bien qu'elle propose de nombreux travaux pratiques, malgré la difficulté liée aux forts effectifs, et propose aussi des approches de terrain en s'appuyant sur les ressources de trois stations biologiques marines, et que la moitié des UE soit concernée par de l'innovation pédagogique.

Le taux d'occupation très élevé des salles oblige parfois les étudiants à se délocaliser sur d'autres campus parisiens (Pitié Salpêtrière, Saint Antoine), pour autant l'approche hybride ou distancielle n'est que peu utilisée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques, notamment en proposant d'intégrer des groupes de travaux dirigés anglophones. Des certifications en langue (principalement en anglais) sont validées par moins de 3 % des étudiants. Pour les mobilités sortantes, les réunions de présentation et de suivi du montage de la candidature organisées par la correspondante mobilité permettent d'aider les étudiants à construire un projet réaliste et conforme aux attendus de la licence *Sciences de la vie*.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, à l'exception du parcours et de la mineure en apprentissage ouverts récemment. Il n'y a pas de contrats de professionnalisation ; un seul stagiaire de formation continue en validation des acquis de l'expérience (VAE) totale est mentionné dans le dossier d'autoévaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une forte attractivité et analyse l'origine de ses étudiants notamment en 1^{re} année (L1). Les portails de L1 sont organisés séparément des deux dernières années du cycle (L2 et L3). L'effectif des étudiants inscrits en L2 (de l'ordre de 700 étudiants), témoigne de l'attractivité de la formation, comme souvent pour la même mention dans d'autres universités. Le nombre d'inscrits en L3, environ 550, en témoigne également. La formation indique communiquer de manière standard (service de SU dédié à l'orientation, site internet, journées portes ouvertes), illustrant la réputation intrinsèque de l'établissement. Assez peu d'étudiants profitent de la possibilité d'avoir un double diplôme.

La formation affiche des résultats de réussite très corrects et constants qu'elle analyse. Le taux de réussite en L2 (81-87 %) est à peine inférieur à celui de L3 (83-89 %). En 1^{re} année, seul du tutorat est mentionné comme dispositif d'accompagnement à la réussite. Un peu plus de la moitié des candidats de licence d'accès santé (L.AS) 2^e année ont intégré les études santé, la plupart des autres ont poursuivi en L3.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés par l'intermédiaire d'enquêtes avec un bon taux de retour. Plus de 80 % des répondants ont poursuivi des études, dans leur premier choix, ce qui traduit la très bonne adéquation de la formation avec les prérequis des différents types de poursuite d'études accessibles. La poursuite d'étude est majoritairement en master dans une université française, la moitié en master à SU.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et de se développer. Les enseignements reposent principalement sur des personnels permanents. Il est précisé que tous sont en sur-service et qu'une érosion des postes est un frein pour l'augmentation du nombre d'heures dédiées à des enseignements en petits effectifs (travaux dirigés - TD -, travaux pratiques ou cours-TD intégrés). Cette situation est défavorable à la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes. Elle accroît le travail supplémentaire déjà demandé depuis plusieurs années à l'ensemble des personnels, dégrade la qualité de la formation, et constitue un frein au développement de la formation continue notamment.

La formation ne dispose pas vraiment d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En l'absence de conseil de perfectionnement dédié, les résultats de la formation et les discussions sur son évolution ont lieu au sein du conseil de département qui comporte deux représentants étudiants et au sein de l'UFR via son conseil des enseignements. Ces conseils invitent les responsables de master ; si ces derniers peuvent tenir lieu de personnalités extérieures à l'équipe pédagogique de la formation, ils ne représentent pas des professionnels non académiques. La formation réalise aussi l'évaluation des enseignements et par les étudiants, sous forme de questionnaire à la fin de chaque période, avec un taux de réponse peu représentatif (30 % en moyenne).

Conclusion

Points forts

- Une attractivité élevée ;
- Un fort investissement de l'équipe pédagogique ;
- Un solide adossement à la recherche facilité par la proximité des laboratoires et la qualité des intervenants ;
- Une ouverture récente à l'apprentissage sur deux parcours.

Points faibles

- Un processus d'évaluation interne insuffisant et des instances tenant lieu de conseil de perfectionnement sans représentant non académique du monde socio-professionnel ;
- Un taux d'encadrement insuffisant ;
- Des partenariats avec le monde socio-économique insuffisants ;
- Une approche par compétences non développée.

Recommandations

- Renforcer l'évaluation des enseignements et mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention incluant des professionnels non académiques et des étudiants.
- Renforcer l'attractivité des enseignements pour les enseignants afin d'enrichir l'équipe pédagogique.
- Renforcer les partenariats avec le monde socio-économique.
- Déployer l'approche par compétences en proposant un portfolio aux étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours qui est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la vie, au sein de la faculté des Sciences et ingénierie (FSI). Ses enseignements sont dispensés à la station biologique de Roscoff, en Bretagne. Elle n'a pas ouvert en 2021-2022 et comptait 15 inscrits en 2020-2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Proposée en alternance, elle dispose d'un partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) de l'Institut supérieur de formation en fruits et légumes (ISFFEL). La licence professionnelle *Bio-industrie et biotechnologie* s'inscrit dans le périmètre du Programme d'investissements d'avenir « Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi », et plus précisément du projet Blue Train porté par Sorbonne Université. Ce projet a permis à SU de bénéficier pour la période 2017-2022 d'un soutien financier pour l'ingénierie pédagogique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Le dossier ne fait état d'aucune démarche d'ouverture à l'international.

Les étudiants sont sensibilisés à la recherche. Bien que la formation vise la professionnalisation les étudiants sont familiarisés avec la démarche scientifique. Ceci à travers leur immersion dans un environnement de recherche lors des enseignements qui sont dispensés sur le site de la station biologique de Roscoff, et lors des travaux pratiques au cours desquels ils ont accès aux appareillages de recherche et peuvent rencontrer différents acteurs de la recherche. Treize enseignants-chercheurs (sur 23 intervenants) participent aux enseignements de la formation.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Elle relève intégralement de l'apprentissage et a pour but une insertion professionnelle immédiate. Pour ce faire, 306 heures de la formation (hors suivi de stages et de projets) sont assurées par des professionnels du ou des secteurs d'activité de la formation. De plus des professionnels de différents secteurs sont invités au cours de la formation à venir présenter aux étudiants les filières et les métiers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et déclinée en bloc de connaissances et de compétences. La formation est construite sur la base de la fiche 30047 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et suit les compétences requises pour la validation des acquis. Le programme est construit pour fournir en début d'année les acquis essentiels à la première période en entreprise, puis la montée en compétence est progressive. La validation des compétences acquises est réalisée tout au long de l'année grâce à un contrôle continu et lors des périodes en entreprise (fiche de suivi de l'alternant).

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques classiques. Bien qu'à priori soutenue par le PIA, aucune innovation pédagogique n'est mentionnée dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

La formation propose une unité d'enseignement (UE) au sein de laquelle les étudiants pourront acquérir des compétences linguistiques. Les modalités pédagogiques de cette UE, son volume horaire et le nombre de crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS) ne sont pas détaillés. Cet enseignement vise, semble-t-il, à apprendre à communiquer à l'écrit et l'oral en anglais en utilisant le vocabulaire dédié aux métiers des biotechnologies marines.

La formation est exclusivement proposée en alternance. Un calendrier unique est mis en place avec deux à trois semaines de cours pour quatre à cinq semaines en entreprise. Un parcours de remise à niveau personnalisé est proposé avant la rentrée pour les étudiants le nécessitant. La première semaine de cours consiste en une remise à niveau pour pallier l'hétérogénéité des étudiants de la promotion.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation ne peut être analysée par manque d'informations. Le DAE ne fournit aucune donnée sur le nombre de candidatures (le nombre de 100 peut être trouvé sur le compte rendu du conseil de perfectionnement) et leur provenance ni sur les modalités de recrutement. Il est simplement mentionné que la formation peine à attirer des étudiants de 2^e année de licence (L2) de la FSI. Il est à noter que sur 20 places offertes, l'effectif de 2020-2021 n'est que de 15. Sur l'année 2021-2022 la formation n'a pas ouvert sans que le dossier en explique les raisons.

La formation affiche des taux de réussite très satisfaisants. Le taux de réussite est de 100 % en 2019-2020 et 2020-2021. Ce résultat n'est pas commenté dans le dossier. Il est certainement facilité par divers dispositifs mis en place par l'équipe pédagogique dont un suivi individualisé des étudiants, toute l'année.

La formation analyse le devenir de ses diplômés. Le suivi du devenir des diplômés est effectué grâce à deux dispositifs : une enquête interne et via les réseaux sociaux (LinkedIn). Pour l'année 2019-2020 le taux d'insertion professionnelle est de 60 % à deux mois, pour 2020-2021 de 90 % à cinq mois. Aucune indication n'est fournie sur le nombre de répondants à l'enquête si sur le type d'emplois occupés. Certains diplômés poursuivent leurs études afin de diversifier leurs compétences. Ces taux de poursuite d'étude sont de 33 % pour la promotion 2019-2020 et de 21 % pour celle de 2020-2021. Ici encore aucune indication n'est fournie sur les formations concernées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un très bon taux d'encadrement. L'équipe pédagogique est constituée de 13 enseignants permanents et 10 non-permanents pour les 824 heures équivalent travaux dirigés suivis par les 15 étudiants de la formation. Les enseignants permanents assurent un total de 287 heures, soit 35 % de la formation. Les professionnels assurent quant à eux 306 heures d'enseignements, soit 37 % des heures. La formation fait également appel à des intervenants extérieurs issus des universités proches de Roscoff (dont l'université de Bretagne occidentale). Aucune indication n'est cependant fournie sur le profil des intervenants extérieurs.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation réalise tous les ans une évaluation des enseignements par les étudiants. Le résultat de cette évaluation est discuté en conseil de perfectionnement afin d'apporter des modifications à la formation l'année suivante (réorientation ou un changement de méthode, de contenu, voire d'intervenant). Depuis sa création, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. La composition de ce conseil ne fait apparaître que des enseignants, les professionnels et les étudiants n'y sont pas représentés.

Conclusion

Points forts

- Des résultats d'insertion professionnelle et de taux de réussite bons à excellents ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation.

Points faibles

- Une attractivité insuffisante et non analysée de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement incomplet, sans représentants extérieurs à la formation ni étudiants.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité en diversifiant la communication sur la formation et en analysant les profils des candidats au regard de la vision du diplômé pour ajuster si besoin la formation en termes de compétences visées et mieux évaluer le vivier.
- Ouvrir le conseil de perfectionnement aux étudiants et professionnels du domaine, voire aux administratifs en tant qu'invités.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Attractivité insuffisante de la formation.
- La composition de son conseil de perfectionnement non conforme (absence de représentants étudiants et professionnels du domaine).

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE ET PHYSIQUE DES MATÉRIAUX

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux* (CPM) de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Chimie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et comptait en 2021-2022, 33 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans une continuité cohérente de poursuite d'études pour des étudiants détenant un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) et des étudiants issus d'une 2^e année de licence (L2) de Sorbonne Université ou d'autres établissements, formés en chimie, physique-chimie ou sciences des matériaux. Elle fournit également aux diplômés les prérequis pour une poursuite d'étude en master ou écoles d'ingénieurs en sciences des matériaux. La licence professionnelle CPM est pilotée conjointement par SU et l'École technique supérieure du laboratoire (ETSL).

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation en alternance ne permet pas les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants.

Les étudiants sont faiblement sensibilisés à la recherche. Bien que la formation vise la professionnalisation elle veille à fournir aux étudiants les connaissances nécessaires aux missions en entreprises en recherche et développement. Ainsi une partie des enseignements sont en lien avec la recherche dans le domaine des matériaux, mais le nombre d'heures dédiées à et par la recherche reste non quantifiable. Par ailleurs 10 enseignants-chercheurs (sur 31 intervenants) participent aux enseignements de la formation pour un volume horaire de 180 heures. Le projet tuteuré encadré par un tuteur pédagogique est actuellement réalisé en entreprise et dédié à un approfondissement des compétences pratiques alors qu'il pourrait être dédié à un travail de recherche.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est intégralement en alternance et a pour but une insertion professionnelle immédiate. L'apprentissage et le projet se déroulent exclusivement en entreprise sur 30 semaines minimum. Les périodes en entreprise sont d'un mois minimum en cours d'année et de trois mois en fin d'année universitaire. En plus des périodes en entreprise, environ 30 % du volume horaire de la formation est assuré par des industriels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et déclinée en bloc de connaissances et de compétences. La formation est articulée en blocs de connaissances définis par les unités d'enseignement (UE) théoriques et en blocs de compétences définis par les UE d'apprentissage. Les uns ne peuvent pas compenser les autres. Une UE de spécialisation est proposée au second semestre (90 heures - neuf crédits européens, *European credit transfer and accumulation system*, ECTS) afin de permettre aux étudiants d'acquérir une expertise soit sur l'analyse de défaillance et les contrôles non destructifs des matériaux métalliques, soit dans le domaine des plastiques, composites et nanomatériaux. La définition d'un référentiel de compétences par rapport aux métiers accessibles est en perspective.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques classiques. Tous les enseignements sont réalisés en présentiel. Des quizz en ligne ou en présentiel, des cours en ligne ou l'apprentissage par projet sont également mentionnés dans le dossier sans élément explicatif.

La formation propose une formation classique en langue. L'anglais est enseigné dans la formation pour un total de 36 heures. Les étudiants sont alors répartis en deux groupes de niveau et l'accent est mis sur l'expression orale et la préparation à la certification en anglais *Test of English for International Communication* (TOEIC). Tous les apprentis passent le TOEIC en fin d'année (100 % de réussite sur les 3 dernières années).

La formation est exclusivement proposée en alternance. Les apprentis passent 30 semaines de leur formation en entreprise avec un nombre d'ECTS de 18 accordés à l'expérience professionnelle. Le nombre d'offres de contrats d'apprentissage que reçoit la formation est important (non chiffré dans le dossier), ce qui souligne la pertinence de la formation par rapport aux attentes des industriels. La licence professionnelle CPM est également accessible aux salariés en formation continue, mais la formation reçoit peu de demandes dans ce sens (un stagiaire en 2019-2020).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une vigilance particulière doit être apportée à l'attractivité de la formation. L'effectif semble être en dessous de la capacité d'accueil d'une quarantaine d'étudiants : 52 étudiants (exceptionnel) en 2019-2020, 34 en 2020-2021 et 33 en 2021-2022 alors que le nombre de candidats à la formation est relativement constant sur ces dernières années : 110-120 candidats provenant majoritairement de la région parisienne. Cette attractivité fragile peut être attribuée à une offre de formation dans le domaine des matériaux très concurrentielle. En conséquence, chaque année, plusieurs offres de contrats d'apprentissage proposés par les industriels restent non pourvues par manque de candidats. Les recrutements se font majoritairement en DUT et BTS, les candidatures d'étudiants issus d'une 2^e ou 3^e année de licence générale sont faibles. La réforme des études supérieures dans les IUT pose question pour les recrutements à venir (les diplômés d'IUT représentaient en moyenne la moitié des effectifs). La communication pour promouvoir la formation se fait principalement à l'occasion des salons et portes ouvertes et à travers le centre de formation d'apprentis (CFA).

La formation affiche de très bons taux de réussite. Le taux de réussite est élevé : 100 % en 2019-2020, 94 % en 2020-2021 et 91 % en 2021-2022. La chute sensible est la conséquence de la validation par domaines de compétences et de connaissances.

Le suivi du devenir des diplômés assuré par l'établissement manque de représentativité. Seul le taux d'insertion à 30 mois sur la promotion 2018 est connu. Sur les 78 % de diplômés répondants, 65,5 % sont insérés dans la vie professionnelle. Les postes occupés sont en cohérence avec la formation. Le taux d'insertion est plutôt faible, mais les données mériteraient d'être complétées et fiabilisées (augmentation du taux de répondants, analyse sur plusieurs cohortes). Cependant, aucune enquête interne n'est organisée par la formation. Ce faible taux d'insertion pour une formation de type licence professionnel peut s'expliquer par un pourcentage élevé de poursuites d'études (jusqu'à 50 % des diplômés). Ces poursuites se font exclusivement en dehors de SU en master ou en école d'ingénieur et sont la conséquence de nombreuses opportunités de recrutement dans le domaine des matériaux dans la région.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un très bon taux d'encadrement. Les enseignants académiques sont pour partie issus de SU et pour partie de l'ETSL, ces derniers apportant des compétences spécifiques sur les matériaux métalliques complémentaires de celles des enseignants-chercheurs de SU. L'équipe pédagogique est ainsi constituée de 10 enseignants chercheurs et 21 intervenants professionnels pour un effectif de 33 étudiants (2021-2022) et 450 heures au total de formation.

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne. Le dossier ne mentionne aucune évaluation des enseignements par les étudiants au sein de la formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, mais ni sa composition ni la fréquence de ses réunions ne sont indiquées dans le dossier. Aucun compte-rendu n'est fourni.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Des taux de réussite très satisfaisants ;
- Un très bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une insuffisante démarche d'amélioration continue de la formation : absence de processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et absence totale d'informations sur le conseil de perfectionnement de la formation (composition, fréquence des réunions, compte rendu) ;
- Un suivi des diplômés incomplet et une insertion professionnelle insuffisante ;
- Une trop faible formation à et par la recherche ;
- Un fragile processus de recrutement.

Recommandations

- Consolider la démarche d'évaluation interne de la formation : développer un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et expliciter la composition et le mode de fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Compléter les enquêtes institutionnelles de suivi des diplômés par une enquête interne.
- Renforcer la formation à et par la recherche en dédiant le projet tuteuré à un travail de recherche.
- Poursuivre les efforts de communication et de promotion de la formation afin de consolider l'effectif.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence totale d'informations sur le conseil de perfectionnement de la formation ; absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ; taux de poursuite d'études trop élevé en deuxième cycle.

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE : FORMULATION

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Chimie : formulation* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Chimie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et comptait en 2021-2022, 24 étudiants. Cette formation en alternance est réalisée en partenariat avec l'ENCPB et le centre de formation en apprentissage AFI24.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence professionnelle (LP) *Chimie : formulation* est construite en cohérence avec les formations du même cycle. Des unités d'enseignement (UE) ont été mises en place en 2^e et 3^e années de licences générales (L2 et L3) de SU afin d'aider les étudiants en formation initiale à s'intégrer dans la formation. La formation est le fruit d'une collaboration étroite entre SU et l'École nationale de chimie physique et biologie de Paris (ENCPB) qui, notamment, accueille les travaux pratiques (TP) de la formation et met à disposition des enseignants aux compétences spécifiques.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Le dossier ne fait état d'aucune démarche d'ouverture à l'international, ce qui est cohérent avec le recrutement exclusif d'étudiants en apprentissage.

Les étudiants sont fortement sensibilisés à la recherche. Bien que la formation vise la professionnalisation, les étudiants sont familiarisés avec la démarche scientifique. Ceci en particulier à travers un projet tuteuré réalisé au 1^{er} semestre durant cinq semaines en laboratoire académique encadré par un chercheur et comptant pour neuf crédits du système européen (*European credit transfer and accumulation system*, ECTS ; 1/4 du volume horaire de la formation). Par ailleurs 12 enseignants-chercheurs (sur 47 intervenants) participent aux enseignements de la formation pour un volume horaire de 180 heures auxquelles il faut ajouter 150 heures d'encadrement du projet.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est intégralement en alternance et a pour but une insertion professionnelle immédiate. En plus des périodes en entreprise, les étudiants suivent 110 heures de cours assurés par des intervenants extérieurs, soit environ 25 % des heures totales, le minimum attendu pour les licences professionnelles. Une UE (systèmes formulés et industries de la formulation) est construite essentiellement sur la base de cours-conférences données par des professionnels représentatifs de la diversité du secteur de la formulation. La LP *Chimie : formulation* est également ouverte à la formation continue et a répondu à quelques sollicitations (dont le nombre n'est pas précisé dans le dossier), cependant cette ouverture reste limitée par la capacité d'accueil de la formation restreint à 24 étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et déclinée en bloc de connaissances et de compétences. La formation est articulée en deux blocs : un bloc de connaissances qui rassemble les enseignements en chimie et en physico-chimie de la formulation et un bloc de compétences qui rassemble tous les éléments de professionnalisation. L'étudiant valide sa formation en obtenant la moyenne aux deux blocs.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques classiques. Le distanciel et le mode hybride restent cependant envisageables, l'enregistrement des cours étant mis à la disposition des apprentis.

La formation propose une formation classique en langue. L'anglais, seule langue étrangère proposée, est obligatoire dans la formation (aucun détail n'est fourni sur cet enseignement). La certification en anglais (*Test of English for International Communication*, TOEIC) est également proposée aux apprentis qui passent tous le test en fin de formation.

La formation est exclusivement proposée en alternance. Les apprentis passent 30 semaines de leur formation en entreprise.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est satisfaisante. L'équipe pédagogique participe à de nombreux évènements pour faire connaître la formation aux divers publics susceptibles de l'intégrer. Sur les trois dernières années ont été recrutés 24 apprentis (capacité d'accueil maximale) pour 300 candidatures environ. À côté des titulaires de diplômes universitaires de technologie (DUT) et de brevets de technicien supérieur (BTS), les candidatures d'étudiants de licence générale sont en nette progression, cette population représente un quart des apprentis sur la promotion 2022-2023.

La formation affiche des taux de réussite exceptionnels. Le taux de réussite sur l'ensemble des promotions est de 100 % (et ceci depuis la création de la formation en 2003), même si une baisse de niveau rendant difficile l'obtention du bloc de compétences théoriques est mentionnée dans le dossier d'autoévaluation (DAE). Les étudiants en situation de handicap accueillis dans la formation ont également validé leur année grâce à des aménagements spécifiques (non précisés dans le DAE).

Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'établissement. Seul le taux d'insertion à 30 mois de la promotion 2018 est connu. Sur les 86 % de diplômés répondants, 88 % sont insérés dans la vie professionnelle. Les postes occupés sont en cohérence avec la formation. Ces informations restent très limitées en termes de données quantitatives pour une licence professionnelle ouverte depuis 2003, mais ne sont complétées par aucune enquête interne que pourrait organiser la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un très bon taux d'encadrement. L'équipe pédagogique est constituée de douze enseignants-chercheurs et trois enseignants (communication et anglais) de SU, ainsi que de sept enseignants de l'ENCPB, 21 intervenants extérieurs et quatre intervenants de l'organisme de formation afi24, soit un total de 47 intervenants pour un effectif de 24 étudiants et 600 heures au total de formation.

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne. Le dossier ne mentionne aucune évaluation des enseignements par les apprentis au sein de la formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. La fréquence de ses réunions n'est pas précisée. Ce conseil est composé d'enseignants, de représentants du monde industriel et d'administratifs, seuls les étudiants ne sont pas représentés.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite excellent ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Une bonne attractivité ;
- Une sensibilisation à la recherche de qualité ;
- Un très bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Un suivi du devenir des diplômés à renforcer ;
- L'absence d'un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- L'absence de la représentation des étudiants au sein du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des diplômés par la mise en place d'une enquête interne.
- Développer un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Rendre la composition du conseil de perfectionnement conforme à la réglementation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* de Sorbonne Université (SU) comporte un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Terre, environnement, biodiversité (TEB), composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et à la halle technologique, génie environnemental, sols et eaux (GESE) d'Ivry-sur-Seine. Elle comptait 16 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation présente une bonne adéquation avec la stratégie de Sorbonne Université de par son ouverture à l'apprentissage et sa thématique sur l'environnement. De plus, elle est pleinement intégrée dans l'offre de formation de l'établissement puisqu'elle accueille un tiers de ses effectifs en provenance de licences générales de l'établissement (licences *Sciences de la Terre, Sciences de la vie et Chimie*). Elle s'appuie sur le centre de formation d'apprentis (CFA) des sciences localisé sur le campus et objet d'un partenariat entre SU et la chambre du commerce et de l'industrie (CCI) Paris Île-de-France. La formation mobilise une large gamme de disciplines au service des compétences visées.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La licence en tant que formation professionnelle en alternance sur une année ne se prête pas aux échanges internationaux, et ne présente pas d'action volontariste dans ce domaine.

L'adossement à la recherche de la formation est de qualité. Il est assuré grâce à la participation de dix enseignants-chercheurs effectuant leurs recherches dans les domaines de spécialité de la formation et qui assurent 370 heures dans la formation.

La formation entretient de solides relations avec le monde économique. Plus d'une dizaine d'intervenants industriels participent à la formation pour un volume affiché de 110 heures. Les visites des apprentis sont mises à profit pour identifier les besoins des partenaires et une réunion annuelle est organisée avec les maîtres d'apprentissage et les tuteurs enseignants. Les candidats sont accompagnés à la recherche d'une entreprise par le CFA partenaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation présente une adéquation partielle entre les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les compétences visées. Le lien est fait entre la maquette de la formation et les compétences présentées sur la fiche correspondante du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP). Toutefois, la description ne présente pas d'approche permettant de s'assurer que les compétences visées soient bien couvertes ni d'élément de réflexion sur l'évaluation de celles-ci.

La formation comporte des activités pédagogiques variées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de terrain, etc.), mais ne présente pas de réflexion sur ses pratiques pédagogiques.

De par sa vocation, la formation n'est pas adaptée aux échanges internationaux. Toutefois, les étudiants disposent d'un enseignement d'anglais technique de 24 heures.

La formation est pleinement adaptée à l'alternance, lui permettant l'accueil de 15 apprentis par an. Elle n'a pas accueilli de stagiaire de la formation continue ces dernières années en raison d'une attractivité plus forte de l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation assure un suivi attentif de ses flux d'entrée et s'investit dans sa promotion. La promotion est assurée d'une part auprès des lycéens lors des journées portes ouvertes et d'autre part auprès des étudiants de licence à travers une journée consacrée à l'orientation et en participant à un enseignement dédié à l'orientation. Ces actions permettent d'assurer un taux de pression à l'entrée satisfaisant avec une soixantaine de dossiers de candidatures pour une vingtaine de places, et d'assurer un flux substantiel en provenance de 2^e année de licence (L2).

La formation suit la réussite de ses étudiants (de l'ordre de 90 %), mais ne présente pas véritablement d'analyse des échecs, se contentant de mentionner un problème de niveau des étudiants. Précisons que les données communiquées ne permettent pas de vérifier ce chiffre de 90 %.

La formation analyse de façon incomplète l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés. Les statistiques sur le devenir des diplômés, obtenues par enquête réalisée à 30 mois par l'établissement, sont excellentes avec 93 % d'insertion professionnelle au 1^{er} décembre 2020. La formation donne lieu à un nombre réduit de poursuites d'étude en master, ce qui a tout son sens pour une formation visant l'intégration professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. D'une part, l'équipe pédagogique compte 10 enseignants-chercheurs et enseignants permanents contre une vingtaine d'intervenants non statutaires. D'autre part, l'apprentissage assure une garantie de ressources.

La formation ne dispose pas de démarche d'amélioration continue. Certes, des échanges ont lieu au sein de l'équipe de formation et avec les partenaires industriels, mais la formation n'interroge pas les étudiants sur leur perception de la qualité de leur formation ni des enseignements et elle n'organise pas de conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle dédiée à un sujet porteur en lien avec l'environnement ;
- une excellente insertion professionnelle ;
- un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Un manque de réflexions sur les compétences et les pratiques pédagogiques.

Recommandations

- Mettre en place une enquête auprès des étudiants sur leur satisfaction vis-à-vis de la formation et des enseignements.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement pour réfléchir aux évolutions de la formation.
- Avancer dans les réflexions pédagogiques sur les compétences et les pratiques pédagogiques.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité du processus d'amélioration continue insuffisante (Absence de conseil de perfectionnement effectif ; absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRONIQUE : MICROÉLECTRONIQUE, OPTRONIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours en alternance, ouvert à l'apprentissage. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Physique, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie, à Jussieu et comptait en 2021-2022, 20 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation démontre très partiellement son adéquation avec la stratégie de l'établissement. En effet, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne présente pas d'analyse sur l'adéquation de la formation avec la stratégie de l'établissement. On note comme élément positif que cette formation en alternance bénéficie du soutien de la société française d'optique, du groupement des industriels françaises de l'optique et de Optics valley. La formation mobilise plusieurs disciplines. Elle s'appuie sur le centre de formation d'apprentis (CFA) des sciences localisé sur le campus et objet d'un partenariat entre SU et la chambre du commerce et de l'industrie (CCI) Paris Île-de-France.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La licence en tant que formation professionnelle en alternance sur une année ne se prête pas aux échanges internationaux, et ne présente pas d'action volontariste dans ce domaine.

L'adossement à la recherche de la formation est convenable. Il est assuré grâce à la participation de sept enseignants-chercheurs effectuant leurs recherches dans les domaines de spécialité de la formation et qui interviennent dans la formation pour 300 heures (2/3 de la formation). De plus, le projet tuteuré peut se dérouler dans l'un des laboratoires partenaires.

La formation démontre partiellement ses liens avec le monde socio-économique. Elle compte en effet cinq intervenants professionnels pour 150 heures d'enseignement (1/3 de la formation). Toutefois, le DAE n'explique pas comment ces acteurs sont mobilisés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en avant les compétences visées par la formation. Le DAE se contente de présenter la liste des enseignements, mais ne fait nullement référence aux compétences listées dans la fiche correspondante du répertoire national des certifications professionnelles.

Bien qu'elle comporte des activités pédagogiques variées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques), le DAE ne présente pas de réflexion sur ses pratiques pédagogiques.

De par sa vocation, la formation n'est pas adaptée aux échanges internationaux. Toutefois, les étudiants disposent d'un enseignement d'anglais obligatoire. Il ne leur est pas proposé de passer de certification.

La formation est pleinement adaptée à l'alternance, lui permettant l'accueil de 20 apprentis. La formation n'a pas accueilli de stagiaire de la formation continue ces dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne donne aucun élément permettant de s'assurer de l'attractivité de la formation. Tout au plus est-il possible de constater un effectif étudiant stable voire à la hausse atteignant 20 étudiants en 2021-2022.

La formation dispose d'un excellent taux de réussite. En effet, on relève un seul échec sur les trois années observées. On regrette toutefois l'absence d'analyse sur ce sujet dans le dossier d'autoévaluation.

La formation ne présente aucun suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. D'une part, l'équipe pédagogique compte 7 enseignants-chercheurs et enseignants permanents contre 4 intervenants non statutaires. D'autre part, l'apprentissage assure une garantie de ressources.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue qui doit être renforcé. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement intégrant des partenaires industriels et des étudiants, mais ne l'a pas réuni depuis le covid quand bien même cela aurait été possible à distance. Une enquête d'évaluation de la formation et des enseignements est organisée chaque année lors d'un échange avec le responsable de formation.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux de réussite ;
- Une formation appuyée sur des compétences en recherche.

Points faibles

- Une absence de suivi du devenir des diplômés ;
- Une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants très imparfaite et une absence de réunion du conseil de perfectionnement ;
- Une absence de démarche autour des compétences.

Recommandations

- Assurer le suivi du devenir des diplômés.
- Réunir le conseil de perfectionnement chaque année pour aboutir à un plan d'actions.
- Mettre en place l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de suivi des parcours et du devenir des diplômés.
- Qualité insuffisante du pilotage et du processus d'amélioration continue (absence de suivi des parcours et du devenir des étudiants ; absence de conseil de perfectionnement depuis 2020 ; évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non formalisée).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : MÉCANIQUE

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécanique* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingénierie, au sein de la faculté des Sciences et ingénierie (FSI). Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie de Jussieu et au centre de formation d'apprentis (CFA) Mécavenir à Puteaux. Elle comptait en 2021-2022, 47 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie de l'établissement en développant l'alternance et les liens avec le milieu professionnel. Elle est accessible en formation par apprentissage ou en formation continue, aux étudiants de SU ayant validé une 2^e année de licence (L2) des parcours mécanique ou physique. L'objectif de la formation est de former des assistants-ingénieurs aptes à concevoir et développer des produits industriels dans le domaine de la mécanique, de la technologie et des matériaux. Elle complète l'offre du département de mécanique et elle est organisée par le département de licence d'ingénierie de la FSI en partenariat avec le CFA Mécavenir.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation en alternance ne permet pas les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants.

La formation présente un faible adossement à la recherche, s'appuyant sur un nombre réduit d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs de l'UFR (trois EC). La formation est portée principalement par des professeurs agrégés (PRAG) en génie mécanique. Elle relève des difficultés à motiver les EC à intervenir dans une formation éloignée de leurs thématiques de recherche. L'innovation est abordée par des intervenants extérieurs dans les enseignements et à travers des conférences, pour un volume horaire de 84 heures.

La formation entretient des relations particulièrement riches avec le milieu professionnel. Elle s'appuie sur un partenariat industriel très diversifié relevant de plusieurs secteurs industriels : constructeurs automobiles, sous-traitants, équipementiers (PSA, Renault, Valeo, Continental, Faurecia, etc.), constructeurs en aéronautique (SNECMA, DASSAULT, EUROCOPTER, etc.), constructeurs de pièces mécaniques et produits industriels spécialisés (EIFFEL, ALPHA, etc.) ou encore des entreprises relevant du secteur des télécommunications. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est important (13) pour un volume horaire de 84 heures. La formation peut être préparée dans le cadre de la formation initiale, sous contrat d'apprentissage et en formation continue, y compris sous contrat de professionnalisation. Les apprentis bénéficient d'ateliers de recherche d'entreprise, de rédaction de *curriculum vitae*, lettre de motivation et de préparation aux entretiens de recrutement, organisés par le CFA, ainsi que du soutien du service de formation continue de SU.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La diplomation respecte la validation des compétences professionnelles. La correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est cependant pas documentée dans le dossier d'autoévaluation (DAE). Une actualisation des compétences transversales destinées à favoriser l'insertion professionnelle et l'évolution de carrière des étudiants sont développées dans différents modules. Un e-portfolio est réalisé à partir du livret d'apprentissage afin de décrire l'ensemble des activités et des compétences acquises.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les salles de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques (TP) sont équipées de manière à proposer le suivi des enseignements à distance ou en mode hybride. Les étudiants disposent de deux plateformes : Moodle (SU), Ypareo (CFA). L'apprentissage par projet est développé au travers du projet tutoré. Les étudiants ont un accès à des outils spécifiques très performants

comme la plateforme 3Dexpérience et des applications (Catia PLM, SolidWorks) de Dassault Système et mis à disposition à travers le CFA, un fablab (Créalab) et une plateforme de réalité virtuelle (Virtualab).

La formation ne propose pas de dispositifs particuliers favorisant l'ouverture à l'international. Des cours d'anglais pour un volume de 46 heures sont dispensés par des formateurs anglophones. Le fonctionnement en alternance sur une année n'est pas adapté à la mobilité internationale.

La formation permet l'accès des publics de formation continue par l'intermédiaire du service de formation continue de SU. Des cours de soutien sont proposés en mathématiques et en mécanique. Par un manque de financement, il n'y a pas d'étudiant en formation continue sur la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer et d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. La formation a doublé ses effectifs, elle accueille une cinquantaine d'étudiants pour 100 dossiers de candidature. Le recrutement se fait essentiellement en Île-de-France avec une forte représentation des titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS, 76 % ; 16 % de détenteur d'un diplôme universitaire de technologie - DUT ; 8 % d'étudiants issus d'une 3^e année de licence - L3 - en mécanique). La communication est assurée sous une forme diversifiée : salons étudiants, journées portes ouvertes, réseaux sociaux et des campagnes dans les lycées.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très bons : ils varient sur la période d'observation entre 92 % et 100 %. Un dispositif d'accompagnement à la réussite est proposé sous la forme de supports pédagogiques (vidéos, support de cours en visioconférences).

La formation analyse finement l'insertion professionnelle de ses diplômés et la nature des poursuites d'études par un ensemble d'enquêtes réalisées par SU et par le CFA à diverses périodes, qui disposent de bons taux de réponses (entre 74 % et 91 %). Le taux de poursuites d'études est variable, de 35 % à 53 % sur les quatre dernières années (notamment en génie mécanique à Polytech SU, à l'Institut supérieur de mécanique de Paris - Supméca -, à l'Institut supérieur d'études logistiques - ISEL- de l'université Le Havre Normandie). Ce taux de poursuite d'études est important pour une licence professionnelle. L'insertion professionnelle est rapide, moins de trois mois en moyenne et les emplois sont en accord avec la finalité de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation éprouve des difficultés à atteindre ses objectifs à cause d'un manque de moyen d'encadrement. L'équipe pédagogique est constituée de trois enseignants permanents pour 13 non permanents (attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER -, lecteurs, maîtres de langues, maîtres de conférences associés, professeurs associés, contractuels, vacataires, chercheurs, doctorants, personnels BIATSS, etc.) qui interviennent dans la formation. Ceci entraîne des difficultés à remplir l'ensemble des missions et pose la question de la soutenabilité de la formation.

La démarche d'amélioration continue de la formation n'est pas suffisante. Des enquêtes sont réalisées auprès des étudiants, avec des taux de réponses variables (de 22 à 82 % suivant les années). La mise en place de créneaux dédiés dans l'emploi du temps permettra à l'avenir de maintenir des taux de réponse élevés. La formation ne dispose pas à proprement parler de conseil de perfectionnement. Un conseil des maîtres d'apprentissage, tenant lieu de conseil de perfectionnement, a été mis en place récemment sous l'égide du CFA Mécavenir. Il s'agit principalement d'une réunion dédiée à informer les maîtres d'apprentissage et à répondre à leurs questions. En complément, la formation indique être à l'écoute des remarques remontées lors des jurys et des visites en entreprise. Mais ces actions ne sauraient remplacer un véritable conseil de perfectionnement avec la participation d'étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort avec le milieu professionnel ;
- Un taux de réussite élevé et une bonne insertion professionnelle ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et l'utilisation d'un e-portfolio.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche ;
- Un taux de poursuite d'étude élevé ;
- Une absence de conseil de perfectionnement à proprement parler.

Recommandations

- Augmenter la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe de formation.
- Améliorer l'insertion professionnelle pour éviter de dépasser le taux de poursuite d'étude réglementaire.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation en vigueur.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web* de Sorbonne Université (SU) est une formation comprenant un seul parcours en alternance, ouvert à l'apprentissage. Sa composante de rattachement est l'unité de formation et de recherche (UFR) Ingénierie, au sein de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule sur le campus Pierre et Marie Curie à Paris et intégrait 26 étudiants en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La Licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : applications web* s'inscrit dans la stratégie de l'établissement en développant l'alternance et les relations avec le milieu professionnel en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. La formation est construite en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) des sciences, localisé sur le campus et objet d'un partenariat entre SU et la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France. Elle est complémentaire du parcours de 3^e année de licence (L3) *Informatique* de SU : *Développeur d'applications nouvelles technologies* (DANT) et elle accueille des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS). La formation est pluridisciplinaire, en dehors de l'informatique, elle intègre des enseignements très diversifiés : design, communication digitale, langue (anglais) et communication.

La LP *Métiers de l'informatique : applications web* n'est pas concernée par une ouverture vers le domaine international. Le but de la formation est l'insertion professionnelle, afin de répondre en priorité aux besoins immédiats du territoire et, en alternance, elle n'est pas adaptée pour permettre la mobilité.

L'adossement à la recherche de la formation reste faible : un seul enseignant chercheur participe à l'équipe pédagogique. L'appui de l'UFR de rattachement est très limité, en raison d'un manque de personnel et d'une charge de travail importante, seulement trois enseignants titulaires (deux professeurs agrégés - PRAG - et un maître de conférences - MCF) participent aux enseignements pour un peu plus de la moitié des heures du programme.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. En dépit d'un manque de données de caractérisation dans le dossier d'autoévaluation (DAE), la formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus. Les échanges avec les entreprises d'accueil sont nombreux, mais non formalisés. L'articulation avec les partenaires institutionnels se fait via le CFA. Les évolutions des besoins des entreprises du territoire sont suivies par des échanges avec les maîtres d'apprentissage. Une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat est faite au cours du cursus. Les entreprises d'accueil sont sollicitées pour proposer des sujets pour les projets tutorés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle appuie sa démarche sur une approche par blocs de compétences dont le lien avec les unités d'enseignement (UE) est décrit dans le DAE. Le programme pédagogique est ajusté chaque année, en l'adaptant aux évolutions technologiques attendues sur le marché. La formation valide par elle-même des compétences numériques, et une étude d'intégration d'autres certifications est en cours.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques par la possibilité de suivre des cours en mode hybride ou à distance. Une plateforme d'enseignement permet le développement d'outils d'auto-évaluation à distance ou en classe. Cependant ces dispositifs sont peu utilisés en dehors d'une situation exceptionnelle et le

présentiel est privilégié. Les matières centrées sur l'usage de l'ordinateur (programmation, infographie, réseaux, etc.) sont indiquées comme se prêtant mal à l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes. Des présentations informelles sur la veille technologique sont effectuées par les étudiants. L'enregistrement de cours pour certaines UE, a été expérimenté, mais suite à des résultats décevants, cette expérimentation n'a pas été poursuivie.

La formation ne propose pas de dispositif particulier favorisant l'ouverture à l'international. Des cours d'anglais orientés vers les compétences conversationnelles, la consultation et la production de documentation technique sont dispensés pour un volume réduit de 20 heures. Les étudiants ont la possibilité de passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) au département des Langues, mais ce dispositif n'a jamais été utilisé.

La formation permet l'accès des publics de formation continue (FC) par l'intermédiaire du service de formation continue de SU, mais aucun stagiaire n'a été inscrit en FC sur la période d'observation. Aucun dispositif n'a été mis en place avec le service pour favoriser l'accès des stagiaires à la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne, avec, en moyenne, plus de 100 candidatures pour 26 places. Les étudiants proviennent en majeure partie de la région parisienne (79 %) et avec une formation d'origine diverses, surtout BTS et DUT.

La formation suit la réussite de ses étudiants, par un suivi individuel, au jour le jour des apprentis. Le taux de réussite est correct, de l'ordre de 70-75 %, hors période COVID. Pour les étudiants en difficultés elle s'appuie sur la cellule d'accompagnement psychologique de l'université.

L'insertion professionnelle est analysée par la formation au moment de la remise des diplômes. La formation ne présente pas de résultats d'enquête à 30 mois. Les données sont recueillies lors de sondages réalisés en utilisant les profils LinkedIn des diplômés et lors de la soutenance de stage des étudiants. Le taux d'insertion professionnelle est en progression et montre une tendance en faveur du recrutement sous contrat à durée indéterminée (CDI) par l'entreprise d'accueil à l'issue du contrat d'apprentissage. En se basant sur les enquêtes d'insertion à 12 mois pour deux promotions, la moitié des diplômés est en situation d'emploi. Par cohorte, un nombre important de 8 à 10 étudiants est en poursuite d'études en master ou en école privée par apprentissage dans un autre établissement, ce qui n'est pas la finalité d'une licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique réduite, limitée à trois permanents et 13 enseignants non permanents (attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER, maîtres de langues, maîtres de conférences associés, professeurs associés, contractuels, vacataires, chercheurs, doctorants). Elle dépend en grande partie d'intervenants extérieurs (professionnels), rémunérés par le CFA, dont dépend la soutenabilité de la formation. Ce fonctionnement faisant largement appel à des intervenants extérieurs, salariés ou indépendants rend difficile la mise en place d'une politique d'évolution et d'accompagnement des étudiants de la formation.

La formation ne dispose pas de son propre conseil de perfectionnement. Deux dispositifs d'amélioration continue existent : un par le CFA concernant l'alternance, et un second par le département de licence d'informatique sous la forme d'un échange avec les apprentis et les entreprises. Cette démarche d'amélioration est complétée par des contacts avec des professionnels. Des évaluations des enseignements conduites auprès des étudiants n'ont pas donné de résultats exploitables.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle en alternance dans un domaine porteur ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et une démarche d'évaluation interne et d'amélioration continue insuffisante.

Recommandations

- Assurer un équilibre entre les intervenants pédagogiques en augmentant la part des enseignants-chercheurs.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue et notamment un conseil de perfectionnement de la formation se réunissant annuellement.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un adossement à la recherche faible.
- Qualité insuffisante du pilotage et du processus de l'amélioration continue (absence de conseil de perfectionnement).

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Sorbonne Université

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, environnement* de Sorbonne Université (SU) comporte un seul parcours en alternance, ouvert à l'apprentissage. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la vie, composante de la faculté des Sciences et ingénierie. Elle se déroule à la station biologique de Roscoff et comptait, en 2021-2022, 17 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Bien que délocalisée, la formation est intégrée dans l'offre de l'établissement et permet une spécialisation professionnelle en 3^e année (L3) pour les étudiants de licence générale. Elle se démarque d'autres licences professionnelles (LP) locales plus généralistes. Sa localisation en Bretagne, première région française en agro-alimentaire, a tout son sens au vu du domaine. La formation dispose d'un partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) de l'Institut supérieur de formation en fruits et légumes (ISFFEL) et avec la station biologique de Roscoff, lui facilitant l'accès aux acteurs professionnels du domaine. Elle mobilise plusieurs disciplines permettant de développer les compétences visées.

La formation ne se prête pas aux échanges internationaux. La formation professionnelle en alternance sur une année rend complexe les possibilités de mobilités, mais ne présente pas d'action volontariste dans ce domaine.

L'adossement à la recherche de la formation est bon. Il est assuré grâce à la participation de 13 enseignants-chercheurs effectuant leurs recherches dans les domaines de spécialité de la formation et assurant plus de la moitié des enseignements de la formation.

La formation entretient de solides relations avec le monde économique. Les besoins sont pris en compte et actualisés grâce au partenariat avec le CFA ISFFEL qui accompagne les étudiants à la recherche d'entreprise et au suivi des apprentis. Les intervenants industriels participent significativement à la formation pour environ un tiers des heures d'enseignements.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les compétences visées par la formation sont identifiées en liaison avec les différents enseignements. Le lien est fait avec la fiche correspondante du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les apprenants sont certifiés « auditeur interne » à l'issue de la formation.

La formation présente une variété d'activités pédagogiques et assure un suivi individualisé dans le cadre de l'apprentissage. Toutefois, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne présente pas de réflexions sur les pratiques pédagogiques au sein des enseignements.

De par sa vocation, la formation n'est pas adaptée aux échanges internationaux. Toutefois, les étudiants disposent d'un enseignement d'anglais obligatoire centré sur les besoins du domaine (son volume n'est pas précisé). Il n'est pas proposé de passer de certification en langue.

La formation est pleinement adaptée à l'alternance. Elle a accueilli lors des trois dernières années entre 14 et 18 apprentis. La formation a déjà accueilli des stagiaires de la formation continue ces dernières années, mais ne communique pas sur cette possibilité et ne développe pas d'offre spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'analyse des recrutements et des difficultés conjoncturelles mériteraient d'être analysées avec davantage de profondeur. Dans un contexte difficile pour motiver des étudiants à rejoindre la formation, la mobilisation de l'équipe a besoin d'être maintenue. En effet, suite à la réforme du diplôme universitaire de technologie (DUT), remplacé par le bachelier universitaire de technologie (BUT) en trois ans, des pistes d'actions mériteront d'être discutées entre les différents acteurs au sein du conseil de perfectionnement.

La formation est pleinement investie dans la réussite de ses étudiants. Un programme de mise à niveau est proposé avant la rentrée. Un suivi est fait des difficultés que peuvent rencontrer les apprentis. Ces actions permettent de limiter les échecs à un ou deux, suivant les années.

La formation souffre d'une poursuite d'étude importante au regard des attentes vis-à-vis d'une licence professionnelle (entre 50 % et 58 % sur les trois années d'observation). Des enquêtes annuelles sont réalisées par le CFA partenaire. Elles ne permettent pas d'apprécier la nature des poursuites d'études (alternance, formation).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. D'une part, l'équipe pédagogique compte 13 enseignants-chercheurs et enseignants permanents contre 14 intervenants non statutaires. D'autre part, l'apprentissage permet d'assurer les ressources nécessaires au fonctionnement de la formation.

La formation dispose d'une démarche d'amélioration continue bien organisée. Les étudiants sont interrogés chaque année de manière anonyme sur la qualité de la formation et des enseignements. Un conseil de perfectionnement comportant des membres externes se réunit chaque année. Les comptes-rendus mériteraient de donner plus de précisions, notamment sur les profils des personnes présentes et de s'emparer davantage de la problématique du recrutement des étudiants. En complément, des échanges se font régulièrement au sein de l'équipe pédagogique et avec les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle dédiée à un sujet porteur ;
- Une bonne connexion avec le milieu professionnel ;
- Une démarche d'amélioration continue bien organisée.

Points faibles

- Une faible attractivité de la formation ;
- Une poursuite d'études trop importante.

Recommandations

- Analyser les problèmes de recrutement des étudiants et identifier des actions à mettre en place.
- Encadrer la poursuite d'études des apprenants pour éviter de dépasser le taux réglementaire.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux de poursuite d'étude trop élevé.

Observations de l'établissement

Nathalie Drach-Temam
Présidente de Sorbonne Université

à

Madame Lynne Franjié
Directrice du Département d'évaluation de la formation
HCERES – Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 19 février 2024

Objet : Rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle

Chère Collègue,

Sorbonne Université tiens à vous remercier ainsi que tous les membres du comité HCERES pour le travail d'expertise réalisé sur le bilan de notre offre de formation du 1^{er} cycle.

Sorbonne Université n'a aucune observation de portée générale à formuler sur ce rapport d'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes cordiales salutations.



Nathalie Drach-Temam
Présidente



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)